

RAPPORT FINAL

PROJET PILOTE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMARCHE RÉGIONALE DE GESTION DES RISQUES DE SINISTRE

PAR
LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATAPÉDIA

1 Mars 2024



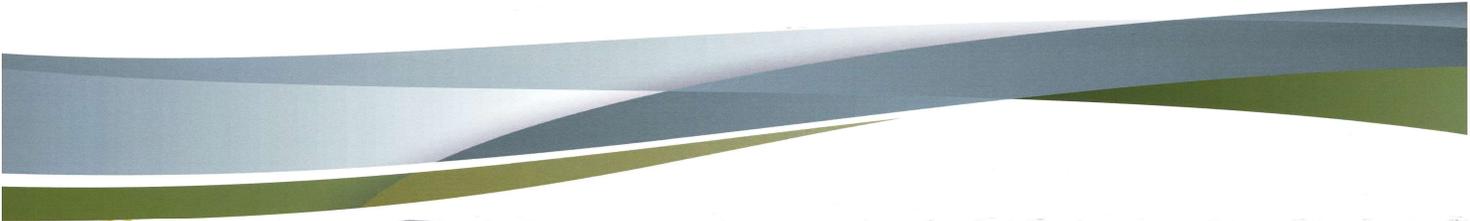
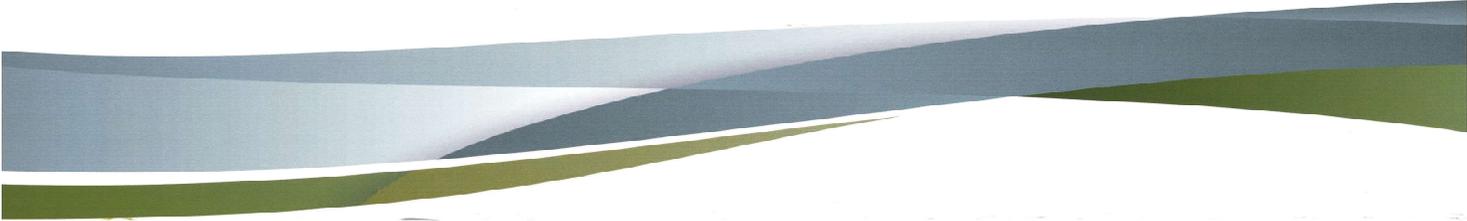


TABLE DES MATIÈRES

1.	Description sommaire du projet pilote	1
2.	Les résultats de l'établissement de contexte	2
3.	Les résultats de l'appréciation des risques.....	10
4.	Appréciation générale de la démarche et du projet pilote.....	54
5.	Les forces et les faiblesses des outils proposés par le MSP	55
6.	Suggestions d'amélioration en lien avec l'accompagnement du MSP dans la mise en œuvre de la démarche	57
7.	Conclusion.....	58

ANNEXES

Annexe A	Concentration de population
Annexe B	Réseaux de transport et ponts
Annexe C	Réseau d'aqueduc et d'égouts, prises d'eau et ouvrages de captage, ouvrages de retenue des eaux
Annexe D	Zones inondables



1. Description sommaire du projet pilote

Le ministre de la Sécurité publique souhaite réaliser des projets pilotes ayant pour objectif de documenter les enjeux vécus par les intervenants municipaux de territoire en lien avec la planification et la mise en œuvre d'une démarche régionale de gestion des risques de sinistre.

En vertu des paragraphes 4° et 6° de l'article 67 de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, chapitre S-2.3), le ministre peut accorder, aux conditions qu'elle détermine, un soutien financier aux municipalités pour la réalisation d'activités ou de travaux susceptibles d'éliminer ou de réduire les risques de sinistre et d'en atténuer les conséquences.

Une entente a été conclue pour la mise en œuvre d'une démarche régionale de gestion des risques de sinistre avec la MRC de La Matapédia.

La MRC de La Matapédia s'est alors engagée à :

- Planifier une démarche régionale de gestion des risques à l'échelle du territoire
- Réaliser les étapes d'établissement de contexte et d'appréciation des risques
- Effectuer un inventaire des données disponibles au niveau régional pour l'appréciation des risques
- Transmettre au ministre les documents de conformité des activités réalisées dans les trente jours suivant la fin des activités

La MRC de La Matapédia a désigné le coordonnateur régional de la sécurité civile comme responsable de ce projet pilote.

Le projet pilote de la démarche régionale de gestion des risques comporte la planification et la réalisation des activités suivantes:

- La formation d'un comité de gestion de risques
- L'établissement du contexte
- La détermination des critères d'évaluation des risques
- La caractérisation du milieu
- L'identification des aléas les plus susceptibles de survenir
- L'établissement du profil de vulnérabilité des éléments exposés
- La détermination des risques
- L'identification des mesures existantes
- L'analyse et l'évaluation des risques

2. Les résultats de l'établissement de contexte

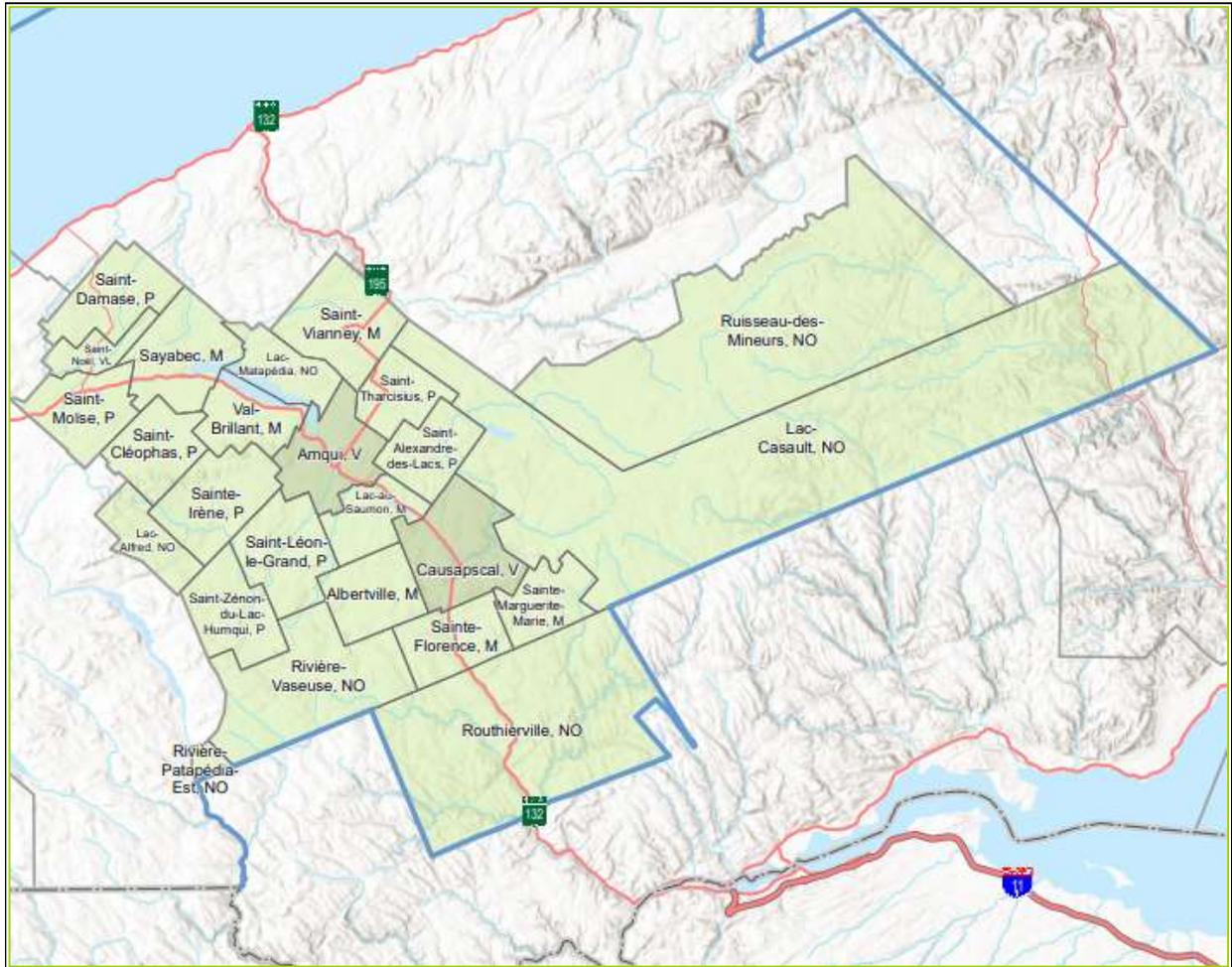
L'établissement de contexte a été réalisé à la suite d'une démarche avec les municipalités afin de compléter le questionnaire de l'outil d'autodiagnostic, l'analyse des rapports, les connaissances du coordonnateur régional de la sécurité civile en poste depuis 2013, une révision des plans d'interventions municipales de sécurité civile, les outils disponibles à la MRC ainsi que des recherches effectuées avec les municipalités et internet.

Contexte interne — Faits saillants

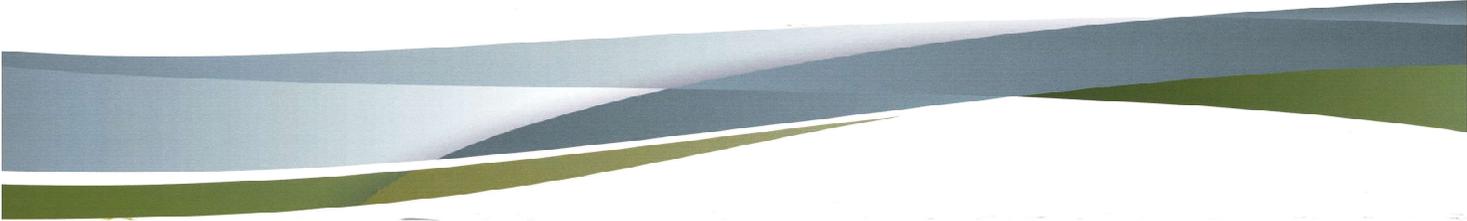
1. La MRC de La Matapédia

18 municipalités et 7 Territoires Non Organisés (TNO).

Code	Municipalité	Population 2023	Superficie km ²
07005	Sainte-Marguerite-Marie	175	86,61
07010	Sainte-Florence	361	102,76
07018	Causapscal	2242	161,20
07025	Albertville	227	103,57
07030	Saint-Léon-le-Grand	988	128,52
07035	Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	344	112,80
07040	Sainte-Irène	341	134,53
07047	Amqui	6 255	122,41
07057	Lac-au-Saumon	1 414	80,62
07065	Saint-Alexandre-des-Lacs	281	89,83
07070	Saint-Tharcisius	426	79,04
07075	Saint-Vianney	445	145,38
07080	Val-Brillant	941	77,90
07085	Sayabec	1 777	131,34
07090	Saint-Cléophas	333	97,94
07095	Saint-Moïse	574	110,25
07100	Saint-Noël	398	44,48
07105	Saint-Damase	358	116,22
07902	Routhierville (TNO)	17	627,47
07904	Rivière-Vaseuse (TNO)	0	275,86
07906	Rivière-Patapédia-Est (TNO)	0	15,59
07908	Lac-Casault (TNO)	5	1 425,35
07910	Ruisseau-des-Mineurs (TNO)	0	937,08
07912	Lac-Alfred (TNO)	0	77,00
07914	Lac-Matapédia (TNO)	5	70,29
Total		17 904	5 353,95



(Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation)



2. L'organisation municipale régionale de la sécurité civile

À la suite d'un projet pilote sur la détermination des secours minimaux dans les MRC de La Matapédia, de La Matanie et de La Mitis, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique qui s'est déroulé de 2009 à 2010, il a été proposé de mettre en place une organisation municipale régionale de la sécurité civile (OMRSC) pour les 18 municipalités. Cela implique que certains responsables de mission soient nommés par la MRC, tels que le coordonnateur régional de la sécurité civile, les responsables des services aux sinistrés, des communications, des incendies et de la sécurité (SQ). La MRC de La Matapédia a adopté le règlement numéro 2011-10 fixant les modalités et les conditions administratives et financières relatives à l'assujettissement et au retrait d'une municipalité à la compétence de la MRC de La Matapédia en matière de sécurité civile.

Voici les articles 2 et 3 du règlement.

ARTICLE 2 : OBJET

Le présent règlement a pour objet, conformément à l'article 10.3 du *Code municipal du Québec*, de fixer les modalités et les conditions administratives et financières concernant l'assujettissement et le retrait d'une municipalité à la compétence de la MRC de La Matapédia en matière de sécurité civile, plus précisément concernant la mise en place d'une organisation municipale régionale de la sécurité civile (OMRSC).

ARTICLE 3 : COMPÉTENCES ET RESPONSABILITÉS DE LA MRC

La MRC est compétente à l'égard des municipalités de son territoire en matière de sécurité civile dans les domaines mentionnés à l'article 2. Dans l'exercice de cette compétence, elle peut notamment, mais non limitativement :

Nommer certains responsables de mission de l'organisation municipale régionale de la sécurité civile (OMRSC), soit le coordonnateur régional de la sécurité civile, le responsable des services aux sinistrés, le responsable des communications, le responsable des incendies, le responsable de la sécurité (SQ);

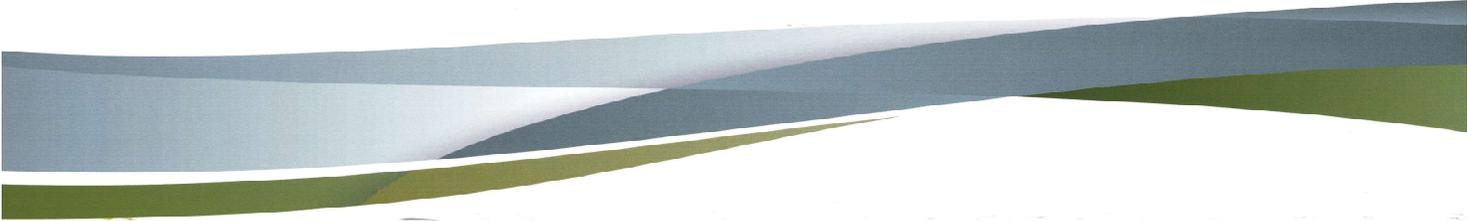
Réaliser les activités requises pour assumer les rôles et responsabilités, avant, pendant et après un sinistre, attribués aux responsables de mission nommés par la MRC et dans les quatre dimensions de la sécurité civile, soit la prévention, la préparation à l'intervention, l'intervention et le rétablissement après un sinistre;

Engager les ressources requises pour assumer lesdits rôles et responsabilités;

Acquérir des biens meubles et immeubles et conclure des ententes de toute nature nécessaire à l'exercice de cette compétence.

Les missions municipales de l'OMRSC sont:

- Décision et porte-parole
- Administration et services techniques
- Hébergement
- Inscription



3. Plan d'intervention municipale en sécurité civile

Les 18 municipalités ont adopté le même canevas pour leur plan municipal de sécurité civile qui avait été préparé lors de la phase 3 du projet pilote sur la détermination des secours minimaux.

Les municipalités sont responsables de la mise à jour de leur plan de sécurité civile en collaboration avec le coordonnateur régional de la sécurité civile.

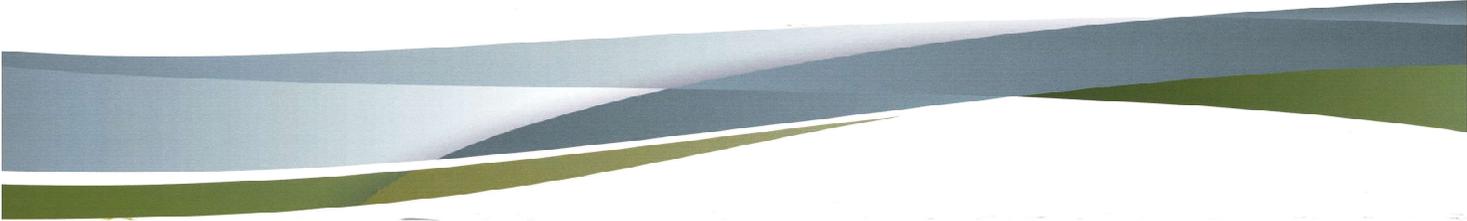
Les municipalités qui n'ont pas adopté leur plan d'intervention en sécurité civile, suite à l'entrée en vigueur le 9 novembre 2019 sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre, doivent l'adopter en 2023 et 2024.

4. Mesure en place dans les 18 municipalités

- Organisation municipale régionale de la sécurité civile (responsables de missions régionales et municipales avec leurs rôles et responsabilités, avant, pendant et après un sinistre).
- Ententes et collaboration entre MRC et municipalités.
- Les 18 municipalités ont désigné un centre de coordination et un centre d'hébergement temporaire avec le matériel informatique et le personnel pour les rendre fonctionnels. (Une municipalité a une installation avec génératrice en permanence, 14 ont une installation afin de pouvoir brancher une génératrice).
- Structure régionale disposant d'un centre de coordination pouvant être utilisé en cas de sinistre touchant plusieurs municipalités.
- Le service incendie est identifié pour coordonner les opérations sur le site d'un sinistre.
- Moyen permettant de recevoir et de traiter un signalement.
- Schéma d'alerte.
- Liste de mobilisation des intervenants.
- Bottin des ressources.
- Moyens pour diffuser une alerte ou de l'information à la population (pas de système de communication de masse).
- Désignation des intervenants responsables des opérations d'évacuation et mise à l'abri.
- Moyens de transport pour évacuer la population (pas d'entente formelle, à venir).
- Moyens de transport adapté pour évacuer les clientèles ayant des besoins particuliers (pas d'entente formelle, à venir).
- Formations (programmes de formation et d'exercices à venir).

5. Le service de protection incendie et d'organisation de secours

Le service de protection incendie et d'organisation de secours est régionalisé depuis septembre 2000, le service dessert les 18 municipalités et les 7 territoires non organisés. Il y avait 8 casernes réparties sur le territoire, cependant 2 casernes ont été fermées en 2022 par manque d'effectif, soit la caserne 4 située à Saint-Léon-Le-Grand et la caserne 5 située à Saint-Vianney.



Présentement, il y a 6 casernes réparties sur le territoire :

- Caserne 1, Amqui
- Caserne 2, Causapscal
- Caserne 3, Sayabec
- Caserne 6, Saint-Noël
- Caserne 7, Val-Brillant
- Caserne 8, Lac-au-Saumon

Le service offre les spécialités suivantes:

- Désincarcération (3 casernes ont des mâchoires de vie, Amqui, Causapscal et Sayabec)
- Sauvetage vertical
- Sauvetage en espaces clos
- Sauvetage sur plan d'eau
- Sauvetage sur glace
- Sauvetage en eau vive
- Sauvetage hors réseau routier (PLIU)
- Intervention matières dangereuses

Le système de télécommunication utilisé par le service incendie est le réseau mobile NOMADE.

Le service possède aussi le système de communication Base Camp Connect, un système mobile permettant l'interopérabilité entre les services d'urgence, les municipalités et aussi un système de communication par satellite qui peut être déployé en cas d'urgence ou de sinistre.

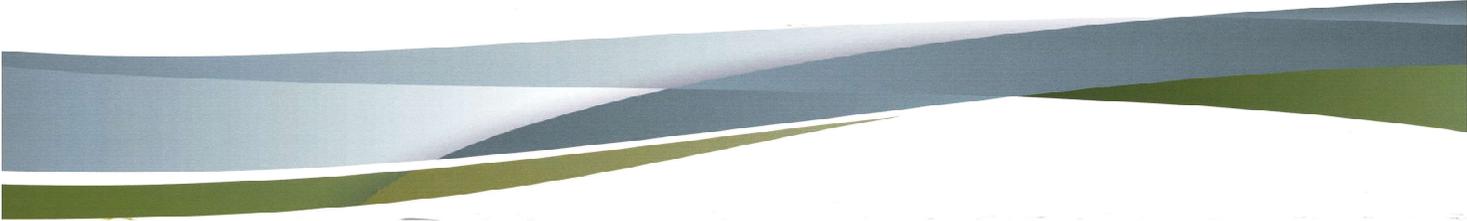
Présentement, la MRC de La Matapédia est à préparer son troisième schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Contexte externe — Faits saillants

1. Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre.

2. Support et encadrement par le ministère de la Sécurité civile dans les 4 dimensions de la sécurité civile.

3. La MRC de La Matapédia est desservie par le centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ) pour le 9-1-1.



Contexte associé à la gestion des risques — Faits saillants

1. Le territoire

Le territoire sous la juridiction de la MRC s'étend sur une longueur d'environ 120 km dans l'axe est-ouest et sur une largeur approximative de 60 km dans l'axe nord-sud, il totalise une superficie de 5 354 kilomètres carrés. Près des deux tiers (64%) de cette superficie est à l'extérieur des territoires municipalisés (TNO), ce territoire est en majeure partie de tenure publique. On retrouve 7 TNO dans la MRC. Seul le territoire non organisé (TNO) de Routhierville, situé à 10 km à l'est de la municipalité de Sainte-Florence, maintient une population permanente. Les six autres TNO comptent des chalets saisonniers qui sont tous situés en forêt et généralement autour des principaux lacs présents sur les terres publiques de La Matapédia. C'est la MRC qui agit comme municipalité pour la gestion de ces territoires.

L'espace municipalisé se concentre dans la partie ouest du territoire et démontre un découpage très équilibré, la plupart des municipalités possédant une superficie comparable d'environ 100 kilomètres carrés.

Le relief du territoire de la MRC de La Matapédia se caractérise par une large vallée qui s'étend perpendiculairement au fleuve Saint-Laurent, à partir du lac Matapédia jusqu'à Causapscal où elle se resserre entre des flancs abrupts. La partie supérieure de la vallée, située dans le secteur nord-ouest de la MRC, s'avère généralement plane et est bordée de multiples petits coteaux d'altitude inférieure à 400 mètres. Il existe toutefois dans ce secteur un massif montagneux d'importance, soit les Monts Notre-Dame, dont les points les plus élevés culminent autour de 800 mètres d'altitude.

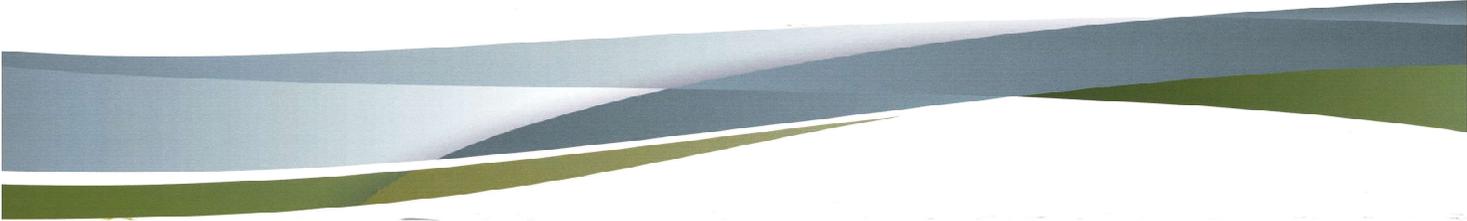
De part et d'autre de la vallée principale, d'autres petites vallées, des plateaux ondulés et des terrasses entrecoupent des collines de pentes irrégulières. Par ailleurs, les parties sud et sud-est de la MRC offrent un relief encore plus accidenté où s'entrecoupent des vallées encaissées coincées entre des montagnes arrondies et des plateaux plus ou moins étendus situés à une altitude variante généralement entre 400 et 600 mètres.

La qualité du réseau de télécommunication est aussi affectée par le relief et la dispersion de certaines municipalités sur le territoire. Le secteur du centre-ville de Causapscal et le secteur de l'extrémité du TNO de Routhierville sont moins bien desservis du fait que la vallée y est plus étroite et profonde.

Le réseau hydrographique de la MRC se divise en plusieurs bassins de drainage d'inégales dimensions. Le premier et le plus important s'articule autour de la rivière Matapédia qui draine une superficie de plus de 3 900 kilomètres carrés représentant 72% du territoire. Elle prend sa source dans le lac du même nom, traverse le lac au Saumon et va se jeter franc sud dans la rivière Ristigouche qui elle-même se jette dans la baie des Chaleurs. Ses principaux affluents sont les rivières Humqui et Milnikek sur sa rive sud-ouest, et les rivières Causapscal et Assemetquagan sur sa rive nord-est.

Les autres bassins, beaucoup plus petits, drainent, d'une part, la section nord-ouest du territoire vers le fleuve Saint-Laurent par le biais des rivières Mitis, Tartigou, Blanche et Matane, et, d'autre part, la section sud-est qui s'écoule vers la baie des Chaleurs via les rivières Nouvelle et Cascapédia, sans oublier, à l'extrémité ouest de la MRC, une petite partie de la rivière Patapédia. Le territoire est également parsemé d'au-delà de 200 lacs de multiples dimensions. Le territoire offre un potentiel important de sources d'eau qui peuvent être utilisées et aménagées pour combattre les incendies en dehors des zones urbaines.

La prédominance du couvert forestier, de même que l'abondance de lacs et de cours d'eau, fait de la MRC de La Matapédia un territoire propice à la pratique d'activités à la pêche, la chasse, à la villégiature et au plein air en général. Le potentiel récréatif et touristique se manifeste principalement par la présence des rivières Matapédia, Patapédia et



Causapsca renommées internationalement pour la pêche au saumon. Il y a aussi le lac Matapédia qui est aussi connu pour la pêche et les activités nautiques de même que la Z.E.C Casault qui est pour sa part, reconnue pour la chasse et la pêche. Il y a également bon nombre de personnes par année qui défilent sur le territoire. Soit pour faire le tour de la Gaspésie ou encore pour y venir faire des activités. Le potentiel touristique est toujours en développement.

La forêt de la MRC de La Matapédia est essentiellement constituée de sapin et d'épinette (quatre arbres sur dix en forêt privée et sept arbres sur dix en forêt publique) suivie du peuplier, du cèdre, du bouleau blanc et du bouleau jaune. Globalement, ce sont environ 91% (4944 km²) des 5375 km² qui sont recouverts de forêts. Ces informations sont à prendre en considérant lors d'un feu de forêt sachant que les conifères sont davantage combustibles et représentent le plus fort pourcentage du couvert forestier du territoire.

La forêt occupe une place prépondérante dans la MRC de La Matapédia. L'industrie du bois représente une des principales ressources primaires avec l'agriculture sur le territoire.

La MRC compte 3 parcs éoliens sur son territoire.

2. Gestion du territoire

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Adoption et maintien en vigueur du schéma d'aménagement et de développement (SAD)

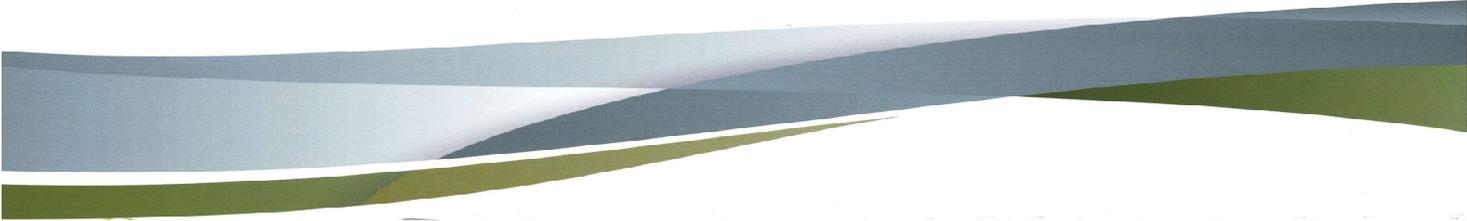
En vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC doit adopter et maintenir en vigueur un schéma d'aménagement et de développement (SAD) pour l'ensemble de son territoire. Ce document de planification établit à l'échelle de la MRC un cadre d'intervention visant le développement et l'organisation spatiale du territoire. Le SAD détermine entre autres une vision de développement, des orientations d'aménagement et des affectations (vocations) à donner aux différentes parties du territoire selon les potentiels et les contraintes de développement. Il est élaboré en tenant compte des aspirations de développement de la communauté et des orientations du gouvernement du Québec en matière d'aménagement. Le SAD lie les interventions gouvernementales et la réglementation d'urbanisme des municipalités locales qui doivent s'y conformer.

Adoption et de règlements de contrôle intérimaire

La MRC peut adopter un règlement de contrôle intérimaire (RCI) pendant la période de modification ou de révision de son schéma d'aménagement et de développement (SAD). Cette mesure permet à la MRC de contrôler la réalisation de projets qui pourraient compromettre la portée des nouvelles règles d'aménagement qu'elle entend introduire à son schéma. Un RCI cesse de s'appliquer sur le territoire d'une municipalité locale le jour de l'entrée en vigueur d'un règlement de concordance adopté par celle-ci pour tenir compte de la révision ou de la modification du SAD.

GESTION FONCIÈRE ET FORESTIÈRE DES TERRES PUBLIQUES

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a délégué en 2008 des pouvoirs et des responsabilités à la MRC en matière de planification, de gestion et de réglementation foncière et forestière sur les terres publiques intramunicipales (TPI) sous l'autorité du MRNF, y compris les bâtiments, les améliorations et les biens meubles ainsi que les ressources forestières désignées qu'elles supportent. La MRC exerce entre autres les responsabilités suivantes :



Planification

La MRC doit planifier, en concertation avec l'ensemble des intéressés, l'aménagement intégré du territoire public intramunicipal en vue d'une utilisation polyvalente et d'une mise en valeur harmonieuse des potentiels de développement qu'il présente. Cette planification doit, entre autres, déterminer les usages du territoire et tenir compte des planifications territoriales provinciales, régionales et locales ainsi que des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire.

Gestion foncière

La MRC doit gérer les droits fonciers déjà consentis, accorder et gérer de nouveaux droits fonciers, les renouveler et en assurer le suivi. Elle assume aussi la gestion des bâtiments, les améliorations et les immeubles situés sur les terres visées.

Gestion et réglementation forestières

La MRC procède à l'émission de permis d'intervention en milieu forestier pour certaines catégories de travaux, procède à l'aménagement des réserves forestières et à la vente des bois et conclut des conventions d'aménagement forestier avec différents intervenants.

GESTION DES BAUX DE VILLÉGIATURE

Les terres du Domaine de l'État font partie du patrimoine collectif des Québécoises et des Québécois. En juin 2010, la MRC de La Matapédia signait une entente avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) confiant la gestion des baux de villégiature situés sur les terres du Domaine de l'État. Cette responsabilité permet à la MRC d'accroître son autonomie quant au développement et à la mise en valeur de la région et permet aux citoyens d'obtenir des renseignements et des services à un seul endroit.

Par cette entente, le gouvernement a donc confié à la MRC la prise en charge des pouvoirs et responsabilités suivants:

- La gestion des baux de villégiature et d'abris sommaires en forêt (transfert, modification, renouvellement, désistement et révocation);
- La gestion liée à l'occupation temporaire;
- La vente des terres à des fins de villégiature;
- La perception des loyers et la gestion des revenus;
- Le contrôle de l'occupation du territoire par l'inspection des droits accordés, la surveillance du territoire et le repérage des occupations sans droit;
- La mise en disponibilité d'emplacements de villégiature;
- Le service à la clientèle.

GESTION DE L'EXPLOITATION DU SABLE ET DU GRAVIER

En juin 2010, la MRC de La Matapédia signait une entente avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) confiant la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État. Cette responsabilité permet à la MRC d'accroître son autonomie quant au développement et à la mise en valeur de la région et permet aux citoyens d'obtenir des renseignements et des services à un seul endroit.

Par cette entente, le gouvernement a donc confié à la MRC la prise en charge des pouvoirs et responsabilités suivants:

- L'octroi, le renouvellement, la révocation et l'inscription au registre des droits miniers, réels et immobiliers, des baux d'exploitation du sable et du gravier, des autorisations d'extraction de ces substances ainsi que l'obtention de - certificats d'autorisation en application de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;
- L'inspection et le contrôle de l'exploitation du sable et du gravier sur le territoire;
- La perception des loyers et des redevances;
- La restauration des sablières et gravières après leur exploitation;
- Le service à la clientèle.

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

En vertu de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*, la MRC a la responsabilité d'administrer les territoires non organisés (TNO) compris sur son territoire. En ce sens, elle agit au même titre qu'une municipalité locale régie par le *Code municipal du Québec* à l'égard de ces territoires. La MRC adopte, entre autres, les règlements d'urbanisme des TNO, en établit le budget et en assure l'inspection municipale.

3. Les résultats de l'appréciation des risques

Critères d'évaluation des risques

À la suite d'une démarche auprès des municipalités, les 2 premiers critères d'évaluation des risques ont été sélectionnés et le comité régional a déterminé les autres principaux critères d'évaluation des risques. Le comité a décidé de jumeler des critères qui entraînaient des conséquences semblables pour la réalité de la MRC de La Matapédia au niveau du traitement des risques.

Principaux critères d'évaluation des risques

Principaux critères d'évaluation des risques	Niveau d'importance 1 à 5
Conséquences potentielles sur la population en générale Risque pouvant éventuellement causer de graves préjudices aux personnes, comme des blessures physiques et psychologiques, des décès, le relogement à long terme d'une partie de la population, le déplacement des biens exposés, etc.	1
Les conséquences potentielles sur les populations plus vulnérables Traiter en priorité un risque pouvant éventuellement causer de graves préjudices aux populations plus vulnérables telles que les personnes âgées, les jeunes enfants, les personnes à faible revenu, etc.	
Les conséquences potentielles sur les biens, les infrastructures et les services essentiels Traiter en priorité un risque pouvant éventuellement menacer la fourniture des services essentiels ou causer d'importants dommages aux biens et aux infrastructures qui les soutiennent (approvisionnement en eau potable, sécurité incendie, voirie, réseau routier, traitement des eaux usées, etc.).	2

Principaux critères d'évaluation des risques	Niveau d'importance 1 à 5
L'urgence d'agir Traiter en priorité un risque pouvant engendrer un sinistre à court terme et pour lequel il est urgent d'agir pour éviter que l'aléa en cause ne se produise ou pour en limiter les conséquences.	3
L'accroissement possible du risque Traiter en priorité un risque pouvant s'accroître si rien n'est fait ou pouvant s'accroître sous l'effet de facteurs tels que les changements climatiques.	
Les conséquences sur le milieu naturel et l'environnement Traiter en priorité un risque pouvant éventuellement menacer les écosystèmes et les milieux naturels du milieu (faune et flore).	4
Les capacités d'intervenir sur le risque pour en réduire l'importance Traiter en priorité un risque pour lequel l'organisation possède les ressources ou les capacités nécessaires pour en réduire l'importance à court terme (il peut s'agir de ressources financières, matérielles, humaines ou même de connaissances à la suite d'événements passés, etc.).	5

Caractérisation du milieu

Population (2023)

La population de la MRC de la Matapédia est de 17 904 pour 18 municipalités et 7 territoires non organisés, les TNO ne comptent que 24 résidents permanents au total. Les plus fortes concentrations de population se situent dans les centres des municipalités d'Amqui, Causapsal, Sayabec, Val-Brillant et Lac-au-Saumon. En annexe A il y a une cartographie des concentrations de population pour chaque municipalité.

Il n'y a pas de secteur identifié de population de minorité linguistique, ethnique ou de culture différence.

Il n'y a pas de secteur identifié où il y a une forte concentration de jeunes. La plus forte concentration de jeunes est répartie dans les écoles et garderies le jour pendant la semaine lors de la période des classes.

Liste des écoles et garderies (à plus forte concentration d'enfants)

Municipalité	Nom	Usage	Adresse
Amqui			
	École Sainte-Ursule	École primaire Éducation des Adultes	123, rue Desbiens
	École Caron	École primaire	50, rue Roy
	École Secondaire Armand-Saint-Onge	École Polyvalente	95, Avenue du Parc
	Centre de la petite enfance "Les Ptits Flots" Inc.	Service de garderie	7, rue Saint-Augustin
	Centre de la petite enfance "Les Ptits Flots" Inc. (Ancrage)	Service de garderie	15, rue Audet
	Centre de services scolaire des Monts-et-Marées	Garderie en milieu scolaire	125, rue Desbiens

Municipalité	Nom	Usage	Adresse
Causapscal			
	École Saint-Rosaire	École primaire	4, place de l'Église
	Polyvalente Forimont	École secondaire	145, rue Saint-Luc
	Centre de la petite enfance l'enfant rit Inc.	Service de garderie	154, rue Saint-Luc
Lac-au-Saumon			
	École Lac-au-Saumon	École primaire	81, rue du Rosaire
Saint-Damase			
	École La Volière	École primaire	377, rue de l'église
Saint-Léon-le-Grand			
	École Saint-Léon	École primaire	241, rue Gendron
Saint-Moïse			
	École Sœur-Rachel-Fournier	École primaire	127, Principale
	Service de garde l'enfant Joue	Service de garderie	55, rue Principale
Saint-Noël			
	École Saint-Noël	École primaire/	25, rue de l'église
Saint-Tharcisius			
	École Saint-Tharcisius	École primaire	75, rue Principale nord
Saint-Vianney			
	École Saint-Vianney	École primaire	160, avenue Centrale
Sayabec			
	École Sainte-Marie	École primaire	2, rue de l'Église
	Polyvalente de Sayabec	École Polyvalente	8, rue Keable
	Service de Garde l'enfant joue	Service de garderie	6-C, rue Keable
Val-Brillant			
	École Val-Brillant	École primaire	14, rue de la Fabrique

Il n'y a pas de secteur identifié à forte concentration pour les personnes âgées, la concentration des personnes âgées se situe dans les bâtiments identifiés pour ce groupe de population.

Liste des bâtiments pour personnes âgées ou à mobilité réduite

Municipalité	Nom	Usage	Adresse
Amqui			
	Château Bellevue d'Amqui	Maison pour personnes retraitées autonomes	190, avenue Gaétan-Archambault
	Manoir des Pignons	Maison pour personnes retraitées semi-autonomes	123, rue Desbiens
	Résidence Adrien-Ruel	Maison pour personnes retraitées non autonomes	8, rue des Mésange
	Coopérative d'habitation la Bocage	Maison pour personnes retraitées autonomes	42, rue Sainte-Ursule
	Coopérative d'habitation la Bocage	Maison pour personnes retraitées autonomes	44, rue Sainte-Ursule

Municipalité	Nom	Usage	Adresse
	Coopérative d'habitation la Bocage	Maison pour personnes retraitées autonomes	46, rue Sainte-Ursule
Causapscal			
	Seigneurie Mon Toit	Maison pour personnes retraitées semi-autonomes	10, rue Rioux
	Résidence les Perles de sagesse Inc.	Maison pour personnes retraitées semi-autonomes	368, rue du Docteur Bergeron
Lac-au-Saumon			
	Résidence Marie-Anne Ouellet	CHSLD	6, rue Turbide
	La Corp. Congrégation des S.R.C	Bâtiment à vocation religieuse et maison pour personnes retraitées semi-autonomes (changement de propriétaire à venir)	13, Rue du Foyer
	Résidence du Lac	Maison pour personnes retraitées semi-autonomes	10, rue Rioux
Saint-Léon-le-Grand			
	Résidence Léonaise	Maison pour personnes retraitées autonomes	18, Place de L'Église
Sayabec			
	Résidence chez Nath Inc.	Maison pour personnes retraitées semi-autonomes (fermeture prévue)	16, rue de l'église
	Résidence Ghislain Lizotte	Maison pour personnes retraitées semi-autonomes	20, rue Boulay
	Pavillon Chanoine Saindon	Maison pour personnes retraitées autonomes	5, rue Keable
	Résidence Alphonse Ross	Maison pour personnes retraitées autonomes	5-A, rue Keable
	Résidence la Seigneurie	Maison pour personnes retraitées autonomes	5-B, rue Keable

Il n'y a pas vraiment de secteur identifié de population défavorisée. Cependant, ce groupe de population se retrouve souvent dans les secteurs où il y a des HLM ou des coopératives/sociétés d'habitation.

HLM

Municipalité	Nom	Nombre de logements	Adresse/secteur
Amqui			
	Société d'habitation du Québec	40	50, rue Ludger-Leblanc
	Société d'habitation du Québec	40	60, rue Ludger-Leblanc
	Société d'habitation du Québec	12	133 à 135, rue des Pins
	Société d'habitation du Québec	10	114, rue du Pont
	Office municipal d'habitation	15 duplex	10 au 39, rue Côteau-Henri-Larue
	Office municipal d'habitation	9 duplex 4 triplex Un 4 logements	10 au 38, rue George-Étienne-Guérette
	Office municipal d'habitation (Résidence Marc Bastien)	9	120, rue du Pont
	Office municipal d'habitation (Résidence Marc Bastien)	9	124, rue du Pont
Causapscal			
	Immobilière SHQ	15	16, rue des Pins
	Immobilière SHQ	12	18 à 20, rue des Pins
	Immobilière SHQ	10 duplex	233 au 252, rue Beaulieu
	Immobilière SHQ	5 duplex	30 à 48, rue Guérette
Lac-au-Saumon			
	Immobilière SHQ	8	29, rue Turcotte
	Coopérative d'habitation la Sauvegarde de Lac-au Saumon	2 x 4 logements	18 au 32, rue Turbide
	Pavillon Bouillon	15 logements	18, rue du Noviciat
Saint-Moïse			
	Immobilière SHQ	11	8, rue du HLM
Saint-Tharcisius			
	Immobilière SHQ	6	35, rue Saint-Jean
Saint-Vianney			
	Immobilière SHQ	6	55, rue Ouellet
	Immobilière SHQ	6	65, rue Ouellet
Sayabec			
	Société d'habitation du Québec	10	34, rue Pierre-Brochu
	Société d'habitation du Québec	10	36, rue Pierre-Brochu
	Société d'habitation du Québec	8 duplex	2 au 32, Pierre- Brochu (côté pair)
Val-Brillant			
	Immobilière SHQ	10	10, rue Saint-Louis

Logement multiple 4 logements et plus

Municipalité	Nom	Nombre de logements	Adresse
Alberville			
	Les habitations d'Alberville	6	301, rue Saint-Raphaël Sud
Amqui			
	Privé	6	84, rue Charles-Viens
	Privé	6	90 rue Charles-Viens
	Privé	8	93, rue Charles-Viens
	Privé	8	96, rue Charles-Viens
	Garage Jean-Yves Imbault Inc.	5	25, rue Desbiens
	Privé	7	54, rue Desbiens
	Privé	12	109 rue Desbiens
	Privé	6	115, rue Desbiens
	Privé	6	115, rue des Pins
	Habitation Logival Inc.	14	127, rue des Pins
	Privé	4	8, rue D'Auteuil
	Privé	8	34, rue D'Auteuil
	Privé	6	58, rue D'Auteuil
	Habitation Logival Inc.	12	90 à 92, rue de la Fabrique
	Habitation Logival Inc.	14	95, rue de la Fabrique
	Les Immeubles N.S.V Cassista SENC	8	123, Avenue Gaétan-Archambault
	Privé	6	161, Avenue Gaétan-Archambault
	Privé	6	165, Avenue Gaétan-Archambault
	Privé	6	101, rue Laval
	Immeuble à Condos	8	31, rue Morency
	Privé	4	66, Avenue du Parc
	Habitations Bertrand Lamarre	11	8, rue Poirier
	Habitation Logival Inc.	9	18, rue Poirier
	Habitation Logival Inc.	9	20, rue Poirier
	Privé	4	31, rue du Pont
	Les immeubles Jérôme Lavoie Inc.	5	43, rue du pont
	L'Apothicaire de la Vallée Inc.	4	44, rue du Pont
	Habitation Logival Inc.	12	130 à 132, rue du Pont
	Privé	6	14, rue Proulx
	Construction d'équerre Inc.	5	45, rue Proulx
	Privé	6	59, rue Proulx
	Privé	4	69, rue Proulx
	Les Immeubles N.S.V Cassista SENC	8	128, Boulevard Saint-Benoît ouest
	Les Immeubles N.S.V Cassista SENC	7	170 à 174, Boulevard Saint-Benoît ouest
	Privé	5	210, Boulevard Saint-Benoît ouest
	Privé	7	57, rue Sainte-Ursule
	Privé	4	66, rue Sainte-Ursule
	Privé	4	91, rue Sainte-Ursule
	Privé	5	105, rue Sainte-Ursule
	Privé	4	456, route 132 ouest

Municipalité	Nom	Nombre de logements	Adresse
Causapscal			
	Privé	4	120, rue Dancause
	Privé	5	248, rue Desbiens
	Habitation Causapscal Inc.	6	11, rue des Pins
	Habitation Causapscal Inc.	6	13, rue des Pins
	Résidence G.K Laflamme	12	18 et 20, rue des Pins
	Habitation Causapscal	6	150, rue de la Fabrique
	Habitation Causapscal	6	152, rue de la Fabrique
	Privé	4	14 à 16-A, rue Morin
	Privé	7	65, rue Saint-Jean-Baptiste
	Privé	4	81, rue Saint-Jacques Nord
	Privé	6	93 à 99, rue Saint-Jacques Nord
	Privé	4	530 à 536, rue Saint-Jacques nord
	Ameublement M.G Michaud Inc.	10	287, rue Saint-Jacques nord
	Privé	5	123, rue Saint-Jacques Sud
	Privé	12	421, rue Saint-Jacques nord
Lac-au-Saumon			
	Pas de 4 logements et plus autre que les HLM		
Saint-Alexandre-des-Lacs			
	Privé	6	34, rue de l'église
Saint-Cléophas			
	Les immeubles Jérôme Lavoie Inc.	6	308, rue principale
Saint-Damase			
	Privé	6	2, rue Lavoie
Sainte-Florence			
	Gestion Stéphane Lévesque et fils Inc.	10	6, rue Beurivage nord
	Privé	5	66, rue Beurivage nord
	Privé	5	58 à 66, rue Beurivage sud
Sainte-Irène			
	Pas de 4 logements et plus		
Sainte-Marguerite-Marie			
	Pas de 4 logements et plus		
Saint-Léon-le-Grand			
	Les habitations Lafrance	6	270, rue Saint-Pierre
	Privé	4	267, rue Gendron
Saint-Moïse			
	Privé	4	106 à 112, rue Principale
	Privé	4	385, route 132
Saint-Noël			
	Privé	4	1, rue de l'Église
	Les habitations Tartigou Inc.	6	15, rue Saint-François
Saint-Tharcisius			
	Les logements Blais Inc.	4	20, rue de la Fabrique
	Les logements Blais Inc.	4	30, rue de la Fabrique

Municipalité	Nom	Nombre de logements	Adresse
Saint-Vianney			
	Privé	4	195, Avenue Centrale
	Privé	4	405, Avenue Centrale
	Privé	4	455, Avenue Centrale
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui			
	Privé	6	140, route 195
Sayabec			
	Privé	7	32, rue Boulay
	Privé	5	7, rue de l'Église
	Privé	8	15, Boulevard Joubert est
	Privé	5	18, Boulevard Joubert ouest
	Privé	5	57, Boulevard Joubert ouest
	Privé	4	59, Boulevard Joubert ouest
	Privé	4	17, rue Keable
	Les immeubles L.A.J. Caron Ltée	7	22, rue Lacroix
	Privé	7	20, rue Thibault
Val-Brillant			
	Immobilier Gendron Inc.	6	31, rue Saint-Pierre ouest
	Les habitations Place Michaud	4	1 à 7, rue Paradis
	Les habitations Place Michaud	4	9 à 15, rue Paradis

Bâtiment à vocation particulière et autres bâtiments importants pour les municipalités

Incluant les biens culturels et patrimoniaux et autres établissements de communauté religieuse, centre de soutien pour différentes clientèles

Municipalité	Nom	Utilisation	Adresse
Albertville			
	Église	Bâtiment à vocation religieuse	1090, rue Principale
	Bureau et salle municipale	Centre de coordination et d'hébergement temporaire	1058, rue Principale
	Garage municipal	Entreposage, entretien et réparation d'équipement municipal	1058, rue Principale
	Coopérative d'Albertville	Station-service avec réparation de véhicules et restaurant	1065, rue Principale
	Club motoneige la coulée verte	Établissement avec restauration	314, rue Saint-Raphaël sud
	Bureau de poste	Bureau de poste	316, rue Saint-Raphaël sud
	École élémentaire	Bâtiment non utilisé	1096, rue Principale

Municipalité	Nom	Utilisation	Adresse
	Bâtiment Telus	Équipement de télécommunication	313, rue Saint-Raphaël sud
Amqui			
	Hôpital et CLSC	Service d'hôpital	135, avenue Gaétan-Archambault
	Centre médical de la Vallée	Services médicaux	22-1, rue du pont
	Église	Bâtiment à vocation religieuse	90, rue Desbiens
	La fabrique de la paroisse	Presbytère	88, rue Desbiens
	Centre chrétien d'Amqui	Bâtiment à vocation religieuse	6, rang Saint-Paul
	Congrégation des témoins de Jéhovah d'Amqui	Bâtiment à vocation religieuse	428, route 132 ouest
	Hôtel de ville	(Centre de coordination)	20, promenade Marcel-Rioux
	Palais de justice	Administration publique provinciale	29, Boulevard Saint-Benoît ouest
	Garage Municipal	Garage d'entreposage et de réparation d'équipement municipal	30, Avenue du Parc
	Bibliothèque	Bibliothèque	24, Promenade Marcel-Rioux
	Salle communautaire	Salle multifonctionnelle, centre d'hébergement temporaire)	59, Avenue du Parc
	Carrefour Sportif	Centre récréatif	55, rue du Carrefour-sportif
	Aréna	Aréna et activité connexe	51, rue du Carrefour-sportif
	Poste de police (SQ)	Sécurité publique	155, Avenue Gaétan-Archambault
	Caserne de pompiers	Protection contre les incendies et activités connexes	21, rue des Ateliers
	Château Bellevue d'Amqui.	Maison pour personnes retraitées autonomes	190, Avenue Gaétan-Archambault
	Manoir des Pignons	Maison pour personnes retraitées autonomes	123, rue Desbiens
	Centre de la petite enfance "Les Ptits Flots" Inc.	Service de garderie	7, rue Saint-Augustin
	Centre de la petite enfance "Les Ptits Flots" Inc. (Ancrage)	Service de garderie	15, rue Audet
	École Sainte-Ursule	École primaire, éducation des Adultes	123, rue Desbiens
	École Caron	École primaire	50, rue Roy
	École Secondaire Armant-Saint-Onge	École Polyvalente	95, Avenue du Parc
	Centre matapédien d'études collégiales	Collège d'enseignement général et professionnel	92, rue Desbiens

Municipalité	Nom	Utilisation	Adresse
	Centre de formation professionnelle	École de métiers	87, rue d'Auteuil
	Résidence Adrien-Ruel	Maison pour personnes retraitées non autonomes	8, rue des Mésanges
	Telus	Service de télécommunication	24, rue d'Auteuil
	Telus	Service de télécommunication	310, route 132 est
	Bureau de poste	Service postal	12, Avenue du Parc
	Bureau administratif de la MRC de La Matapédia	Immeuble à bureaux	420, route 132 ouest
	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle	Service divers	144, rue du Pont
	Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent		30, Boulevard Saint-Benoît est
	Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia	Service bancaire	15, rue du Pont
	Banque nationale	Service bancaire	30, boulevard Saint-Benoît est
	Pharmacie Familiprix	Vente au détail de médicaments et d'articles divers	22, rue du pont, Amqui
	Pharmacie Brunet	Vente au détail de médicaments et d'articles divers	30, boulevard Saint-Benoît est
	Société immobilière GP Inc.	Immeuble commercial	30, Boulevard Saint-Benoit est
	Complexe funéraire de la Vallée	Salon funéraire	11, rue Proulx
	Georges Fournier et fils	Salon funéraire	110, avenue Gaétan-Archambault
	Moisson Vallée	Fondation et organisme de charité	54-1, rue du Pont
	Club de l'Âge d'or d'Amqui	Loisir et autres activités culturelles	91, rue du Collège
	La Jeunathèque d'Amqui Inc.	Maison des jeunes	24, rue Maisonneuve
Causapscal			
	Église	Bâtiment à vocation religieuse	1, Place de l'Église
	Bureau municipal	Centre de coordination et salle de presse	1, rue Saint-Jacques Nord

Municipalité	Nom	Utilisation	Adresse
	Seigneurie Mon Toit	Maison pour personnes retraitées autonomes	10, rue Rioux
	Résidence les Perles de sagesse inc.	Maison pour personnes retraitées autonomes	368, rue du Docteur Bergeron
	Centre de la petite enfance l'enfant rit Inc.	Service de garderie	154, rue Saint-Luc
	École Saint-Rosaire	École primaire	4, place de l'Église
	École polyvalente	École polyvalente	145, rue Saint-Luc
	Centre de foresterie	École de métier	165, rue Saint-Luc
	Caserne de pompiers	Garage Équipement incendie	12, rue des pins
	Garage municipal	Garage d'entreposage et de réparation d'équipement municipal	677, route 132 ouest
	Telus	Service de télécommunication	97, rue Notre-Dame
	Bureau de poste	Service postal	480, rue Saint-Jacques nord
	Service Canada	Centre de service du gouvernement canadien	8, rue Saint-Jacques nord
	Centre sportif Gérard Duchesne	Centre sportif multidisciplinaire	3, rue Saint-Jacques nord
	Centre culturelle Gérard Charette	Amphithéâtre, auditorium et bibliothèque	3, place de l'église
	CLSC	Centre local de service communautaire	558, rue Saint-Jacques nord
	Georges Fournier et fils	Salon funéraire	175, rue Desbiens
	Club de l'Âge d'or de Causapsal	Lieu d'assemblée pour les loisirs	139, rue de la Fabrique
	Maison des jeunes de Causapsal	Maison des jeunes	100, rue de la Fabrique
	Motel du Vallon SENC	Hébergement	609, route 132 ouest
	Auberge la Coulée Douce	Gîte touristique	21, rue Boudreau
	Site Historique Matamajaw	Exposition d'objets culturel (musée)	53, rue Saint-Jacques sud
	Faucus	Corporation de Développement Faunique Touristique et Culturelle	48, rue Saint-Jacques sud
	CGRMP	Activités connexes à la pêche en eau douce	462, rue Saint-Jacques nord
	Protection de la faune	Fonctions préventives et activités connexes	558-A, rue Saint-Jacques nord
	Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia	Service bancaire	55, rue Saint-Jacques nord
Lac-au-Saumon			
	Résidence Marie-Anne Ouellet	CHSLD	6, rue Turbide

Municipalité	Nom	Utilisation	Adresse
	La Corp. Congrégation des S.R.C	Bâtiment à vocation religieuse et RPA	13, Rue du Foyer
	Résidence du Lac	RPA	10, rue Rioux
	École Lac-au-Saumon	École primaire	81, rue du Rosaire
	Centre multifonctionnel	Église, salle de spectacle, locaux municipaux, centre d'hébergement temporaire	42, rue Bouillon
	Bureau municipal	Centre de coordination et salle de presse	36, rue Bouillon
	Caserne de pompiers	Garage Équipement incendie	24, place de la Municipalité
	Garage municipal	Garage d'entreposage et de réparation d'équipement municipal	20, place de la Municipalité
	Bureau de poste		293, rue Saint-Edmond
	Oratoire Saint-Joseph	Bâtiment religieux, salle de spectacle	31, rue de l'Oratoire
	Service Myriam-de-la-Vallée	Maison d'institution religieuse	405, route 132
	Pavillon Bouillon Inc.	Multi logement 15 logements	18, rue du Noviciat
	Société Québécoise des infrastructure	Garage d'équipement et d'entretien pour le MTQ	19, Route 132
	Georges Fournier et fils	Salon funéraire	23, rue du Pont
	Club des 50 ans et plus	Lieu d'assemblée pour les loisirs	37, rue de l'église
	Caserne à Beffroi	Maison des jeunes	24, rue Bouillon
	Motel des Cèdres	Hébergement	54, route 132
Saint-Alexandre-des-Lacs			
	Église	Bâtiment à vocation religieuse	16, rue Principale
	Bureau et salle municipale	Centre de coordination et d'hébergement temporaire avec cafétéria	17, rue de l'Église
	Garage municipal	Entreposage, entretien et réparation d'équipement municipal	17, Rue de l'église
	Bureau de poste	Bureau de poste	14, rue Principale
	Bâtiment Telus	Équipement de télécommunication	17, Rue de L'Église
	Miel Vallée Fleurie/Framboisière	Apiculture, récolte et boutique et transformation de baies	19, rue Savoie

Municipalité	Nom	Utilisation	Adresse
	Garage Luc Turcotte	Service de réparation automobile	191, route Saint-Alexandre
Saint-Cléophas			
	Église	Bâtiment à vocation religieuse	352, rue Principale
	Bureau et salle municipale	Centre de coordination et d'hébergement temporaire	356, rue Principale
	Garage municipal	Entreposage, entretien et réparation d'équipement municipale	370, rue Principale
	Bureau de poste	Bureau de poste	14, rue Principale
	Bâtiment Telus	Équipement de télécommunication	17, Rue de l'Église
Saint-Damase			
	Église	Bâtiment à vocation religieuse	372, rue de l'Église
	Bureau municipal	Centre de coordination	18, Avenue du centenaire
	École La Volière	École élémentaire	377, rue de l'église
	Centre récréatif	Activités de loisirs, Hébergement temporaire	379, rue de l'Église
	Garage municipal	Entreposage, entretien et réparation d'équipement municipal	437, 7 ^e rang est
	Bureau de poste	Bureau de poste	369, rue de l'église
	Bâtiment Telus	Équipement de télécommunication	22, Avenue du centenaire
	Maison Funéraire J. St-Amand et fils	Salon Funéraire	367, rue de l'Église
Sainte-Florence			
	Église	Bâtiment à vocation religieuse	16, rue Beurivage nord
	Bureau et salle municipale	Immeuble à bureaux, gymnase, bibliothèque, salle municipale. Centre de coordination et d'hébergement temporaire	6, rue des Loisirs
	Coopérative forestière de la Matapédia	Industrie du bois	810, route 132
	Bureau de poste	Bureau de poste	54, rue Beurivage sud
	Bâtiment Telus	Équipement de télécommunication	38, rue du Pont
Sainte-Irène			
	Église	Bâtiment à vocation religieuse	366, rue Principale

Municipalité	Nom	Utilisation	Adresse
	Bureau et salle municipale	Centre de coordination et d'hébergement temporaire avec cafétéria	362, rue de la Fabrique
	Garage municipal	Entreposage, entretien et réparation d'équipement municipal	Rue Ruest (n'a pas de numéro civique)
	Coopérative de consommateur de Saint-Irène	Station-service, dépanneur et restaurant	341, rue Principale
	Parc régional de Val-d'Irène	Centre de Ski, Boutique, restaurant	115, route Val-d'Irène
	Parc régional de Val-d'Irène	Hébergement	115, route Val-d'Irène
	Bâtiment Telus	Équipement de télécommunication	169, route Sainte-Irène
Sainte-Marguerite-Marie			
	Centre Communautaire	Bureau, salle municipale, bibliothèque, lieu de culte, coopérative, dépanneur avec station-service et bar. Centre de coordination et d'hébergement temporaire	15 et 19, route de La Vérendrye
	Garage municipal	Entreposage, entretien et réparation d'équipement municipal	213, Chemin Kempt
	Énergie Éolienne vent du Kempt S.E.C	Immeuble à bureaux	Route Rioux (pas de numéro civique en face du 18, route Rioux)
	Telus	Équipement de télécommunication	19, route de La Vérendrye
Saint-Léon-le-Grand			
	Église	Bâtiment à vocation religieuse	20, place de l'Église
	Bureau et salle municipale	Centre de coordination et d'hébergement temporaire avec cafétéria	8 A, place de l'Église
	Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia	Service bancaire	8, Place de l'église
	École Saint-Léon	École élémentaire, Bibliothèque, centre d'hébergement temporaire	241, rue Gendron
	Résidence Léonaise	Résidence pour personnes âgées	18, Place de L'Église
	Centre récréatif	Activités de loisirs, Gymnase	
	Garage municipal	Entreposage, entretien et réparation d'équipement municipal	300, Chemin Nord de la Rivière-Humqui

Municipalité	Nom	Utilisation	Adresse
	Garage municipal	Entreposage, entretien et réparation d'équipement municipale	265, rue Plourde
	Bureau de poste	Bureau de poste	299, rue Gendron
	Bâtiment Telus	Équipement de télécommunication	192, route 195
Saint-Moïse			
	Église	Bâtiment à vocation religieuse, Hébergement temporaire	117, rue Principale
	Bureau municipal	Centre de coordination	117-B, rue Principale
	Garage Municipale	Entreposage, entretien et réparation d'équipement municipal	270, route 132
	École Sœur-Rachel-Fournier	École élémentaire	127, Principale
	CLSC	Service médical et de santé	125, rue Principale
	Centre municipal	Centre multifonctionnel Hébergement temporaire	120, Principale
	Centre des loisirs	Activités de loisirs	15, rue Fraser
	Bureau de poste	Bureau de poste	82, rue Principale
	Bâtiment Telus	Équipement de télécommunication	117, rue Principale
	Caisse Desjardins	Service bancaire	104, rue Principale
	Service de garde l'enfant Joue	Service de garderie	55, rue Principale
	Maison funéraire Joseph Saint-Amand	Salon Funéraire	114, rue Principale
Saint-Noël			
	Église	Bâtiment à vocation religieuse, hébergement temporaire	33, rue de l'Église
	Bureau municipal	Centre de coordination, entreposage, entretien et réparation d'équipement municipal	19 A, rue Turcotte
	Garage Municipale	Entreposage, entretien et réparation d'équipement municipal	48, rue Saint-Georges
	École Saint-Noël	École élémentaire	25, rue de l'église
	Centre récréatif	Activités de loisirs, salle de quilles	51, rue de l'Église
	Caserne de pompiers	Entreposage d'équipement incendie	39, rue Saint-François
	Bureau de poste	Bureau de poste	10, rue Saint-Joseph est
	Bâtiment Telus	Équipement de télécommunication	Rue Saint-Alphonse

Municipalité	Nom	Utilisation	Adresse
	Georges Fournier & Fils	Salon Funéraire	57, rue Saint-François
	Résidence Beauséjour	RPA (n'est plus en activité)	15, rue de l'Église
Saint-Tharcisius			
	Église	Bâtiment à vocation religieuse (n'est plus utilisé)	35, rue Principale Nord
	École	École élémentaire et centre d'hébergement temporaire	75, rue Principale Nord
	Bureau municipal	Centre de coordination	55, rue Principale Nord
	Garage municipal	Entreposage, entretien et réparation d'équipement municipale	105, rue de la Fabrique
	Bureau de poste	Bureau de poste	120, rue Principale Nord
	Bâtiment Telus	Équipement de télécommunication	40, Chemin du Moulin
	Dépanneur Saint-Tharcisius coopérative de solidarité	Dépanneur avec station-service et services de cantine	65, rue Principale ouest
	Garage Yanick Jean	Service de réparation automobile	80, Chemin du Moulin
Saint-Vianney			
	Église	Bâtiment à vocation religieuse (n'est plus utilisé)	37, rue de l'Église
	École	École élémentaire et centre d'hébergement temporaire	160, avenue Centrale
	Bureau municipal	Centre de coordination	160, avenue Centrale
	Garage municipal	Entreposage, entretien et réparation d'équipement municipal	Route 195 (pas de numéro civique accès par une rue projetée)
	Bureau de poste	Bureau de poste	125, avenue centrale
	Bâtiment Telus	Équipement de télécommunication	Rue du Moulin à côté du 105, rue du Moulin
	Complexe municipal Jean-Guy Roy	Épicerie avec station-service, salle communautaire, Hébergement temporaire substitut	140, route 195
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui			
	Église	Bâtiment à vocation religieuse	152, route 195
	Centre multifonctionnel	Bureau et salle municipale, centre de coordination et d'hébergement temporaire, bibliothèque	146, route 195

Municipalité	Nom	Utilisation	Adresse
	Salle paroissiale	Lieu de rassemblement, salle de spectacle	147, route 195
	Dépanneur Lac-Humqui Inc.	Station-service avec dépanneur	164, route 195
	Garage municipal	Entreposage, entretien et réparation d'équipement municipale	66, route 195
	Bureau de poste	Bureau de poste	145, route 195
	Bâtiment Telus	Équipement de télécommunication	150, rue du Collège
Sayabec			
	Église de la fabrique du Saint-Nom-de-Marie	Bâtiment à vocation religieuse (centre d'hébergement temporaire)	1, rue de l'église
	Bureau municipal	Centre de coordination et salle de presse	3, rue Keable
	Garage municipal	Garage d'entreposage et de réparation d'équipement municipal	16, rue Marcheterre
	Garage municipal	Garage d'entreposage et de réparation d'équipement municipal	30, rue de l'Église
	Bell	Service de télécommunication	3, rue Boulay
	Telus	Service de télécommunication	21, rue Marcheterre
	Résidence chez Nath Inc.	Maison pour personnes retraitées autonomes	16, rue de l'église
	Résidence Ghislain Lizotte	Maison pour personnes retraitées autonomes	20, rue Boulay
	Service de Garde l'enfant joue	Service de garderie	6-C, rue Keable
	École Sainte-Marie	École primaire	2, rue de l'Église
	École Polyvalente de Sayabec	École Polyvalente	8, rue Keable
	Caserne de pompiers	Garage équipement incendie	34, rue Boulay
	Bureau de poste	Service postal	18, rue de l'Église
	Centre sportif David Pelletier	Centre sportif multidisciplinaire	7, rue Lacroix
	CLSC	Centre local de service communautaire	7, rue Saindon
	Georges Fournier et fils	Salon funéraire	5, rue Marcheterre
	Club de l'Âge d'or de Sayabec	Lieux d'assemblée pour les loisirs	1, rue de l'Église (sous-sol)
	Maison des jeunes de Sayabec	Maison des jeunes	6-A, rue Keable

Municipalité	Nom	Utilisation	Adresse
	Services préhospitaliers Paraxion Inc.	Service d'Ambulance	3, rue Lacroix
	Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia	Service bancaire	2, rue Saint-Arthur
	Le lièvre à bicyclette-Maison d'hôte	Gîte touristique	3, rue de l'Église
	Gîte le Relais Dort	Gîte touristique	87, rue de l'Église
	Gare de Sayabec - La Caboose	Musée du patrimoine	11, route 132 ouest
	Auberge Camping du Lac-Malcom Inc.	Hôtel	123, route du Lac-Malcom
Val-Brillant			
	Église	Bâtiment à vocation religieuse	1-A, rue Saint-Pierre ouest
	Bureau municipal	Centre de coordination	11, rue Saint-Pierre ouest
	École Val-Brillant	École primaire	14, rue de la Fabrique
	Caserne de pompiers	Garage Équipement incendie	76, route 132 est
	Garage Municipal	Garage d'entreposage et de réparation d'Équipement municipale	64, route Lauzier
	Bureau de poste	Service postal	28, rue Saint-Pierre est
	La Cédrière	Bâtiment de loisir et autre activité culturelle, centre d'hébergement temporaire	38, rue des Cèdres
	Club de l'Âge d'or	Association civique, sociale et fraternelle	5, rue Saint-Pierre ouest
	Georges Fournier et fils inc.	Salon funéraire	19, rue Paradis
	Immobilière SHQ	Multi logements 10 logements	10, rue Saint-Louis
	Immobilier Gendron Inc.	Résidence de touriste	31, rue Saint-Pierre ouest

Réseaux et Infrastructures

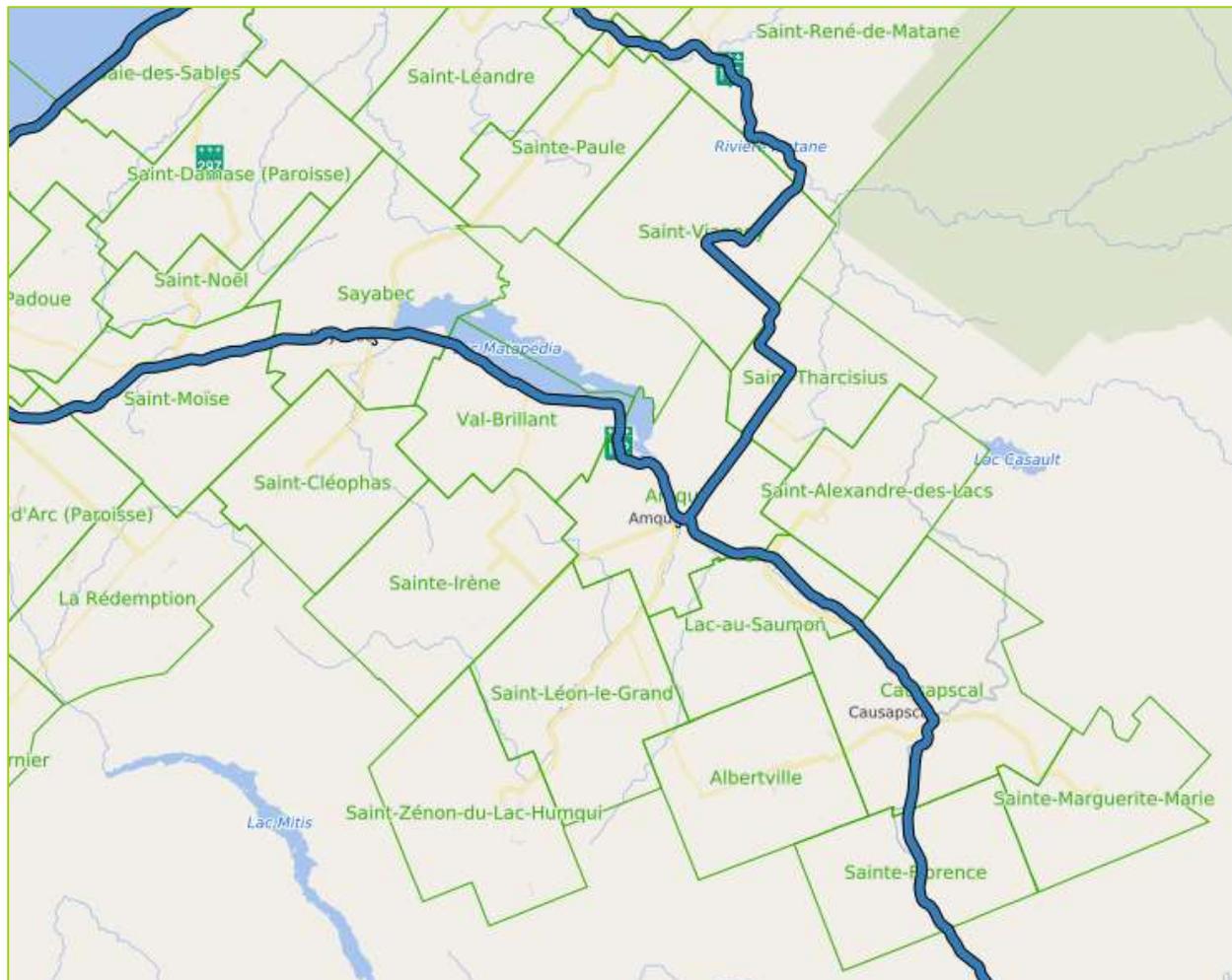
Principaux réseaux de transport

Il n'y a pas de transport maritime et aérien, seulement du transport routier et ferroviaire

Routier

Les routes 132 et 195 sont les axes routiers principaux dans la MRC de La Matapédia, la route 132 passe dans les municipalités de Saint-Moïse, Sayabec, Val-Brillant, Amqui, Lac-au-Saumon, Causapsal et Sainte-Florence. La route 195 traverse les municipalités de Saint-Vianney, Saint-Tharcisius, Amqui, Saint-Léon-le-Grand et Saint-Zénon-du-Lac-Humqui.

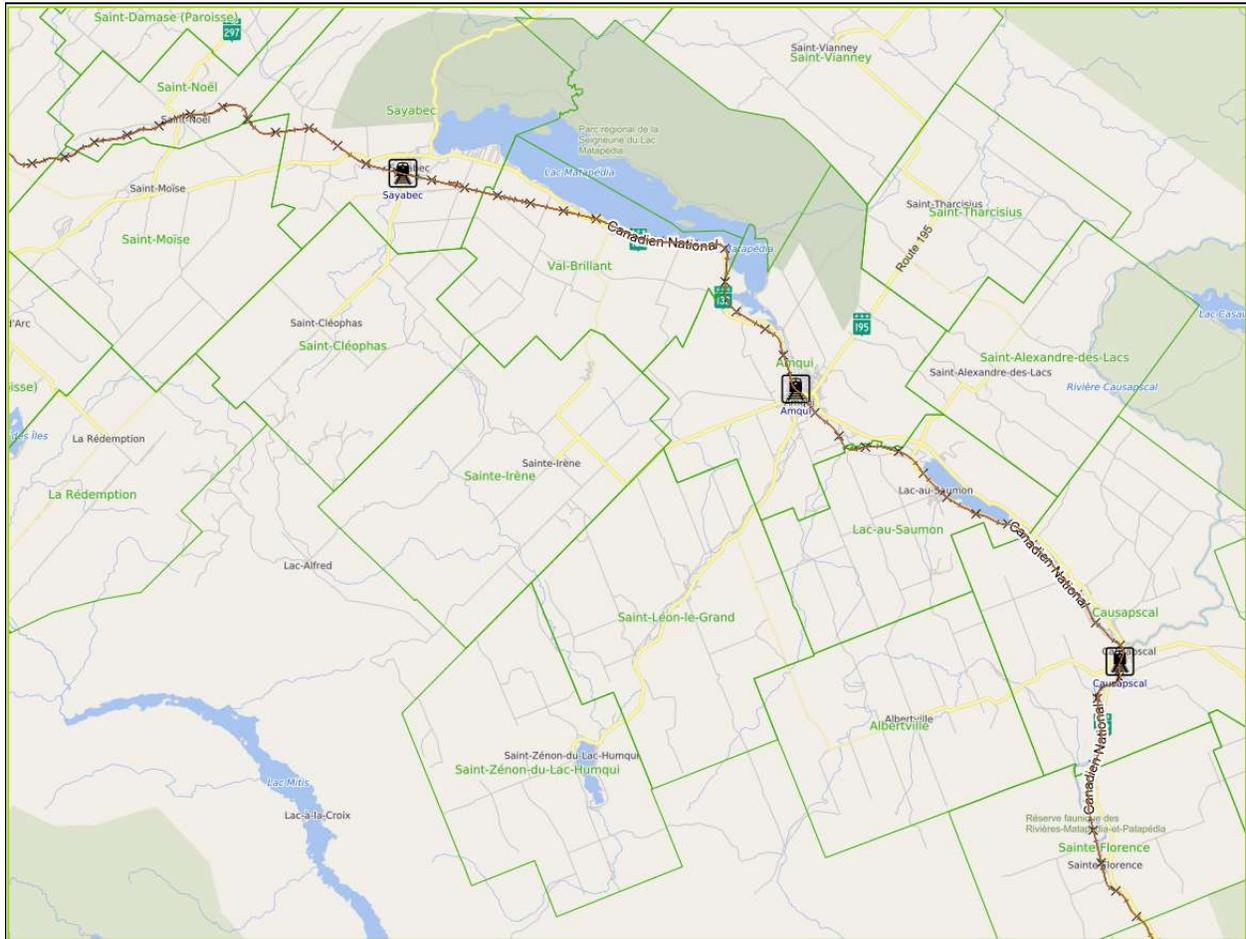
Annexe B, cartographie des ponts, rues, routes, chemins et rang par municipalité.



(Source : IGO2)

Ferroviaire

Une voie Ferrée traverse la MRC de La Matapédia d'est en ouest, elle passe dans les municipalités de Saint-Moïse, Saint-Noël, Sayabec, Val-Brillant, Amqui, Lac-au-Saumon, Causapsal et Sainte-Florence et longe le lac Matapédia ainsi que la rivière Matapédia et la route 132.



(Source : IGO2)

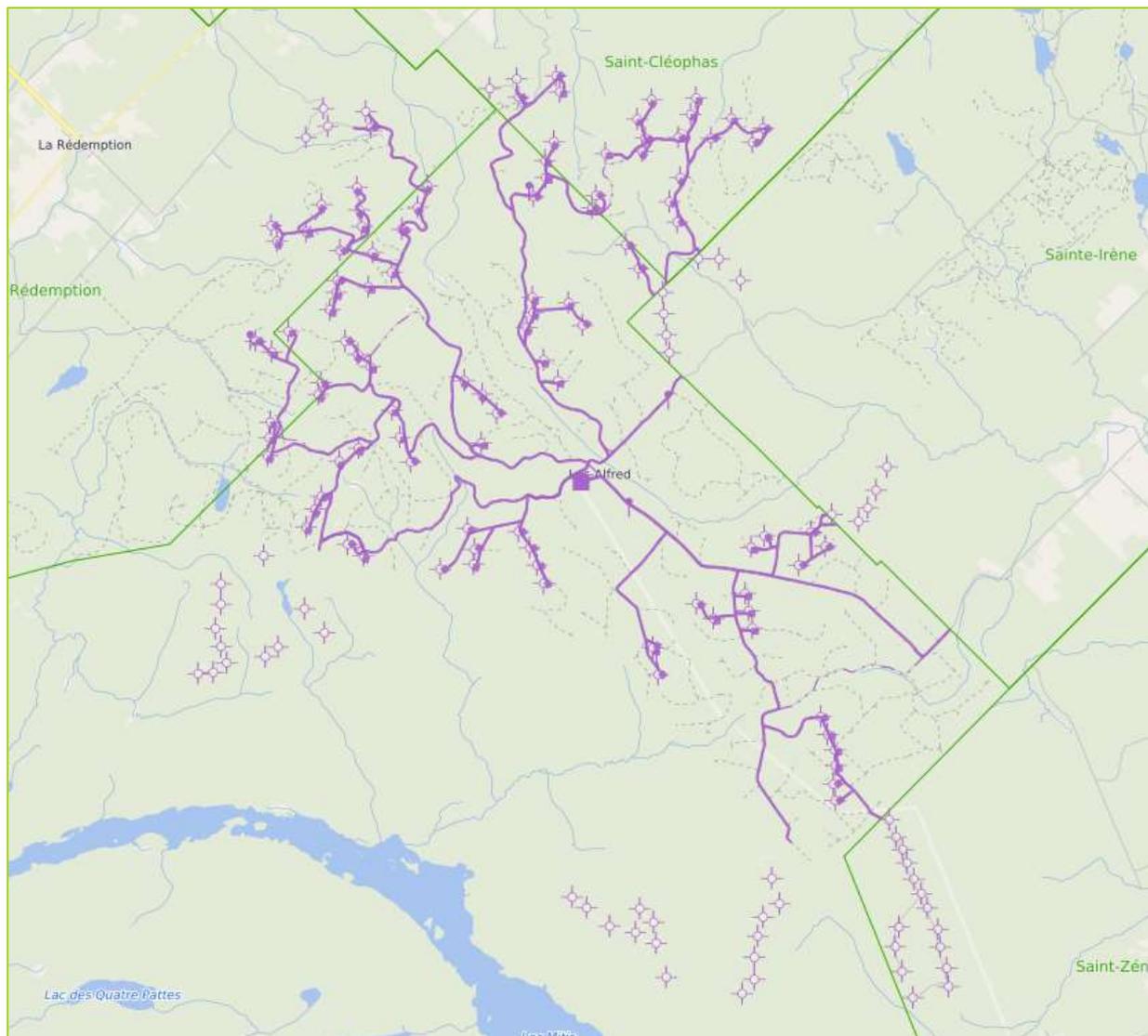
Infrastructures liées au transport de l'énergie

Dans la MRC de La Matapédia, les seules infrastructures liées à l'énergie sont celles concernant l'électricité.

Parcs éoliens

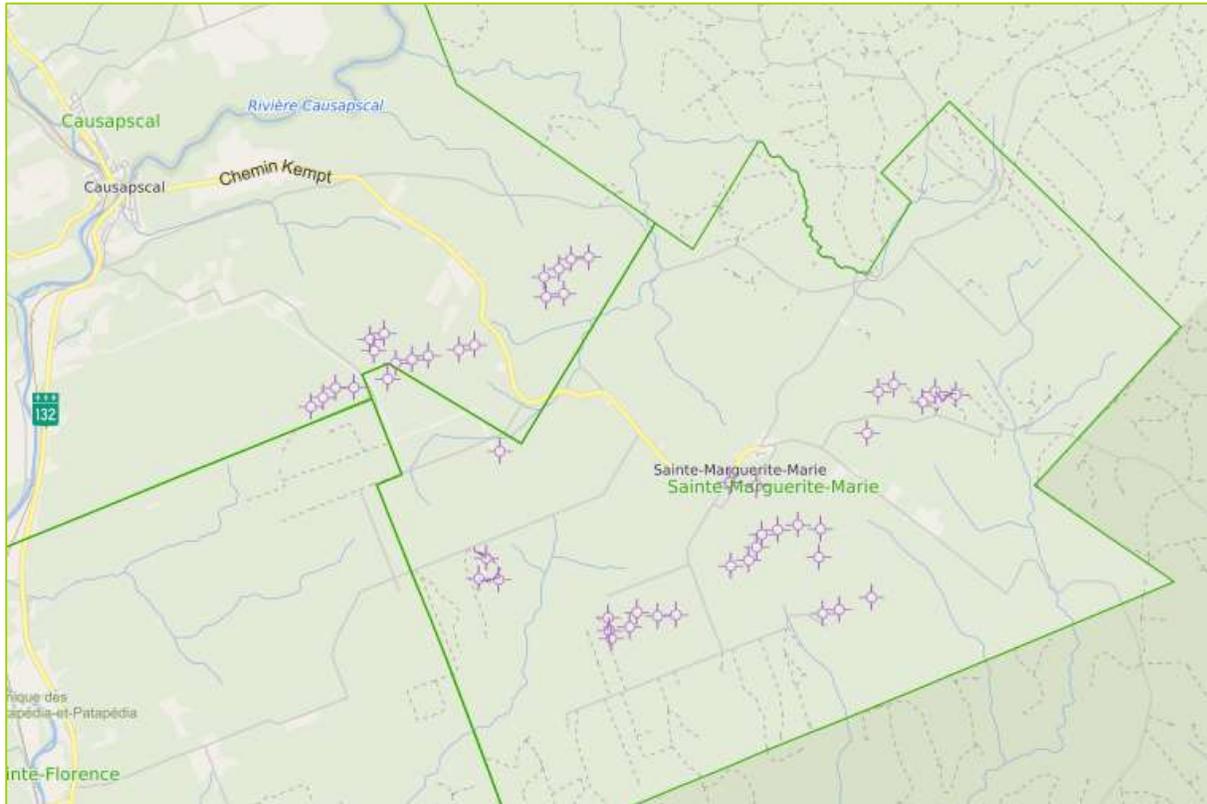
3 Parcs éoliens se situent sur le territoire de la MRC de La Matapédia.

Le Parc éolien du Lac -Alfred est situé principalement dans le TNO du Lac-Alfred, des infrastructures sont également situées dans les municipalités de Saint-Cléophas, Sainte-Irène et Saint-Zénon-du-Lac-Humqui.



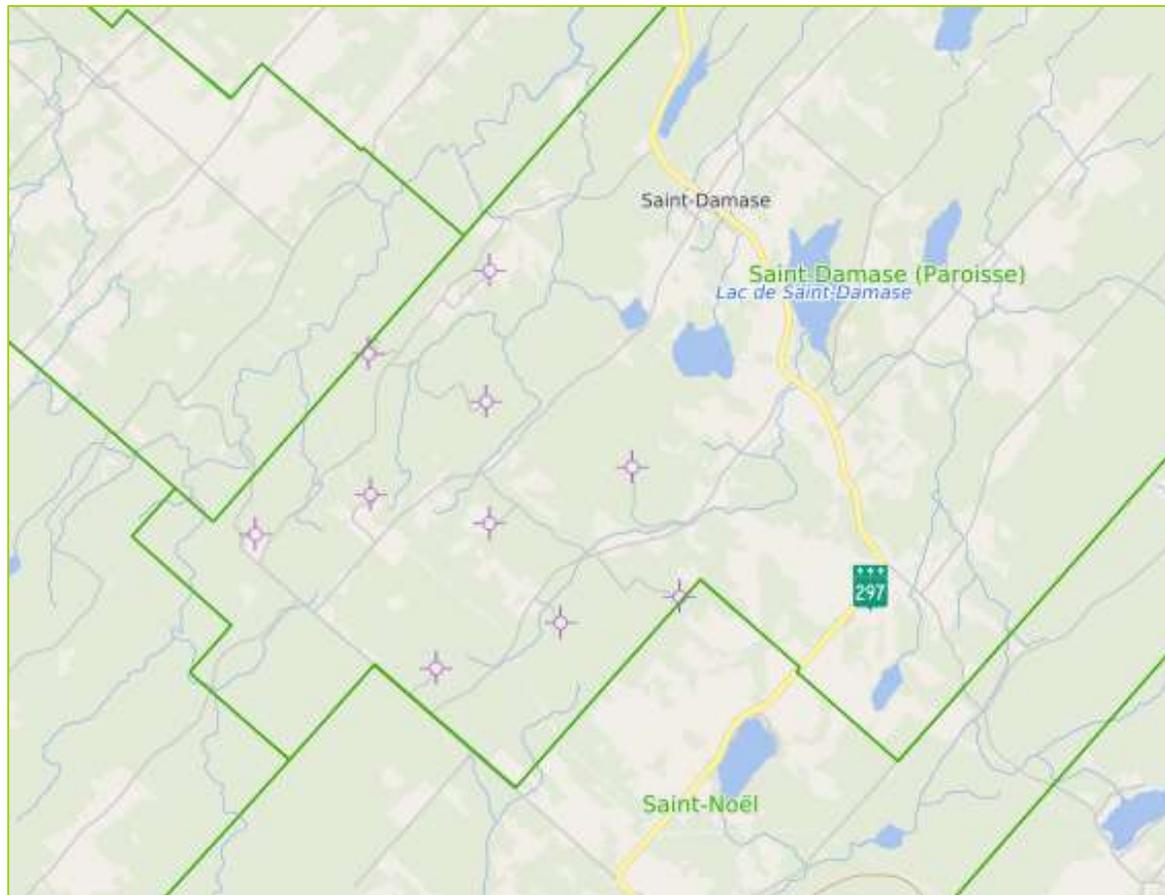
(Source : IGO2)

Le Parc éolien Les vents du Kempt est situé principalement dans la municipalité de Sainte-Marguerite-Marie et des infrastructures sont également localisées à Causapscal.



(Source : IGO2)

Le Parc éolien Algonquin Power Co est situé dans la municipalité de Saint-Damase



(Source : IGO2)

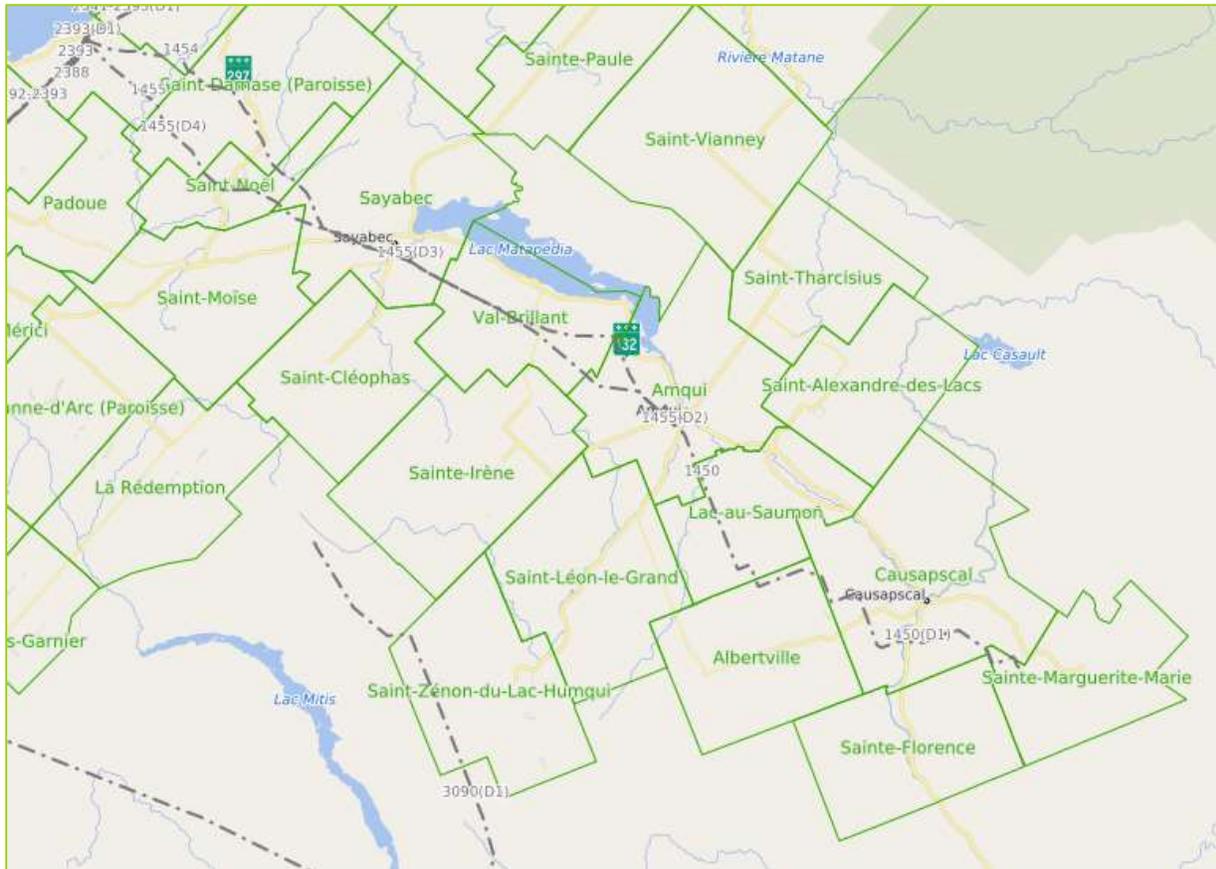
Poste de transformation Hydro-Québec :

- Parc éolien Vents-du-Kempt (6^e rang Sainte-Marguerite-Marie)
- Poste de Causapscal (rang Ferdinand-Heppel)
- Poste d'Amqui (2 postes rue du Bois-Joli)
- Poste Lac-Alfred (283, Chemin à Jos)
- Poste Uniboard Canada Sayabec (152, rue Pouliot)
- Poste Sayabec (rue Rioux)
- Poste Saint-Damase (7^e rang ouest)

Lignes de transport Hydro-Québec :

- 3090 (D1) Saint-Zénon-du-Lac-Humqui
- 1450 (D2) Sainte-Marguerite-Marie, Causapschal, Albertville, Lac-au-Saumon
- 1454 (D4) Sayabec
- 1455 (D2) Amqui, Val-Brillant, Sayabec, Saint-Moïse, Saint-Noël, Saint-Damase

Lignes de transport Hydro-Québec



(Source : IGO2)

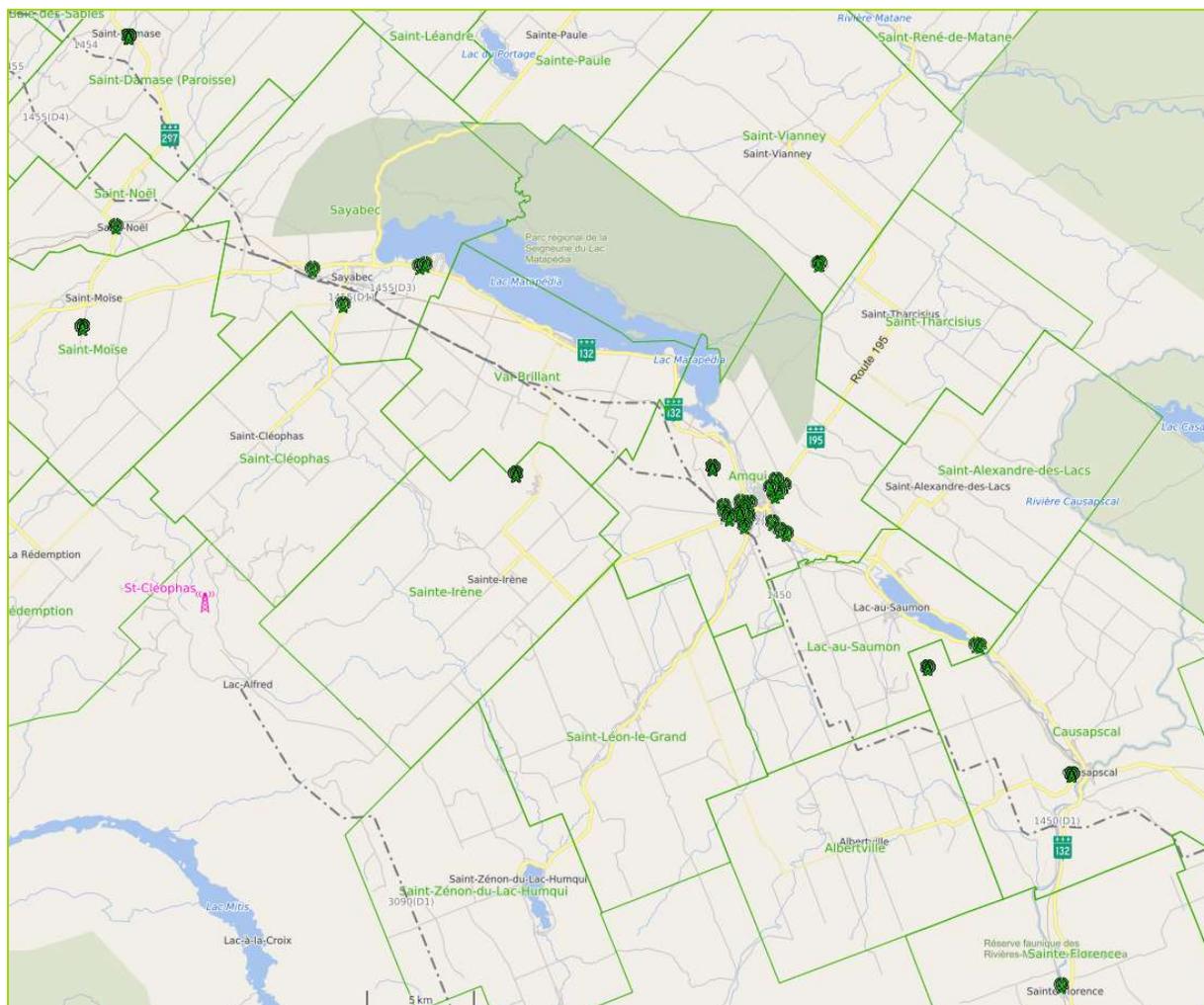
Télécommunications

Bâtiments d'équipement de communication :

Municipalité	Adresse
Albertville	313, rue Saint-Raphaël sud
Amqui	24, rue D'Auteuil 310, route 132
Causapscal	97, rue Notre-Dame
Lac-au-Saumon	32, rue de l'Église
Saint-Alexandre-des-Lacs	17, rue de l'Église
Saint-Damase	22, Avenue du Centenaire
Saint-Cléophas	17, Rue de L'Église
Sainte-Florence	38, rue du Pont
Sainte-Irène	169, route Sainte-Irène
Sainte-Marguerite-Marie	19, route de la Vérendrye
Saint-Léon-le-Grand	192, route 195
Saint-Moïse	117, rue Principale
Saint-Noël	Rue Saint-Alphonse
Saint-Tharcisius	40, Chemin du Moulin
Saint-Vianney	Rue du Moulin à côté du 105, rue du Moulin
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	150, rue du Collège
Sayabec	3, rue Boulay 21, rue Marcheterre
Val-Brillant	À côté du 17, rue de la Fabrique

Tours de télécommunication : Lien : [IGO2 - Portail \(gouv.qc.ca\)](http://IGO2-Portail.gouv.qc.ca)

(Source : IGO2)



Réseau d'aqueduc et d'égouts, prises d'eau et ouvrages de captage, ouvrages de retenue des eaux

Voir document annexe C

Atlas de L'eau : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/distribution/resultats.asp>

Activités socioéconomiques

Principaux employeurs dans la MRC de La Matapédia

Nom	
Uniboard Canada Inc.	Industrie de panneaux de particules et de fibres de bois
CSSMM	Centre de services scolaire des Monts-et-Marées
CIUSSS Bas-Saint-Laurent	Service de santé
Bois d'œuvre Cédrico inc.	Industrie de produit de scierie
Coopérative forestière de la Matapédia	Industrie du bois
G.D.S Valoribois inc.	Industrie du bois
G.D.S Énergie	Industrie du bois
SERV. Inc.	Société d'exploitation des ressources de la Vallée
Copeaux de la Vallée	Industrie de produits de scierie
FENE-TECH INC	Industrie de portes et de fenêtres
Centre du Camion J.L Inc	Garage et équipement pour le transport
Ateliers T.A.Q. Inc	Industrie de l'impression
Agropur Coop. Agro-alimentaire	Industrie de produits laitiers
S.E.R.E.X	Centre de recherche en énergie et matériaux
Meunerie Bernard Landry Ltée	Industrie d'aliments pour animaux
RPF Ltée	Service de travaux d'électricité et de travaux de câblages

L'industrie du transport par camions et la foresterie sont des activités socioéconomiques importantes dans la MRC de La Matapédia.

Les commerces de vente au détail, quincailleries, épicerie, pharmacies, stations-service, dépanneurs, restaurants, garages de mécanique, établissements hôteliers, les métiers de la construction, etc. sont également des activités socioéconomiques importantes de la région.

Installations récréotouristiques

Le guide des loisirs de la Matapédia est un outil où sont répertoriés les parcs, les loisirs sportifs et de plein air, loisirs socio récréatifs, loisirs culturels et les bibliothèques. Le lien suivant servira de référence pour la caractérisation du milieu dans le domaine récréotouristique.

Lien pour le guide des loisirs de la MRC de La Matapédia : [Guide des loisirs | La Matapédia \(lamatapedia.ca\)](http://lamatapedia.ca)

Activités agricoles

Les activités agricoles sont très importantes sur le territoire. Les installations ne sont pas répertoriées dans ce document, cependant voici les types d'agriculture et de production présents sur le territoire :

- ✓ Production laitière
- ✓ Élevage bovin
- ✓ Élevage de volailles et production d'œufs
- ✓ Élevage de porcs
- ✓ Bergerie
- ✓ Culture de céréales et d'oléagineux
- ✓ Culture de fruits
- ✓ Culture de Légumes

Activités saisonnières

La chasse et la pêche sont des activités importantes dans la région, plusieurs personnes de l'extérieur viennent pratiquer ces activités dans la MRC.

Les sentiers de VTT et de motoneige sont également très prisés dans la région et attirent beaucoup de touristes.

Nous référons également au guide des loisirs pour plus de détails : [Guide des loisirs | La Matapédia \(lamatapedia.ca\)](http://lamatapedia.ca)

Festivals et autres activités saisonnières

Nom	Municipalité	Dates/Période
La fêtes des Guitares	Lac-au-Saumon	Juillet
Fort Causap	Causapscal	Juillet
Via Ferrata Chute Philomène	Saint-Alexandre-des-Lacs	Période estivale
Carnaval de Saint-Léon	Saint-Léon-le-Grand	Mars
Noël à Saint-Noël	Saint-Noël	Décembre
Carnaval Saint-Vianney	Saint-Vianney	Février
Saint-Vianney en fête	Saint-Vianney	Août
Fête des voisins	Saint-Vianney	Juin
Exposition des créateurs	Saint-Vianney	Août
Aqua-Neige de Val-d'Irène	Sainte-Irène	Avril
Festival acadien et country	Val-Brillant	1 au 3 août
Tournoi de pêche	Val-Brillant	Mars
Fête de la citrouille	Val-Brillant	Septembre
Festival plein air du Bas-Saint-Laurent	Amqui	24 février
MetalAgora	Amqui	17 août

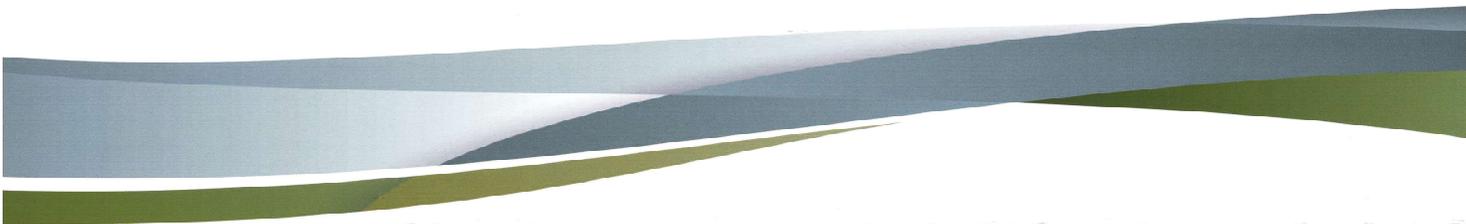
Milieux naturels sensibles et autres composantes environnementales particulières

Lacs et cours d'eau

La MRC de La Matapédia compte plusieurs lacs et cours d'eau sur son territoire, ils sont répertoriés dans [la carte IGO 2. IGO2 - Portail \(gouv.qc.ca\)](#).

Principaux lacs et cours d'eau

Lacs	Cours d'eau
Lac Matapédia	Rivière Matapédia
Lac au Saumon	Rivière Tartigou
Lac-Humqui	Rivière Humqui
Lac Malcolm	Rivière Causapscal
Lac Michaud	Rivière Assemetquagan
Lac Malfait	Rivière Blanche
Lac au Foin	Rivière Sayabec
Lac des Huit Milles	Rivière Saint-Pierre
Lac Gauthier	Rivière Noire
Lac du Chef	Rivière Melucq
Lac Saint-Pierre	Rivières Sableuse
Lac-Pelletier	Rivière Towagodi
Lac Otis	Rivière Tomagodi
Lac colette	Ruisseau Lepage
Lac de l'Amadou	Ruisseau Fournier
Lac Angus	Ruisseau Jean
Lac Indien	Ruisseau Kenny
Lac Casgrain	Le Grand Ruisseau
Lac Matalik	Ruisseau Ferré
Lac Lavoie	Ruisseau Amélie
Lac à Pitre	Ruisseau de la Beurrerie
Lac Rouge	Ruisseau Boulay
Lac Casault	Ruisseau Arbour
Étang Roy	Ruisseau Casgrain
Lac Fafard	Ruisseau des Sauvage
Lac Amélie	Ruisseau Lauzier
Lac Hébert	Ruisseau à Personne
Lac Pinault	Cours d'eau Saint-Laurent
Lac Tamagodi	Cours d'eau Rioux
Lac Towagodi	Cours d'eau Xavier Landry
Lac Langis	Cours d'eau Albert Gendron
Lac à Euclide	Cours d'eau Edmond Dionne
Lac du Poisson Blanc	Cours d'eau Fraser
Lac Henri	Petite rivière Rouge
Lac Johnson	Cours d'eau Melucq
Lac Simoneau	Cours d'eau Aimé-Perreault
Lac Lee	Cours d'eau Charest



Forêts et boisés

Le territoire de la MRC de La Matapédia est principalement forestier. Les forêts et boisés ne sont pas encore répertoriés. Cependant, avec la carte Forêt ouverte, il est possible d’avoir un aperçu du couvert forestier des municipalités. [Forêt ouverte \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

Identification et caractérisation des aléas

Aléas	Caractérisation
Feu de végétation	<p>L'intensité maximale : Variable selon la période de l'année, le type de peuplement forestier et sa densité, les conditions météorologiques, le jour ou la nuit.</p> <p>Les probabilités d'occurrence : Moyenne.</p> <p>La localisation spatiale et étendue de ses effets : variable selon le type et l'étendue du peuplement forestier</p> <p>Le moment où l'aléa est plus susceptible de survenir : Le printemps, suite à la fonte des neiges avant que la végétation au sol recommence à pousser, du début du mois d'avril jusqu'à fin octobre, lors de périodes où l'indice de danger incendie est d'élevé à extrême, dans un peuplement à fort pourcentage de conifère. Lors de périodes orageuses avec foudre</p> <p>La durée de l'effet : Variable</p> <p>La prévisibilité : Selon l'indice de danger de feu et les conditions météorologiques.</p>
Panne / rupture ou pénurie liée à un service essentiel	<p>Les probabilités d'occurrence : Élevées</p> <p>Le moment où l'aléa est plus susceptible de survenir : Lors de grands vents, période de verglas ou de neige lourde.</p> <p>Étendue de ses effets : Lorsqu'une panne majeure se produit en hiver, les conséquences sur la santé et la sécurité des citoyens sont susceptibles d'être plus importantes.</p> <p>La durée de l'effet : Variable selon l'étendue de la panne, des équipements endommagés et la disponibilité des équipes d'Hydro-Québec ou de Telus. De 1 à 7 jours</p> <p>La prévisibilité : Selon les conditions météorologiques</p>
Inondation	<p>L'intensité maximale : Lors de pluies torrentielles ou de précipitations importantes lors de la crue printanière.</p> <p>Les probabilités d'occurrence : Moyenne</p> <p>La localisation spatiale et étendue de ses effets : (voir carte des zones inondables pour plus de précision) les zones inondables les plus à risque se situent le long de la rivière Matapédia dans le centre-ville d'Amqui à partir de la décharge du lac Bossé, le long de la rivière Humqui à partir du rang St-Paul le long de la route 195 et avenue du Parc, à la Jonction de ces 2 rivières, une partie de la rue des Forges, de la rue du Pont, du Boulevard St-Benoît est et ouest. Le long de la rivière Matapédia qui traverse le lac au Saumon.</p> <p>À Causapscal, le long de la rivière Matapédia qui traverse la municipalité au croisement de la rivière Causapscal (le parc des fourches) jusqu'au pont Heppel.</p> <p>À Sainte-Florence, en amont du pont, le secteur de la rue du pont, rue Richard, rue des Loisirs jusqu'à la sortie de la municipalité.</p>

Aléas	Caractérisation
	<p>Le long de la rivière Humqui à partir du ruisseau de la Branche Nord en passant dans la municipalité de Saint-Léon-Le-Grand, le long de la route 195 jusqu'au pont en amont du pont Barrette.</p> <p>Le long de la Rivière Humqui à Amqui, de la route Mercier jusqu'au rang St-Joseph.</p> <p>À Saint-Noël, le long de la rivière Tartigou, de la route 297 jusqu'à la rue St-Joseph.</p> <p>La durée de l'effet : variable selon les conditions météorologiques La prévisibilité : Selon les apports verticaux suite à la fonte de la neige et des précipitations prévues</p>
Tempête hivernale	<p>L'intensité maximale : Combinaison de plusieurs facteurs : Froid intense +/- -25 °C, vents violents de 80 à 100 km/h, poudrierie et précipitations. Selon les conditions météorologiques (précipitations, force du vent et durée) Les probabilités d'occurrence : Élevées La localisation spatiale et étendue de ses effets : Peut couvrir l'ensemble de la MRC et plus Le moment où l'aléa est plus susceptible de survenir : Du début décembre jusqu'au début avril La durée de l'effet : En moyenne de 1 à 3 jours. La prévisibilité : Selon les prévisions météorologiques</p>
Tempête de verglas	<p>L'intensité maximale : Rafale de vent en moyenne de 80 à 100 km/h, précipitations de verglas jusqu'à 100 mm (verglas 1998) Les probabilités d'occurrence : Moyennes La localisation spatiale et étendue de ses effets : Peut couvrir l'ensemble de la MRC et plus, peut causer des ruptures des services essentiels et fermeture de routes, endommager des infrastructures Le moment où l'aléa est le plus susceptible de survenir : décembre à mars La durée de l'effet : 1 jour à 3 semaines (verglas 1998) La prévisibilité : Selon les prévisions météorologiques</p>
Vents violents	<p>L'intensité maximale : Rafale de vent en moyenne de 80 à 100 km/h Les probabilités d'occurrence : Élevées La localisation spatiale et étendue de ses effets : Peut couvrir l'ensemble de la MRC et plus Le moment où l'aléa est le plus susceptible de survenir : aucune statistique trouvée La durée de l'effet : 1 à 3 jours La prévisibilité : Selon les prévisions météorologiques</p>

Aléas	Caractérisation
Accident mettant en cause des matières dangereuses	<p>L'intensité maximale : Explosion de grande envergure, feu, nuage toxique, contamination de l'environnement</p> <p>Les probabilités d'occurrence : Moyennes</p> <p>La localisation spatiale et étendue de ses effets : Selon l'événement, l'endroit, la quantité et le type de matières dangereuses impliquées</p> <p>Le moment où l'aléa est le plus susceptible de survenir : À tout moment</p> <p>La durée de l'effet : Selon l'événement, l'endroit, la quantité et le type de matières dangereuses impliquées</p> <p>La prévisibilité : Imprévisible</p>
Température extrême	<p>L'Intensité maximale : plus chaud +/- 38 °C avec indice humidex plus froid +/- -40 °C</p> <p>Les probabilités d'occurrence : Moyennes</p> <p>La localisation spatiale et étendue de ses effets : sur l'ensemble de la MRC et plus. Il peut y avoir des effets sur la santé et la sécurité des citoyens.</p> <p>Le moment où l'aléa est le plus susceptible de survenir : Plus froid : janvier février, plus chaud : juin, juillet, août</p> <p>La durée de l'effet : +/- 3 jours</p> <p>La prévisibilité : Selon les prévisions météorologiques</p>
Mouvement de terrain	<p>Intensité maximale : Inconnue</p> <p>Les probabilités d'occurrence : Faibles</p> <p>La localisation spatiale et étendue de ses effets : Selon l'ampleur de l'événement.</p> <p>Le moment où l'aléa est le plus susceptible de survenir : Lors de précipitations intenses du printemps à l'automne.</p> <p>La durée de l'effet : Selon l'ampleur de l'événement.</p> <p>La prévisibilité : Plus ou moins prévisible, selon l'emplacement et les signes précurseurs.</p>
Précipitation extrême (Pluie)	<p>L'intensité maximale : +/- 45 mm en 24 heures (historique)</p> <p>Les probabilités d'occurrence : Moyennes</p> <p>La localisation spatiale et étendue de ses effets : sur l'ensemble de la MRC peut causer des inondations à des endroits différents que les zones inondables identifiées</p> <p>Le moment où l'aléa est le plus susceptible de survenir : juin, juillet et août</p> <p>La durée de l'effet : Variable</p> <p>La prévisibilité : Selon les prévisions météorologiques</p>
Tornado et vent violent	<p>L'intensité maximale : Selon le classement de l'échelle fujita pour les tornades, historiquement au Québec environ entre 200 et 275 km/h</p> <p>Les probabilités d'occurrence : Moyennes</p> <p>La localisation spatiale et étendue de ses effets : Selon l'intensité et l'endroit</p> <p>Le moment où l'aléa est le plus susceptible de survenir : juin, juillet et août</p> <p>La durée de l'effet : variable</p> <p>La prévisibilité : selon les prévisions météorologiques</p>

Aléas	Caractérisation
Sécheresse	<p>L'intensité maximale : Variable selon la durée dans le temps et la météo</p> <p>Les probabilités d'occurrence : Faibles</p> <p>La localisation spatiale et étendue de ses effets : Risque de toucher tout le territoire, propice aux feux de forêt et pénurie d'eau potable</p> <p>Le moment où l'aléa est le plus susceptible de survenir : Juillet et août</p> <p>La durée de l'effet : Variable</p> <p>La prévisibilité : Selon les prévisions météorologiques</p>
Séisme	<p>L'intensité maximale : Selon le classement de l'échelle de Richter</p> <p>Les probabilités d'occurrence : Faibles</p> <p>La localisation spatiale et étendue de ses effets : Selon l'intensité et l'endroit</p> <p>Le moment où l'aléa est le plus susceptible de survenir : Inconnu</p> <p>La durée de l'effet : Variable</p> <p>La prévisibilité : Inconnue</p>
Pénurie d'eau potable	<p>L'intensité maximale : Variable selon la durée dans le temps et la météo</p> <p>Les probabilités d'occurrence : Faibles</p> <p>La localisation spatiale et étendue de ses effets : Inconnues, plusieurs facteurs peuvent influencer, difficile d'avoir les données.</p> <p>Le moment où l'aléa est le plus susceptible de survenir : Juillet et août</p> <p>La durée de l'effet : Variable</p> <p>La prévisibilité : Selon les prévisions météorologiques</p>

Profil de vulnérabilité des éléments exposés et détermination des risques

Principaux aléas identifiés pour la MRC de La Matapédia

Aléas	Milieu exposé	Vulnérabilité des éléments exposés et détermination des risques
Inondation	<p>Zones inondables : Voir cartes en annexe D</p> <p>Les zones inondables les plus à risque se situent le long de la rivière Matapédia dans le centre-ville d'Amqui à partir de la décharge du lac Bossé, le long de la rivière Humqui, à partir du rang St-Paul le long de la route 195 et avenue du Parc, à la Jonction de ces 2 rivières, une partie de la rue des Forges, de la rue du Pont, du Boulevard St-Benoît est et ouest.</p> <p>Le long de la rivière Matapédia qui traverse le lac au Saumon.</p> <p>À Causapsal le long de la rivière Matapédia qui traverse la Municipalité au croisement de la rivière Causapsal (le parc des fourches) jusqu'au pont Heppel.</p> <p>À Ste-Florence en amont du pont le secteur de la rue du pont, rue Richard, rue des Loisirs jusqu'à la sortie de la municipalité.</p> <p>Le long de la rivière Humqui à partir du ruisseau de la Branche Nord en passant dans la municipalité de Saint-Léon-Le-Grand le long de la route 195 jusqu'au pont en amont du pont Barette.</p> <p>Le long de la Rivière Humqui à Amqui de la route Mercier jusqu'au rang St-Joseph.</p> <p>À Saint-Noël, le long de la rivière Tartigou de la route 297 jusqu'à la rue St-Joseph.</p> <p>En plus de zones inondables identifiées.</p>	<p>Moyennement vulnérable</p> <p>Présence d'un risque de sinistre</p>

Aléas	Milieu exposé	Vulnérabilité des éléments exposés et détermination des risques	
	<p>Il peut y avoir des inondations ponctuelles dans des endroits différents qui ne peuvent être répertoriées lors de précipitations de pluie très abondante.</p> <p>Population Bâtiments Activités socioéconomiques Activités récréotouristiques Les infrastructures pour le transport</p>		
Feux de végétation	<p>Les 18 municipalités sont exposées aux feux de végétation à des niveaux différents. Les cartes sur IGO 2 permettent de constater le couvert forestier à proximité Lien : IGO2 - Portail (gouv.qc.ca)</p> <p>Les milieux naturels Population Toutes les infrastructures en général selon l'ampleur Télécommunications Bâtiments Activités socioéconomiques Activités récréotouristiques</p>	<p>Albertville : Amqui urbain : Amqui rurale : Causapsca urbain : Causapsca rurale : Lac-au-Saumon urbain : Lac-au-Saumon rurale : Saint-Alexandre-des-Lacs : Saint-Cléophas : Saint-Damase : Sainte-Irène : Sainte-Florence : Sainte-Marguerite-Marie : Saint-Léon-le-Grand : Saint-Moïse : Saint-Noël : Saint-Tharcisius : Saint-Vianney : Sayabec : Val-Brillant :</p>	<p>Moyennement vulnérable. Non vulnérable Peu vulnérable Peu vulnérable Moyennement vulnérable Peu vulnérable Moyennement vulnérable Moyennement vulnérable Moyennement vulnérable Moyennement vulnérable Moyennement vulnérable Moyennement vulnérable Moyennement vulnérable Peu vulnérable Peu vulnérable Peu vulnérable Peu vulnérable Moyennement vulnérable Peu vulnérable Peu vulnérable Moyennement vulnérable</p> <p>Présence d'un risque de sinistre</p>
Chaleur extrême	<p>Les résidences de personnes âgées sans climatisation et les écoles Les personnes avec des problèmes de santé vivant sans climatisation. Les personnes travaillant à l'extérieur ou dans un endroit sans climatisation.</p>	<p>Moyennement vulnérable Présence d'un risque de sinistre</p>	

Aléas	Milieu exposé	Vulnérabilité des éléments exposés et détermination des risques
Tempête de neige	<p>Tous les milieux sont exposés particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les infrastructures pour le transport Les infrastructures reliées au transport de l'énergie Les travailleurs extérieurs et ceux qui font l'entretien des routes Les services d'urgence Industrie du transport Services de soins et de santé Écoles Commerces et industries 	<p>Moyennement vulnérable Présence d'un risque de sinistre</p>
Tornade et vents violents	<p>Tous les milieux sont exposés particulièrement les infrastructures reliées au transport de l'énergie</p> <p>Une tornade va faire des dommages plus localisés et peut détruire des bâtiments</p> <p>Peut causer des ruptures des services essentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> La population en générale Services de soins et de santé Réseaux d'aqueduc et d'égouts Commerces et industries Télécommunications 	<p>Moyennement vulnérable Présence d'un risque de sinistre</p>
Tempête de verglas	<p>Tous les milieux sont exposés, particulièrement les infrastructures reliées au transport de l'énergie</p> <p>Peut causer des ruptures des services essentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> La population en générale Services de soins et de santé Réseaux d'aqueduc et d'égouts Commerces et industries Télécommunications Peut endommager la végétation 	<p>Moyennement vulnérable Présence d'un risque de sinistre</p>
Précipitations extrêmes (Pluie)	<ul style="list-style-type: none"> Infrastructures pour le transport Population et bâtiments si inondation Réseaux d'aqueduc et d'égouts Travailleurs extérieurs Services municipaux 	<p>Faiblement vulnérable Présence d'un risque de sinistre</p>

Aléas	Milieu exposé	Vulnérabilité des éléments exposés et détermination des risques
Sécheresse	Le milieu forestier Peut causer une pénurie d'eau potable La population en générale Service de soins et de santé Écoles Services municipaux Milieu agricole Réseaux d'aqueduc et d'égouts Industries	Moyennement Vulnérable Présence d'un risque de sinistre
Séisme	Peut toucher tous les milieux	Moyennement vulnérable Présence d'un risque de sinistre
Panne / rupture ou pénurie liée à un service essentiel	La population en générale Services de soins et de santé Réseaux d'aqueduc et d'égouts Commerces et industries Télécommunications	Moyennement vulnérable Présence d'un risque de sinistre
Accidents de transport mettant en cause des matières dangereuses (Explosion, fuite ou émission, incendie)	Tout ce qui est situé à proximité des routes 132, 195 et la voie ferrée : La population Les bâtiments Les infrastructures en général Le lac Matapédia Rivière Matapédia Rivière Humqui Rivière Tartigou Autres lacs et cours d'eau et milieux sensibles à proximité Les activités socioéconomiques Installations récréotouristiques Activité agricole	Fortement vulnérable Présence d'un risque de sinistre
Pénurie d'eau potable	La population en générale Service de soins et de santé Écoles Services municipaux Milieu agricole Réseaux d'aqueduc et d'égouts Industries	Fortement vulnérable Présence d'un risque de sinistre

Aléas	Milieu exposé	Vulnérabilité des éléments exposés et détermination des risques
<p>Accident industriel (Explosion, fuite ou émission, incendie)</p>	<p>Industries :</p> <ul style="list-style-type: none"> Uniboard Canada Inc. Agropur Coop Agro-alimentaire Meunerie Bernard Landry Ltée G.D.S Valoribois inc. Bois d'œuvre Cédrico inc. S.E.R.E.X Coopérative forestière de la Matapédia Ateliers T.A.Q. Inc. La population à proximité Lacs et cours d'eau à proximité Infrastructures à proximité Bâtiments à proximité Services municipaux Activités socioéconomiques à proximité Réseau de transport à proximité Réseaux d'eau potable et d'égouts à proximité 	<p>Moyennement vulnérable Présence d'un risque de sinistre</p>

Analyse et évaluation des risques

À la suite de l'établissement du profil de vulnérabilité des éléments exposés et la détermination des risques, le comité a travaillé ensemble afin de déterminer les probabilités d'occurrence des aléas ainsi que leurs conséquences potentielles avec les échelles de probabilités et de conséquences suivantes :

Échelles qualitatives

Échelle de probabilité A

1-	Très faible	Il est très peu probable que l'aléa se produise au cours de la prochaine année (probabilité de 1 % ou moins)
2-	Faible	Il est peu probable que l'aléa se produise au cours de la prochaine année (probabilité de 5 %)
3-	Moyenne	Il est probable que l'aléa se produise au cours de la prochaine année (probabilité de 10 %)
4-	Élevée	Il est assez probable que l'aléa se produise au cours de la prochaine année (probabilité de 20 %)
5-	Très élevé	Il est très probable que l'aléa se produise au cours de la prochaine année (probabilité de 50 % ou plus)

Échelle de probabilité B

1-	Très faible	Il est probable que l'aléa se produise au cours des 100 prochaines années
2-	Faible	Il est probable que l'aléa se produise au cours des 20 prochaines années
3-	Moyenne	Il est probable que l'aléa se produise au cours des 10 prochaines années
4-	Élevée	Il est probable que l'aléa se produise au cours des 5 prochaines années
5-	Très élevé	Il est probable que l'aléa se produise au cours de la prochaine année

Conséquences potentielles de l'aléa

1-	Négligeables	<p>Aucun décès, aucun blessé et aucun soutien psychosocial nécessaire. Pas de déplacement de personnes ou seulement d'un petit nombre pour une courte période. Sans conséquence ou sans dommage et aucun effet mesurable sur l'environnement. Aucun ou peu de soutien nécessaire. Aucune ou légère perturbation du fonctionnement de la communauté.</p>
2-	Mineures	<p>Aucun décès, peu de blessés (premiers soins nécessaires), possibilité que quelques personnes nécessitent un soutien psychosocial. Quelques déplacements de personnes pour une période de moins de 24 heures. Quelques dommages et faibles répercussions sur l'environnement sans effets à long terme. Quelques perturbations du fonctionnement de la communauté (pour une période de moins de 24 heures).</p>
3-	Modérées	<p>Aucun décès, mais des soins médicaux ou un soutien psychosocial sont nécessaires. Déplacements localisés de personnes pour une période de moins de 24 heures. Soutien aux personnes apporté avec les modalités prévues à l'échelle locale. Dommages localisés réparés avec les ressources courantes. Certaines répercussions sur l'environnement sans effets à long terme ou de faibles conséquences sur l'environnement avec un effet à long terme. Fonctionnement normal de la communauté avec certains inconvénients.</p>
4-	Majeures	<p>Décès ou nombre important de blessés nécessitant une hospitalisation, nombre important de personnes nécessitant un soutien psychosocial. Grand nombre de personnes déplacées pour une période de plus de 24 heures. Dommages importants aux biens et répercussions sur l'environnement avec des effets à long terme. Fonctionnement partiel de la communauté (certains services non disponibles). Ressources externes requises pour soutenir les personnes et réparer certains dommages aux biens et à l'environnement.</p>
5-	Catastrophiques	<p>Plusieurs décès ou nombre important de personnes grièvement blessées ou nécessitant un soutien psychosocial à long terme. Déplacement généralisé des personnes pour une longue période. Dommages majeurs aux biens et dommages à long terme ou permanents à l'environnement. Fonctionnement de la communauté lourdement perturbé. Important soutien externe requis à tous les échelons.</p>

Résultats de l'analyse et de l'évaluation des risques

En utilisant la matrice de classification des risques, les niveaux de risques ont été identifiés. Par la suite, avec l'incidence appréhendée des changements climatiques sur le niveau de risque, les critères d'évaluation des risques et les mesures existantes, le comité a déterminé la priorité de traitement des risques pour 4 aléas naturels et 4 aléas anthropiques sans négliger le traitement des autres risques non priorisés en cas de sinistre causé par d'autres aléas que ceux identifiés en priorité.

Matrice de classification des risques

PROBABILITÉ D'OCCURRENCE	CONSÉQUENCES				
	Négligeables	Mineures	Modérées	Majeures	Catastrophiques
Très faible	Très faible	Très faible	Faible	Faible	Modéré
Faible	Très faible	Faible	Modéré	Modéré	Élevé
Moyenne	Faible	Modéré	Modéré	Élevé	Élevé
Élevée	Faible	Modéré	Élevé	Élevé	Extrême
Très élevée	Modéré	Élevé	Élevé	Extrême	Extrême

Priorité de traitement de risque pour les aléas suivants :

Naturel :

- ✓ Inondation
- ✓ Feu de végétation
- ✓ Chaleur extrême
- ✓ Tempête de neige

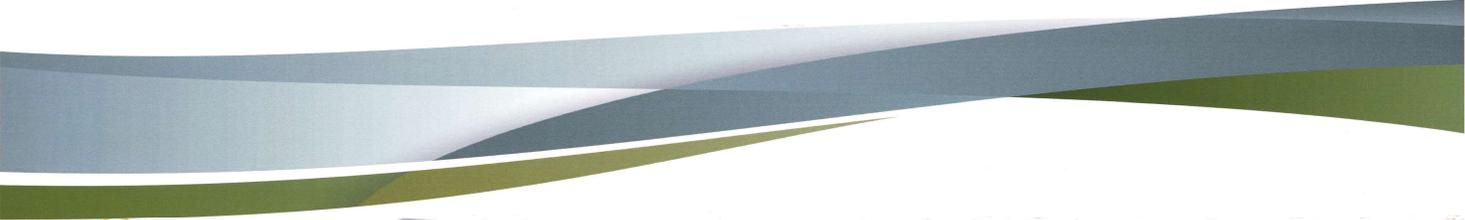
Anthropique :

- ✓ Panne/ rupture ou pénurie liée à un service essentiel
- ✓ Accidents de transport mettant en cause des matières dangereuses (Explosion, fuite ou émission, incendie)
- ✓ Pénurie d'eau potable
- ✓ Accident industriel (Explosion, fuite ou émission, incendie)

Voici le document de travail utilisé afin de déterminer la priorité de traitement des risques

Aléas naturels potentiels	Probabilité/ occurrence	Conséquences	Niveau de risque	Incidence appréhendée des changements climatiques sur le niveau de risque	Priorité de traitement des risques
Feu de végétation	Moyenne	Modérées	Modéré	Augmentation	2
Inondation	Moyenne	Modérées	Modéré	Augmentation	1
Chaleur extrême	Moyenne	Modérées	Modéré	Augmentation	3
Froid extrême	Moyenne	Modérées	Modéré	Augmentation	-
Tempête de neige	Très élevée	Mineures	Élevée	Semblable	4
Tempête de verglas	Moyenne	Modérées	Modéré	Augmentation	-
Tempête de pluie	Moyenne	Mineures	Modéré	Augmentation	-
Vents violents	Élevée	Mineures	Modéré	Augmentation	-
Tornade	Très faible	Majeures	Faible	Augmentation	-
Mouvement de terrain	Faible	Modérées	Modéré	Semblable	-
Sécheresse	Faible	Mineures	Faible	Augmentation	-
Séisme	Très faible	Modérées	Faible	Semblable	-

Aléas anthropiques potentiels	Probabilité/ Occurrence	Conséquences	Niveau de risque	Incidence appréhendée des changements climatiques sur le niveau de risque	Priorité de traitement des risques
Accidents de transport mettant en cause des matières dangereuses (Explosion, fuite ou émission, incendie)	Moyenne	Majeure	Élevé	Semblable	2
Accident de transport	Moyenne	Majeure	Élevé	Semblable	-
Accident industriel (Explosion, fuite ou émission, incendie)	Moyenne	Modéré	Modéré	Semblable	4
Effondrement de structure ou de bâtiment stratégique	Très faible	Modéré	Faible	Semblable	-
Panne / rupture ou pénurie liée à un service essentiel	Élevée	Modéré	Élevé	Augmentation	1
Fermeture de voie de circulation (pont, route principale, voie ferrée, etc.)	Moyenne	Négligeable	Faible	Semblable	-
Pénurie d'eau potable	Faible	Modéré	Modéré	Augmentation	3



4. Appréciation générale de la démarche et du projet pilote

Points positifs :

En premier lieu, il est important de souligner qu'il est fortement apprécié que la MRC de La Matapédia fut approchée pour participer au projet.

L'encadrement par le ministère de la Sécurité publique pour le projet a été fait de façon professionnelle. Les documents fournis ont été très utiles et le personnel qui accompagnait la démarche nous a bien encadré. Il connaissait très bien la matière et répondait à nos questions avec professionnalisme.

Le fait que la MRC de La Matapédia désigne le coordonnateur régional de la sécurité civile responsable du projet a été une bonne décision. Une bonne connaissance du fonctionnement local de la sécurité civile, du territoire ainsi que des municipalités ont grandement facilité la démarche. De plus, les acquis lors du projet profiteront à la MRC pour la suite du processus de gestion des risques. Notons également la bonne collaboration des municipalités dans ce processus.

La création du comité de gestion des risques s'est très bien déroulée, l'acceptation des personnes ayant participé au comité et leur intérêt est très satisfaisant.

Les rapports de l'outil d'autodiagnostic ont été très utiles dans l'établissement du contexte.

Les données et les outils de travail de la MRC de La Matapédia et du ministère (Québec.ca) ont été importants dans la démarche, particulièrement lors de la caractérisation du milieu.

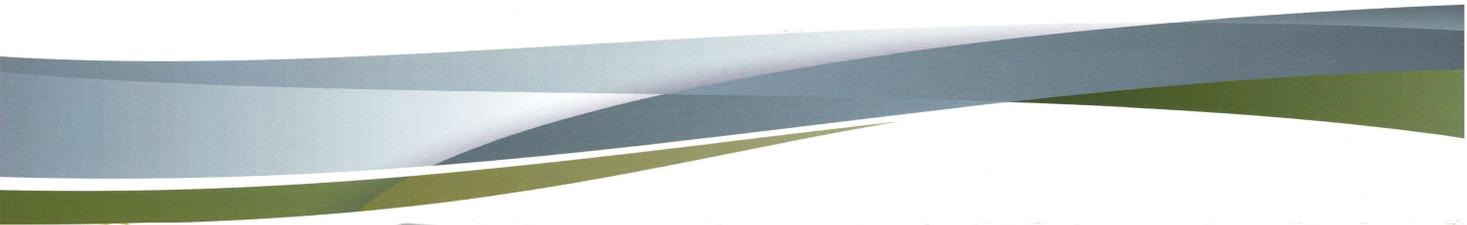
Le projet pilote va contribuer au développement de la sécurité civile dans la gestion des risques au niveau municipal et régional.

Enjeux et défis :

L'enjeu majeur a été de s'assurer d'avoir une bonne compréhension du projet pilote afin d'obtenir les résultats escomptés. Cependant, les outils comme les fiches explicatives, les documents de référence et l'outil de saisie et d'analyse de données, ont contribué à orienter la démarche.

La disponibilité des membres du comité est un enjeu, il est difficile de planifier une rencontre où tous les membres sont disponibles au même moment.

L'étape de l'établissement de contexte fut laborieuse dans le sens où il était difficile de savoir à quel niveau nous devons établir le contexte. Le contexte interne a été plus facile à définir avec les résultats de l'outil d'autodiagnostic et la connaissance du milieu municipal.



Pour le contexte externe, la sécurité civile étant un domaine assez complexe et étant donné les grandes quantités de lois et de règlements existants pouvant la toucher ou pouvant exercer une influence sur elle, nous nous sommes limités au règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre. Comme nous avons déjà une organisation municipale régionale de la sécurité civile, les principaux acteurs du milieu étaient impliqués dans le contexte interne.

La caractérisation du milieu est une étape importante, il y a une grande quantité d'information disponible, mais souvent dans des logiciels ou outils différents. Cette étape a demandé beaucoup de temps de travail et de recherche. Notons ici que la façon de colliger les informations pourrait également être améliorée.

La caractérisation des aléas a été une étape sur laquelle un questionnement a été nécessaire, car selon l'aléa, les caractéristiques peuvent être très différentes et variables et les données sont souvent insuffisantes pour avoir un résultat appréciable.

Établir le profil de vulnérabilité des éléments exposés est une tâche complexe, car l'ampleur de l'aléa, l'endroit, la période dans le temps, etc. ont un impact significatif sur la vulnérabilité des éléments exposés.

5. Les forces et les faiblesses des outils proposés par le MSP

Outils disponibles sur Québec.ca

Tous les outils disponibles sur Québec.ca sont utiles dans la préparation municipale en sécurité civile. Pour ce rapport, les commentaires seront sur les outils utilisés pour le projet.

Des documents disponibles pour faciliter la compréhension de la sécurité civile.

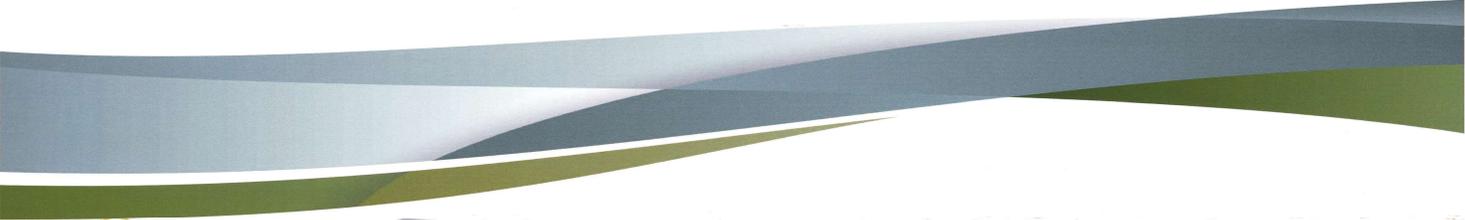
- ✓ Concepts de base en sécurité civile
- ✓ Approche et principes en sécurité civile
- ✓ Gestion des risques en sécurité civile

Des outils pratiques comme Vigilance, IGO2, donnée Québec etc. ont beaucoup de données disponibles pour la démarche de gestion des risques.

Fiches explicatives sur les actions à réaliser

En général, ce sont les fiches explicatives qui ont permis une meilleure compréhension du projet.

La fiche action 1, constituer un comité, a permis de comprendre le mandat du comité et de bien orienter la sélection des membres. Le modèle de résolution proposé a facilité le processus.



La fiche action 2, établir le contexte interne et externe ainsi que celui associé à la gestion des risques est clair en ce qui concerne le contexte interne. Cependant, pour le contexte externe et celui associé à la gestion des risques, il est facile de se perdre avec la grande quantité des éléments qui peuvent faire l'objet de réflexion et lesquels doivent être considérés pour le projet pilote.

La fiche action 3, élaborer une stratégie de communication et de consultation est bien détaillée. Comme cette action a été mise de côté, la fiche n'a pas été utilisée, mais demeurera utile pour la suite de la gestion des risques.

La fiche action 4, déterminer les critères d'évaluation des risques a été très utile. Cependant, nous croyons que la liste des critères pourrait être modifiée, car plusieurs critères sont reliés entre eux selon l'aléa mis en cause et ses conséquences potentielles pour la réalité des régions comme la MRC de La Matapédia.

La fiche action 5, caractériser le milieu est très bien conçue et détaillée. La difficulté de cette action est de savoir jusqu'à quel point les informations doivent être colligées dans un document dû au fait que l'information est déjà entrée dans des outils utilisés par les municipalités ou la MRC.

La fiche action 6, identifier et caractériser les aléas potentiels, devrait être accompagnée d'un document facilitant la caractérisation des aléas comme des données sur les intensités maximales connues ou possibles de certains aléas. La localisation spatiale et l'étendue des effets sont également difficiles à prévoir pour plusieurs aléas.

Les fiches actions 7 et 8, établir le profil de vulnérabilité et déterminer les risques considérés, sont très bien conçus. C'est plutôt la façon de présenter les résultats qui est un plus grand défi.

Pour la fiche action 9, mesures existantes, il y a beaucoup d'éléments à prendre en compte dans cette action. Encore une fois, le défi a été de savoir jusqu'à quel niveau l'information doit être colligée dans un document.

La fiche action 10 estimer les probabilités d'occurrence des aléas, leurs conséquences potentielles et le niveau de risque, a été très utile. Les échelles de probabilités sont pratiques, cependant, l'échelle de conséquences est moins évidente, car selon le type d'aléa, il peut y avoir des décès, mais d'autres conséquences moins grandes, ex : accident routier.

La fiche action 11, examiner les résultats de l'analyse des risques et déterminer ceux nécessitant un traitement, par ordre de priorité, est simple et facile à utiliser, elle explique bien la façon de déterminer les priorités de traitement des risques.

La fiche action 12, identifier, évaluer et sélectionner les mesures de traitement des risques et planifier leur mise en œuvre sera utile pour le traitement des risques, les questions proposées sont pertinentes.

L'outil de saisie et d'analyse de données

L'outil est très utile et suit les mêmes actions que les fiches. Celui-ci fut utilisé comme référence tout le long du projet. Cependant, comme mes connaissances avec les documents en format Excel sont limitées, il ne fut pas utilisé pour entrer les données et les informations. C'est une erreur à ne pas faire. Utiliser l'outil pour entrer des données aurait grandement facilité la démarche.

Fiches sur les aléas inondation et température extrême

Fiches très bien montées, bonne description des différentes catégories d'inondation et de températures extrêmes et prend en compte les causes principales et les facteurs amplificateurs. Les liens proposés sont pertinents, aucun point négatif à souligner. Elles seront très utiles pour la suite du traitement des risques.

Liste des aléas

La liste des aléas représente bien les possibilités au Québec. Cependant, les températures extrêmes pourraient y être ajoutées. Il serait intéressant d'avoir une description des aléas à partir des données connues répertoriées dans cette liste. À notre avis, la caractérisation des aléas dans la démarche de l'appréciation des risques serait plus simple.

Fiche << questions à ajouter en complément de l'outil d'autodiagnostic >>

À la question 1, peut-être modifiée la question pour : est-ce que votre municipalité a institué une organisation municipale de la sécurité civile (OMSC) ou un autre type d'organisation comme une organisation municipale régionale de la sécurité civile (OMRSC) ? ; comme c'est le cas dans la MRC de La Matapédia.

À la question 2, peut être demandé : quelles sont les missions et si une personne est responsable de plus d'une mission, car cela peut être différent d'une organisation à l'autre.

À la question 5, peut être demandé : combien d'employés au total dans la municipalité pour ensuite demander combien d'employés sont dédiés à la sécurité civile.

Toutes les questions devraient être ajoutées à l'outil.

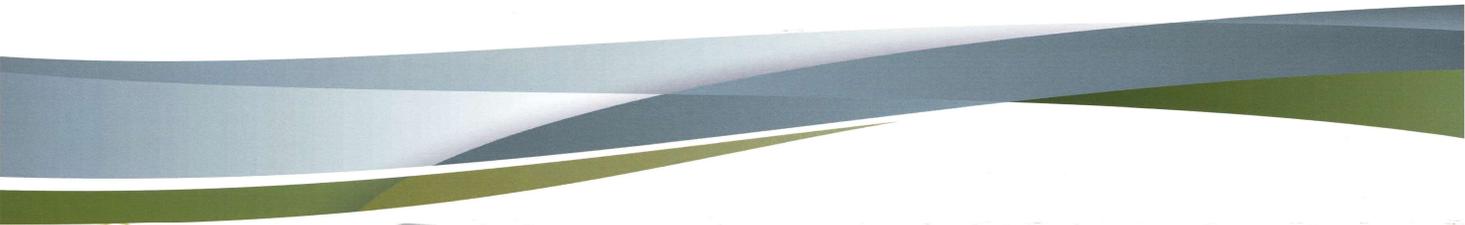
6. Suggestions d'amélioration en lien avec l'accompagnement du MSP dans la mise en œuvre de la démarche

Pour débiter, il est important de mentionner que l'accompagnement dans la démarche a été très apprécié et que les partenaires du ministère de la Sécurité publique ont une très bonne connaissance du fonctionnement de la sécurité civile.

Un canevas pour la façon de préparer et présenter la première rencontre du comité de gestion des risques serait utile. Le comité devrait être mis en place le plus rapidement possible et être impliqué davantage dans la démarche d'appréciation des risques.

Pour l'établissement du contexte externe et celui associé à la gestion des risques, des balises devraient être établies, les éléments de réflexion sont nombreux. Déterminer ceux qui ont le plus d'impact sur la gestion des risques serait à considérer.

Le fait de faire sélectionner les 2-3 premiers critères d'évaluation par les municipalités, n'est pas nécessairement très utile à notre avis car ce sont les mêmes critères qui reviennent en premier.



La caractérisation du milieu serait facilitée avec un outil dans lequel l'importation des données contenues dans les logiciels existants serait possible. La plupart des données étant déjà répertoriées par les municipalités et les MRC, un outil pouvant colliger toutes les informations serait nécessaire dans la démarche de gestion des risques.

Produire un document expliquant tous les outils du MSP et leur fonctionnement mis à disposition des municipalités et MRC faciliterait la démarche.

Une base de données sur les informations connues et historiques de tous les aléas potentiels aiderait à la caractérisation des aléas, à l'établissement du profil de vulnérabilité des éléments exposés et la détermination des risques.

L'outil de saisie et d'analyse de données est très bien fait. Cependant, une façon de colliger les informations dans un document facilitant la production d'un rapport pourrait être développée.

Les rencontres avec les responsables du projet pourraient être plus fréquentes.

La durée du projet est un peu courte, un délai plus long aurait été favorable à des résultats plus précis ainsi qu'à un rapport plus complet.

7. Conclusion

Le projet pilote pour la mise en œuvre d'une démarche régionale de gestion des risques de sinistre a été une expérience très enrichissante. La MRC de La Matapédia a été choyée de pouvoir participer à ce projet.

La réalité des régions, souvent de petites municipalités avec peu d'employés, rend la planification de la sécurité civile souvent ardue pour celles-ci. Le support des MRC au niveau de la gestion des risques pourrait réduire la charge de travail des municipalités et assurer une meilleure planification de la sécurité civile sur le territoire.

Les outils disponibles sur Québec.ca et l'encadrement par les partenaires du ministère de la Sécurité publique ont été des atouts indispensables à la réalisation du projet.

L'organisation municipale régionale de la sécurité civile de la MRC de La Matapédia, étant déjà en place avec une coordination régionale, a facilité le travail du responsable du projet ayant déjà une connaissance de la planification municipale de la sécurité civile, du territoire et un accès aux données municipales et régionales.

Les acquis lors de ce projet pilote vont contribuer au développement de la sécurité civile sur le territoire et servir pour la suite du processus de gestion des risques.

ANNEXE A

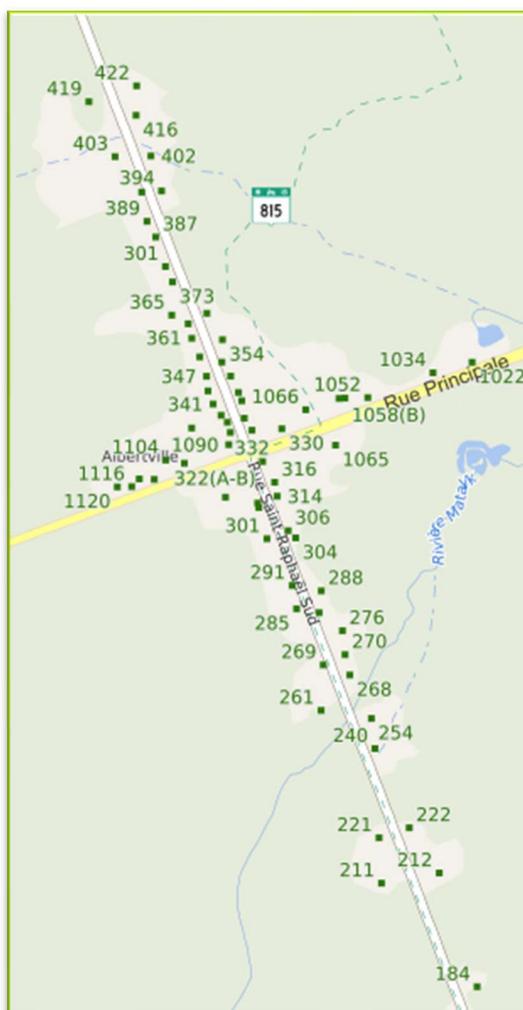
CONCENTRATION DE POPULATION

Albertville

Superficie : 103.57 km²

Population : 227

La plus forte concentration de la population se situe au centre du village sur les rues St-Raphaël nord, St-Raphaël sud et la rue Principale.

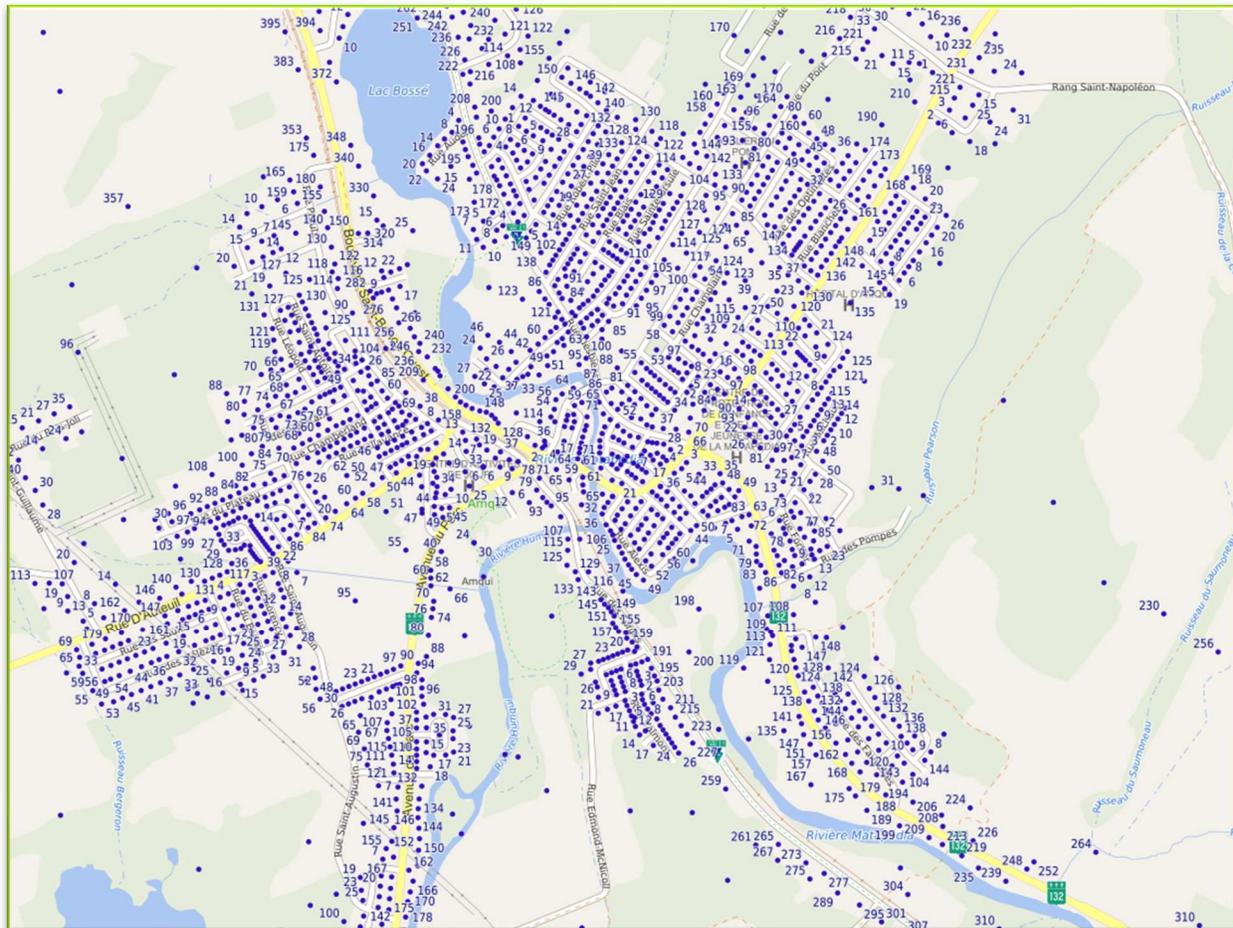


Amqui

Superficie : 122.41 km²

Population : 6255

Secteur d'Amqui où la concentration de population est la plus forte :

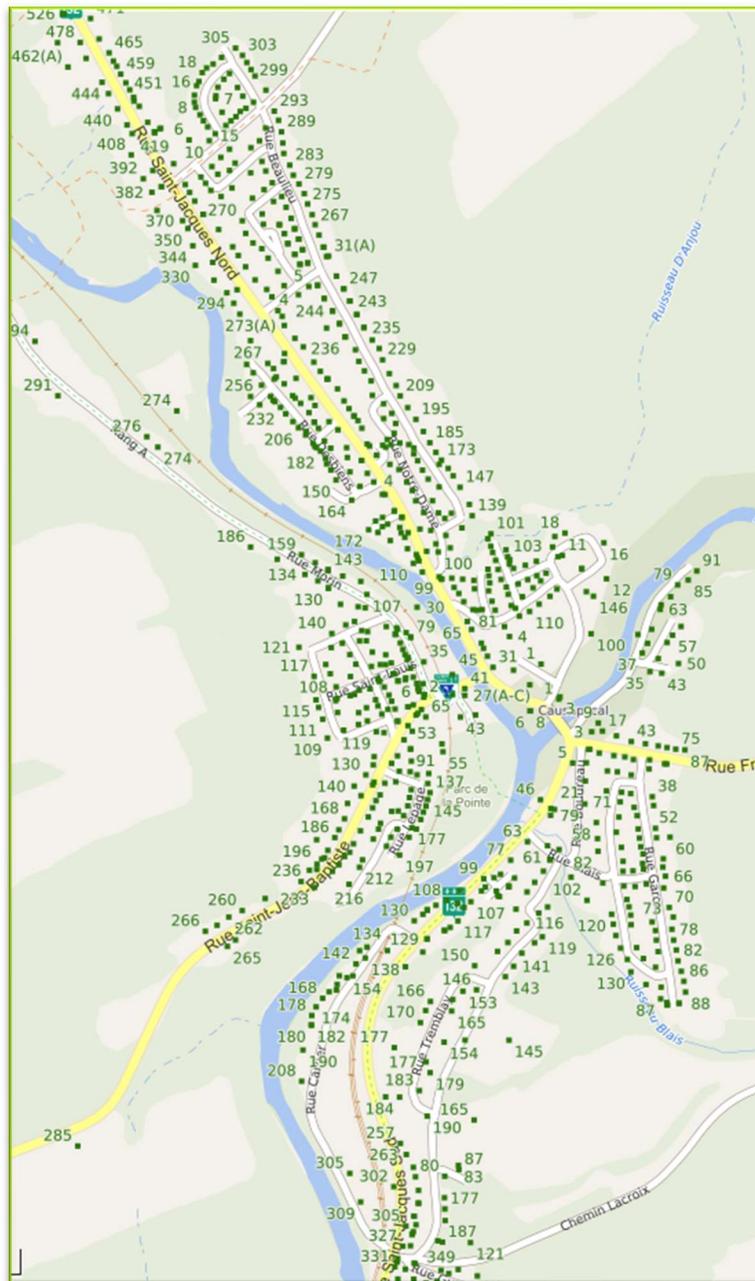


Causapscal

Superficie : 161.20 km²

Population : 2242

La plus forte concentration de la population se situe le long de la rue St-Jacques nord à partir de la route du 2^e rang jusqu'à la rue Cartier le long de la rue St-Jacques Sud.

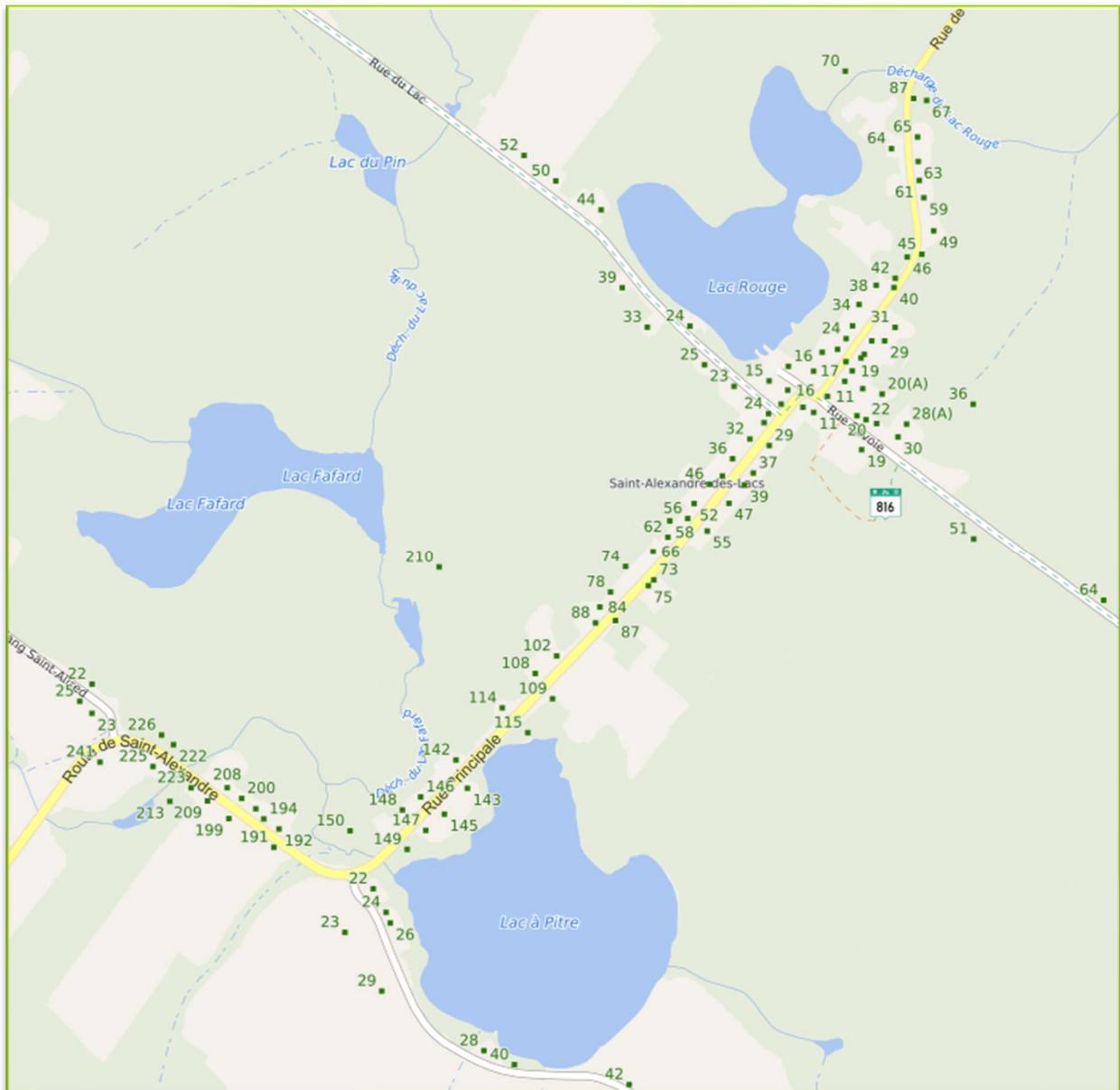


Saint-Alexandre-des-Lacs

Superficie : 89.83 km²

Population : 281

La plus forte concentration de la population se situe le long de la route St-Alexandre, la rue Principale et la rue de l'Église.

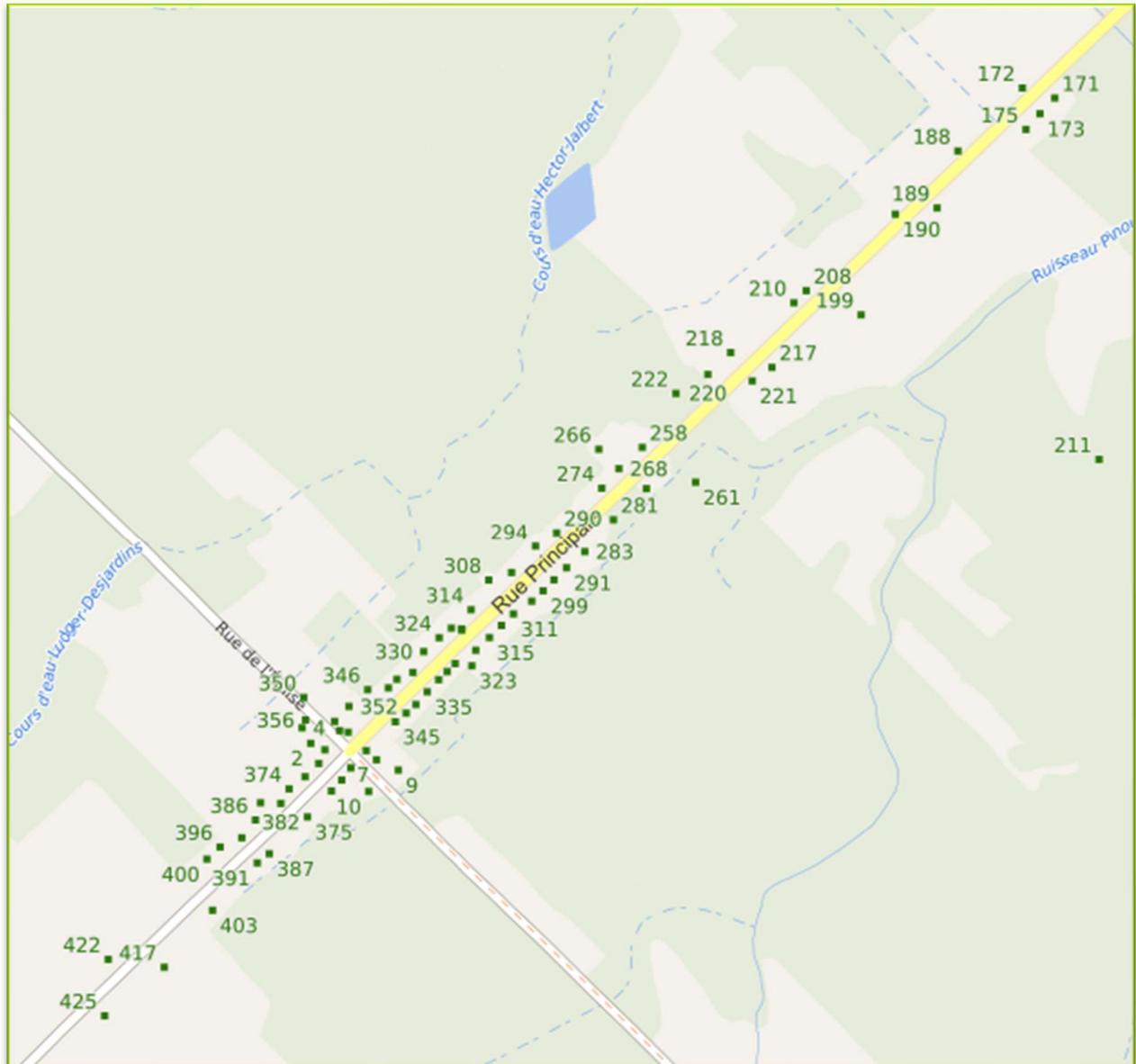


Saint-Cléophas

Superficie : 97.84 km²

Population : 333

La plus forte concentration de la population se situe le long de la route principale.

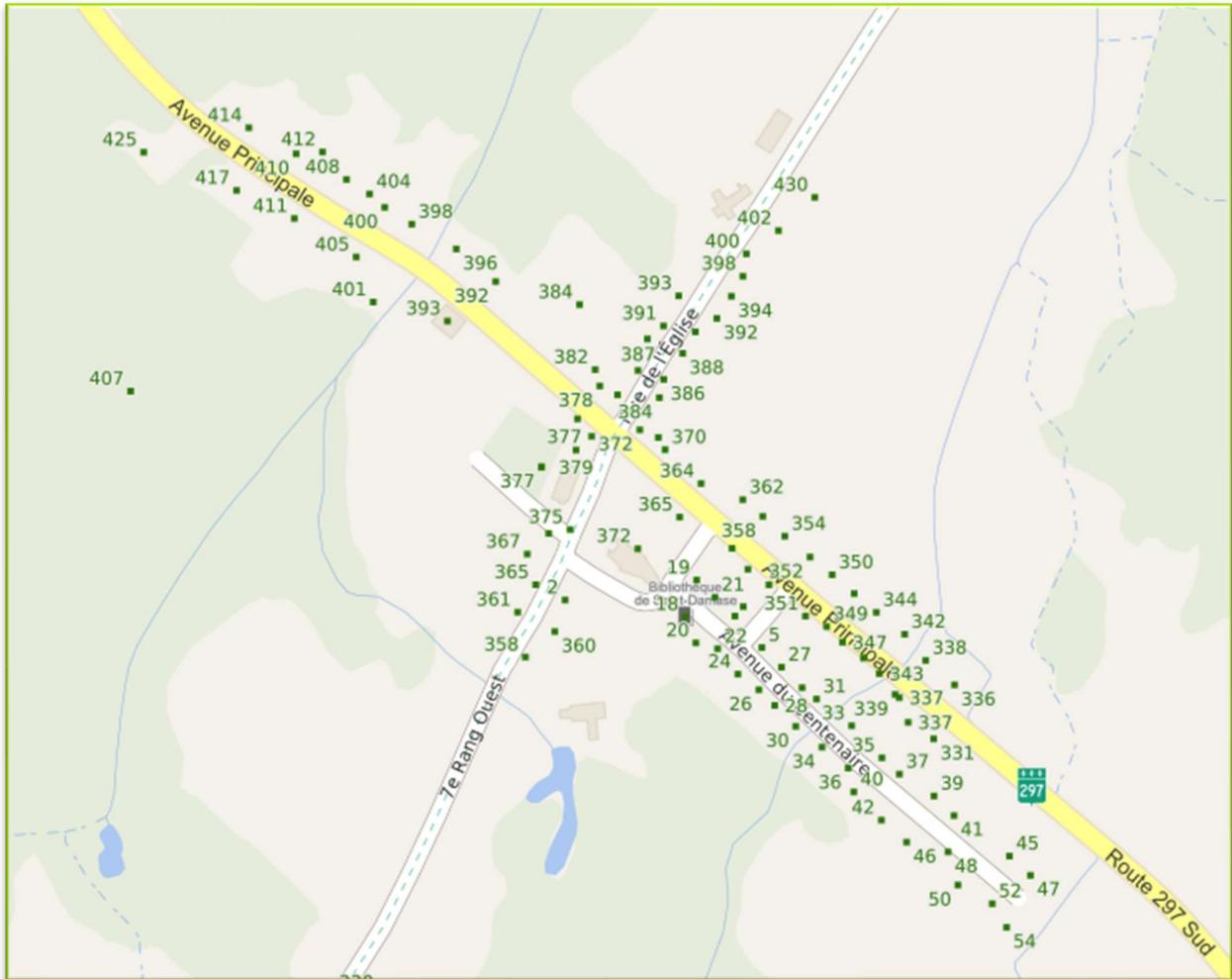


Saint-Damase

Superficie : 116.22 km²

Population : 358

La plus forte concentration de la population se situe le long de l'avenue Principale, l'Avenue du Centenaire et la rue de l'Église.

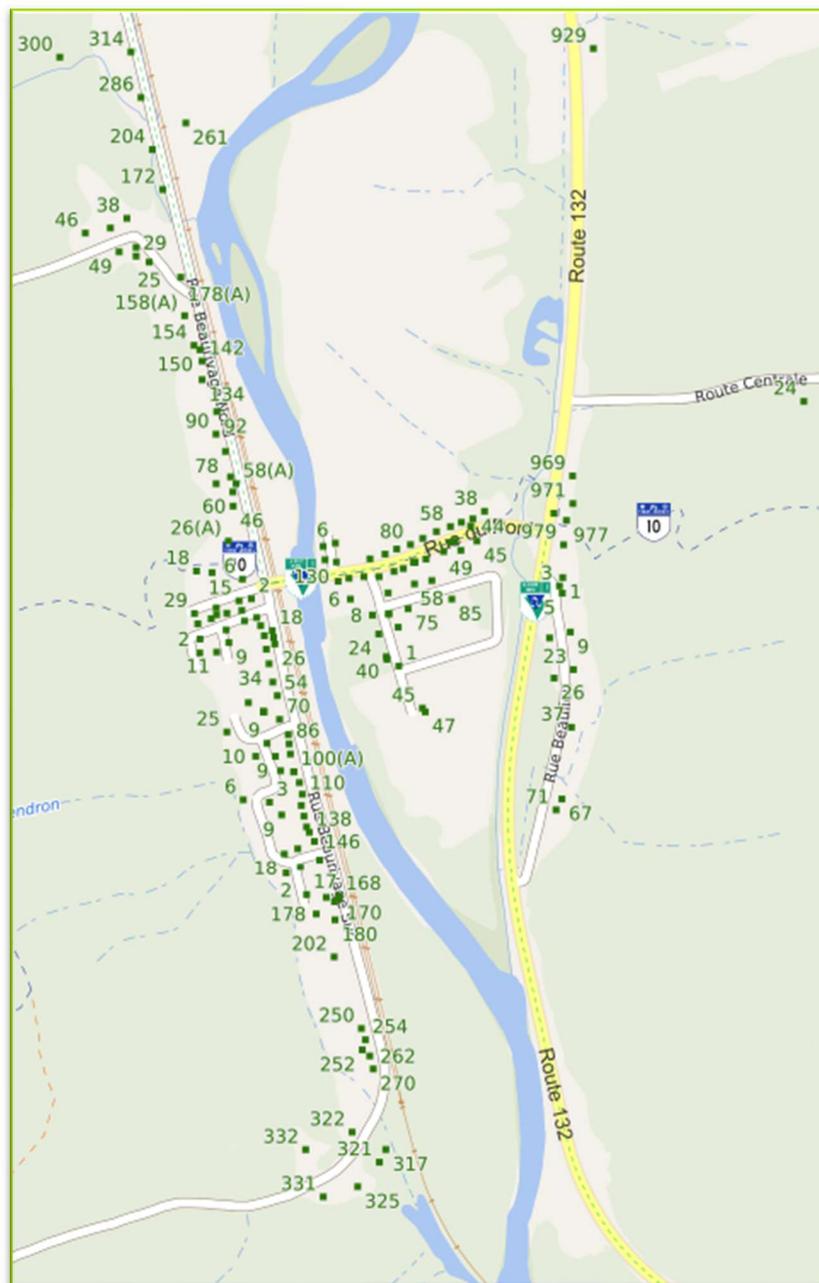


Sainte-Florence

Superficie : 102.76 km²

Population : 361

La plus forte concentration de la population se situe au centre du village sur les rues Beurivage nord, Beurivage sud et la rue du Pont.

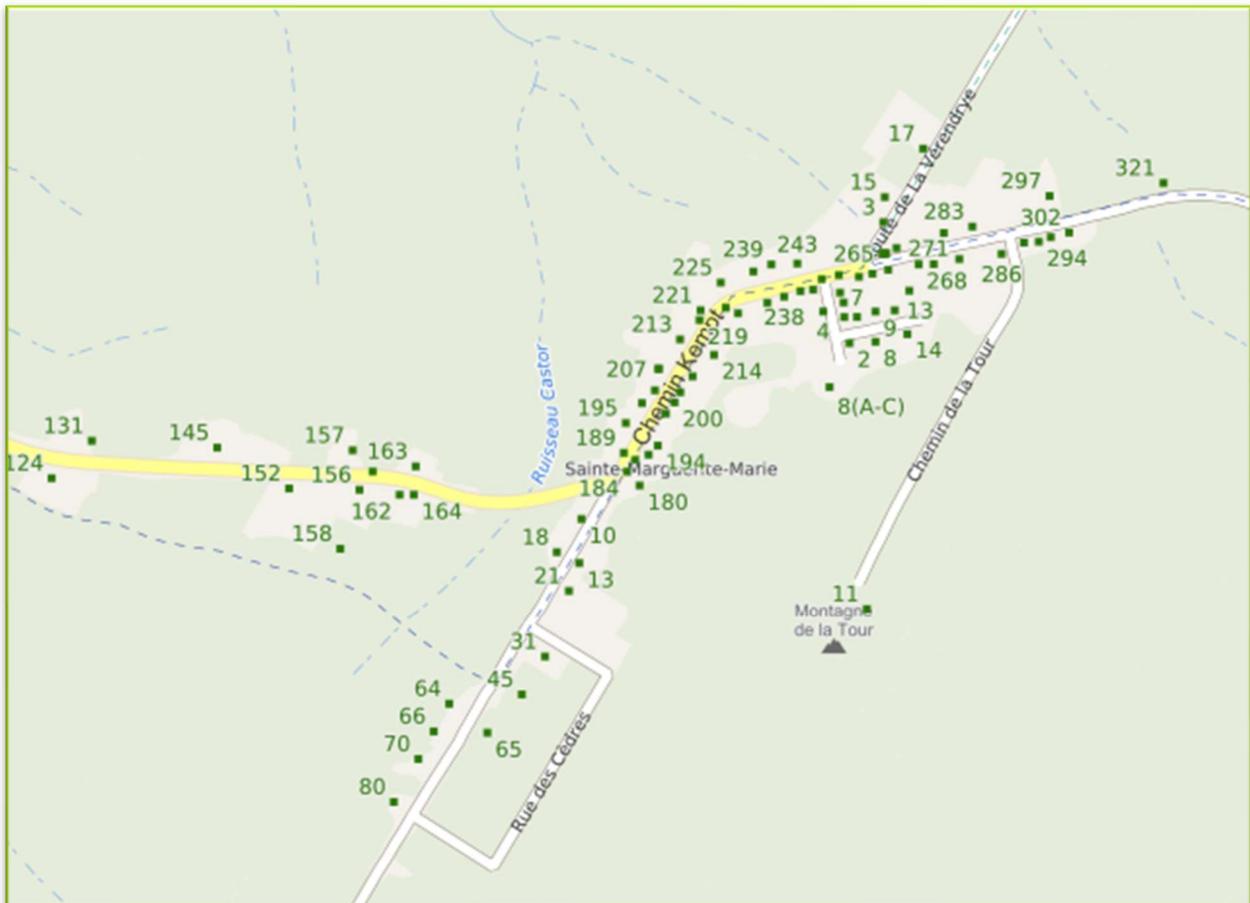


Sainte-Marguerite Marie

Superficie : 86.61 km²

Population : 175

La plus forte concentration de la population se situe le long du Chemin Kempf et dans le village secteur de la rue de l'Église et rue des Bouleaux.

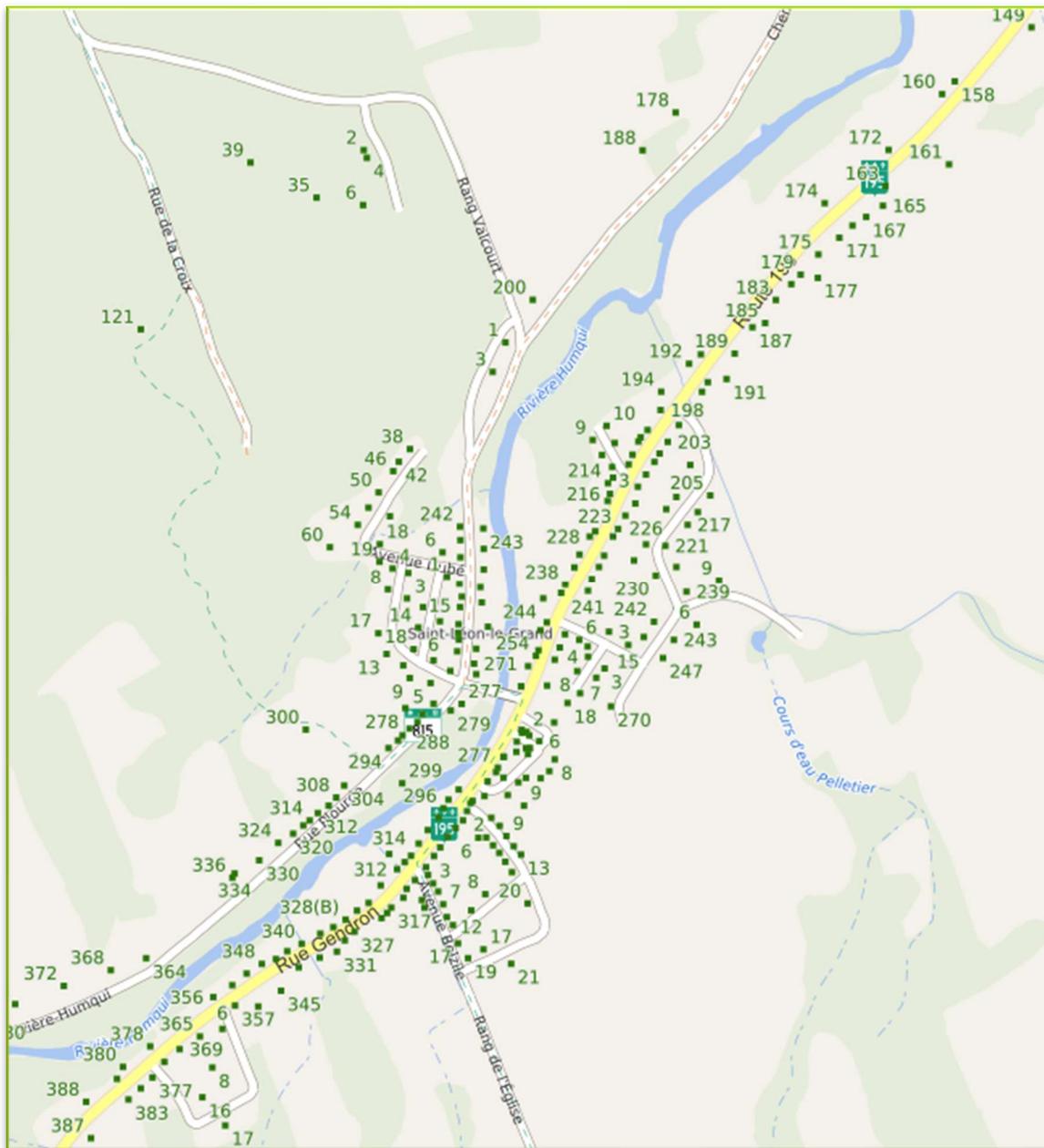


Saint-Léon-le-Grand

Superficie : 128.52 km²

Population : 988

La plus forte concentration de la population se situe le long de la route 195, la rue Gendron et la rue Plourde.

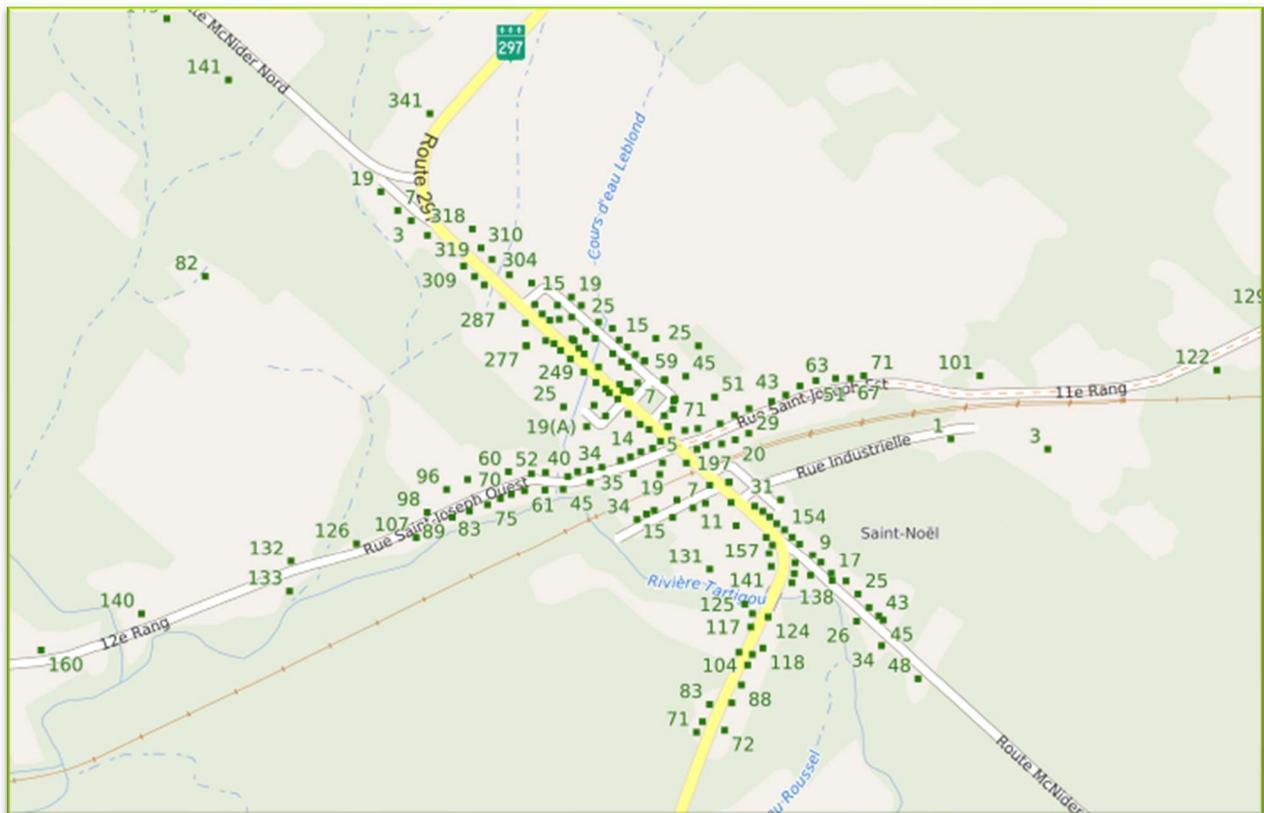


Saint-Noël

Superficie : 44.48 km²

Population : 398

La plus forte concentration de la population se situe dans le village le long de la route 297, les rues St-Joseph et St-François.

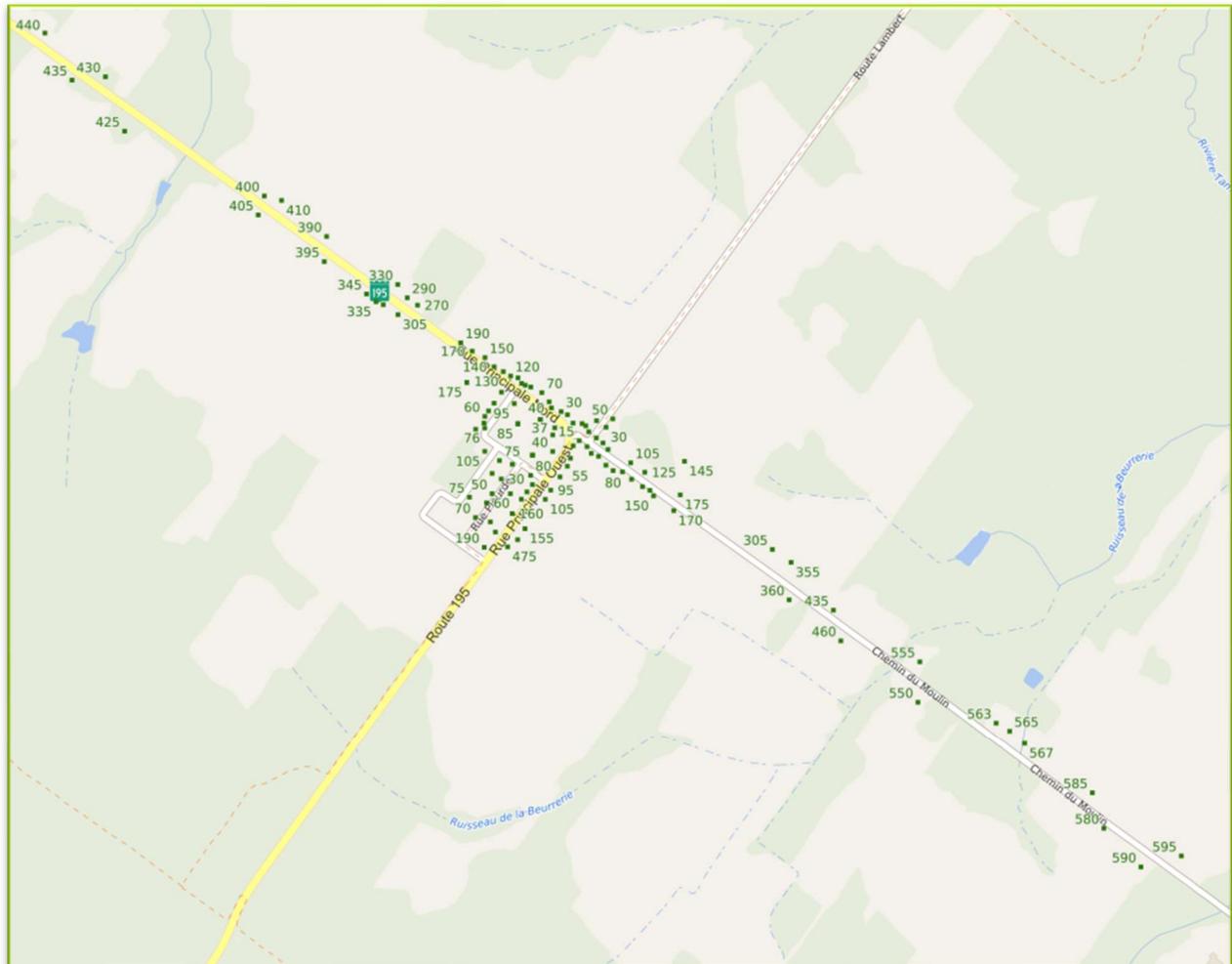


Saint-Tharcisius

Superficie : 79.04 km²

Population : 426

La plus forte concentration de la population se situe le long de la route 195 et le chemin du Moulin.

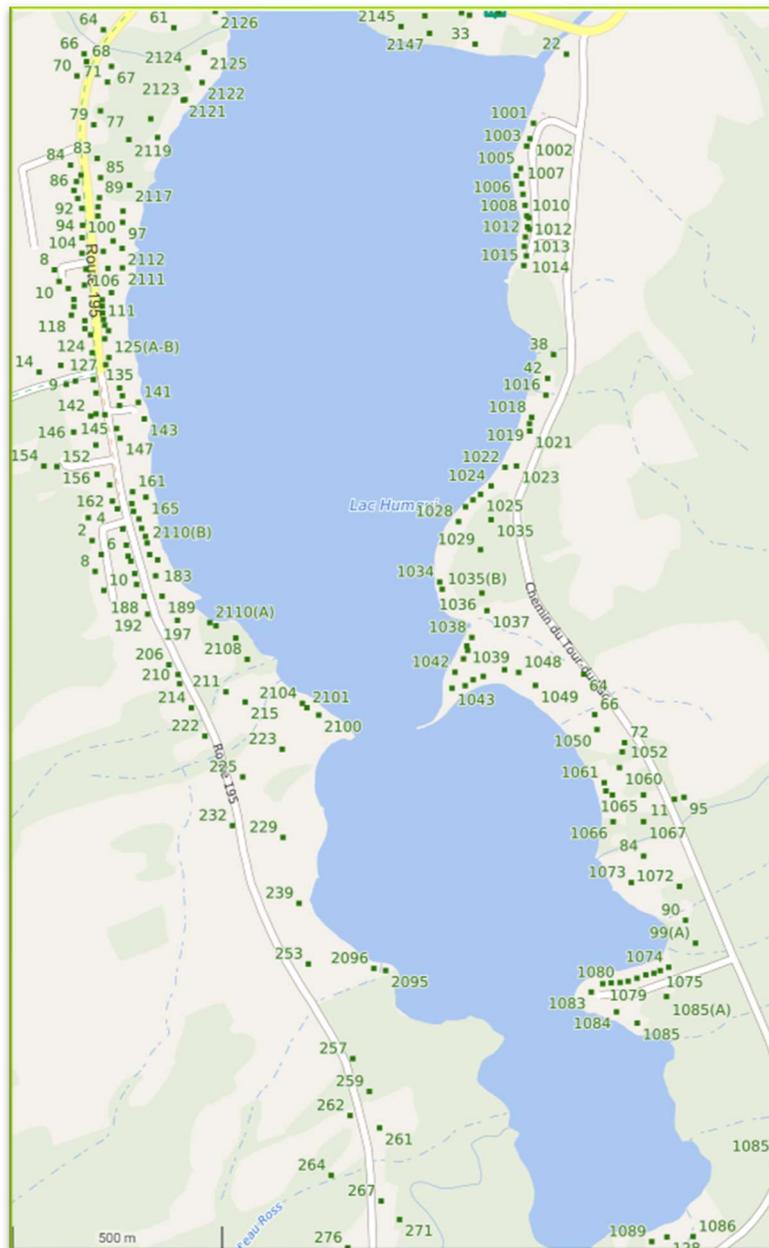


Saint-Zénon-du-Lac-Humqui

Superficie : 112.80 km²

Population : 344

La plus forte concentration de la population se situe le long de la route 195 qui traverse la municipalité du nord au sud.



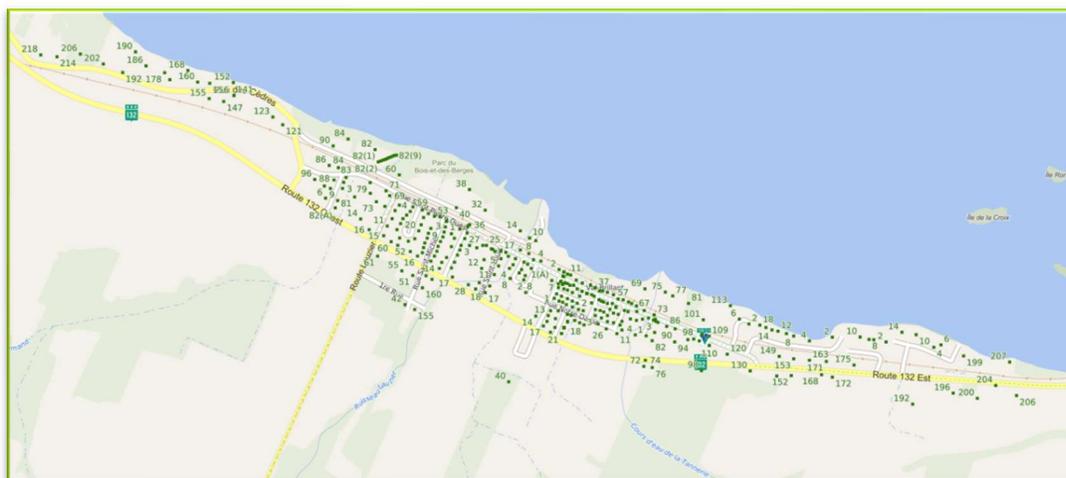
Val-Brillant

Superficie : 77.90 km²

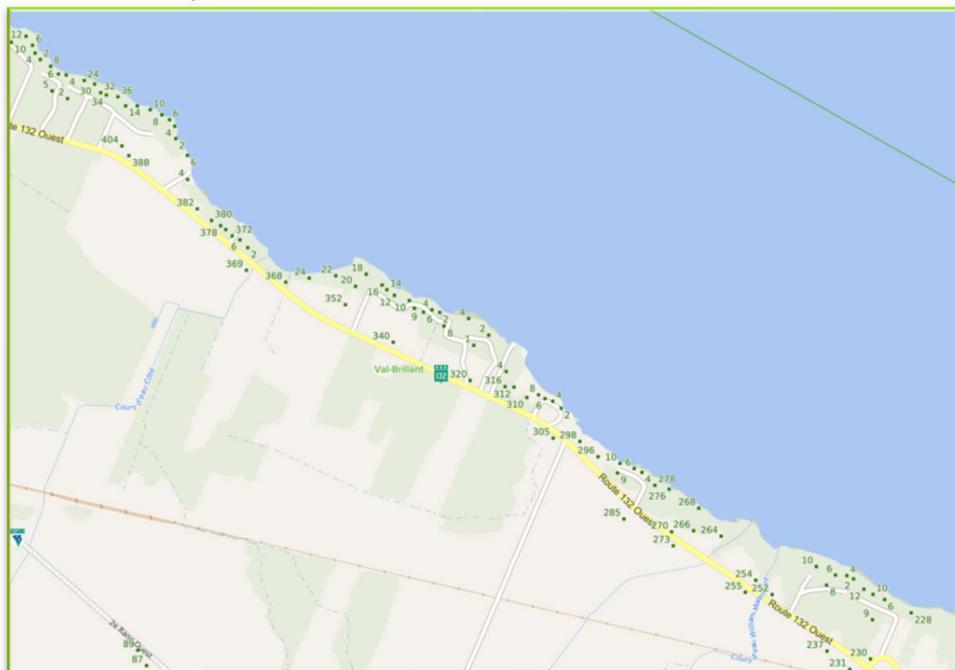
Population : 941

La plus forte concentration de la population le long de la 132 et la rive sud du lac Matapédia.

Secteur village



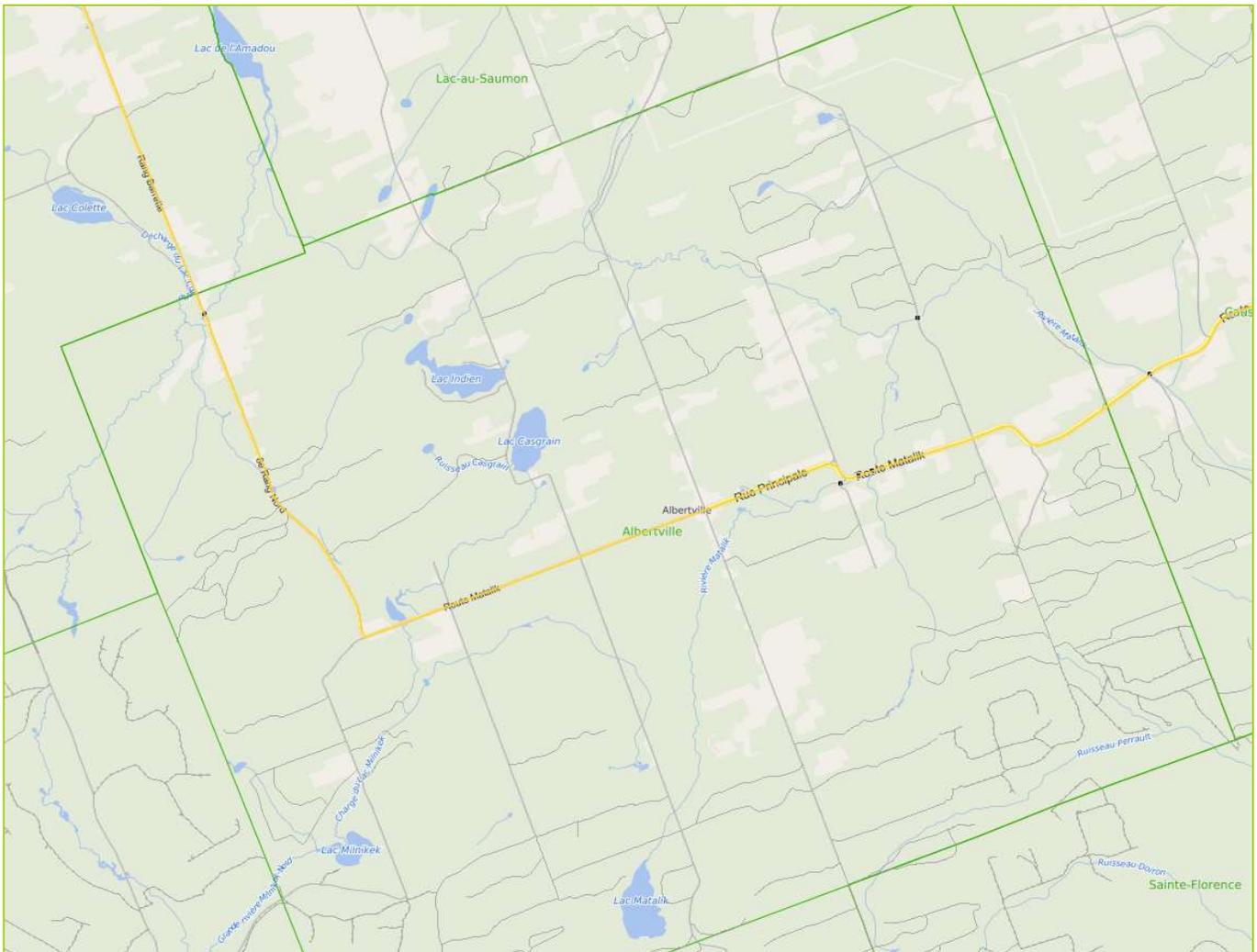
Rive sud du Lac Matapédia

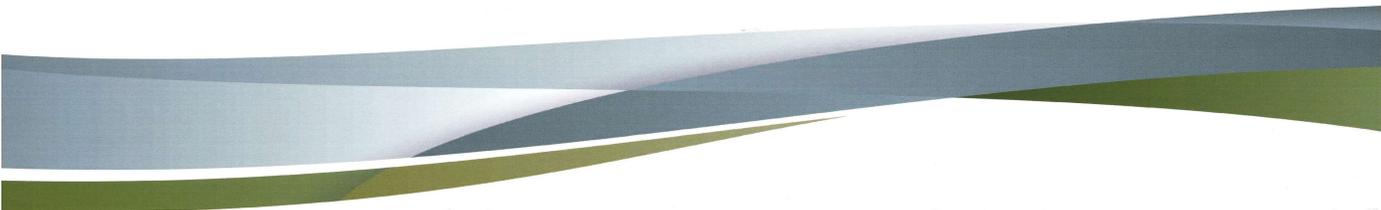


ANNEXE B RÉSEAUX DE TRANSPORT ET PONTS

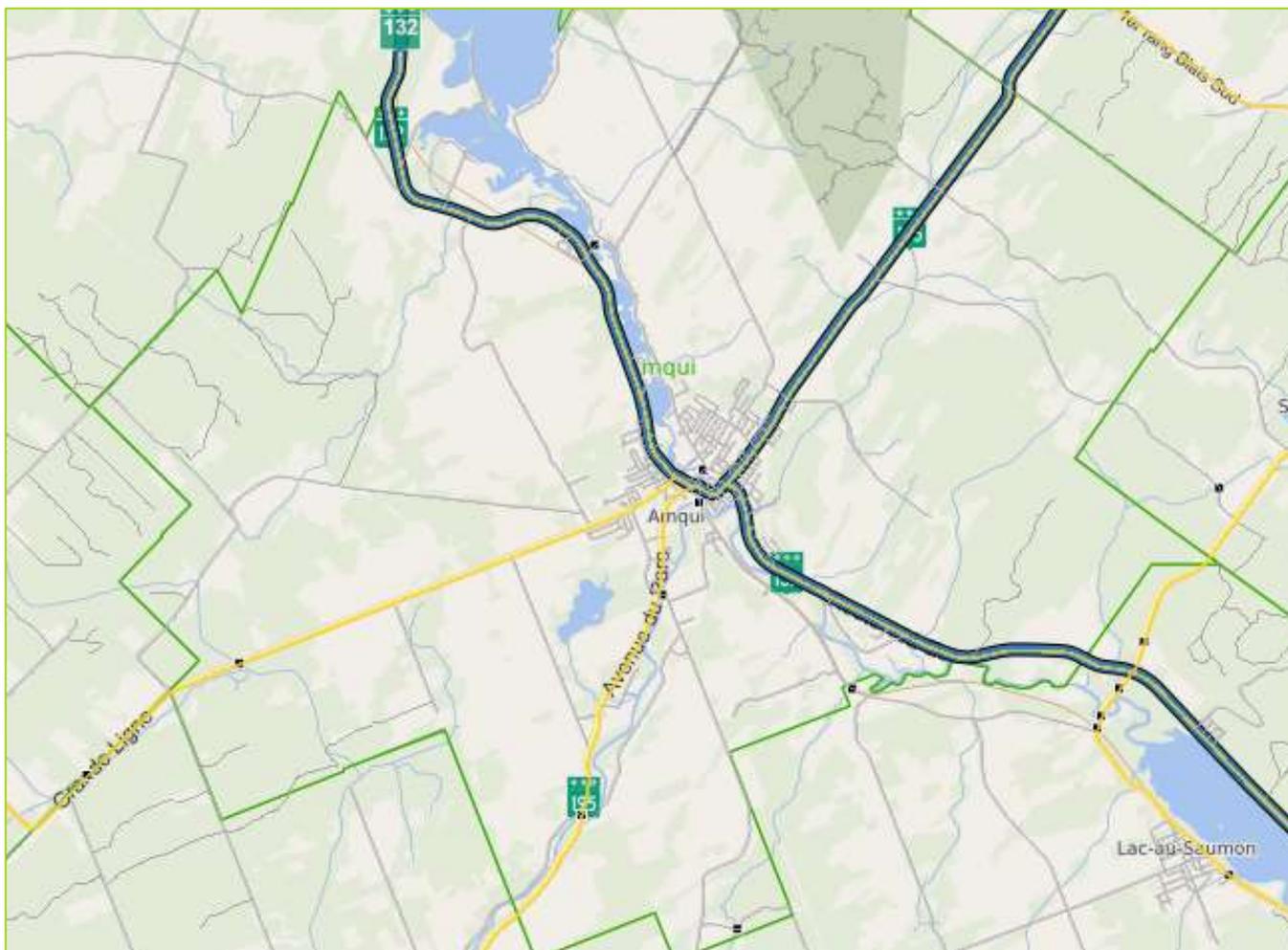
Les points noirs représentent les ponts : liens [GO2 - Portail \(gouv.qc.ca\)](http://GO2 - Portail (gouv.qc.ca))

Alberville

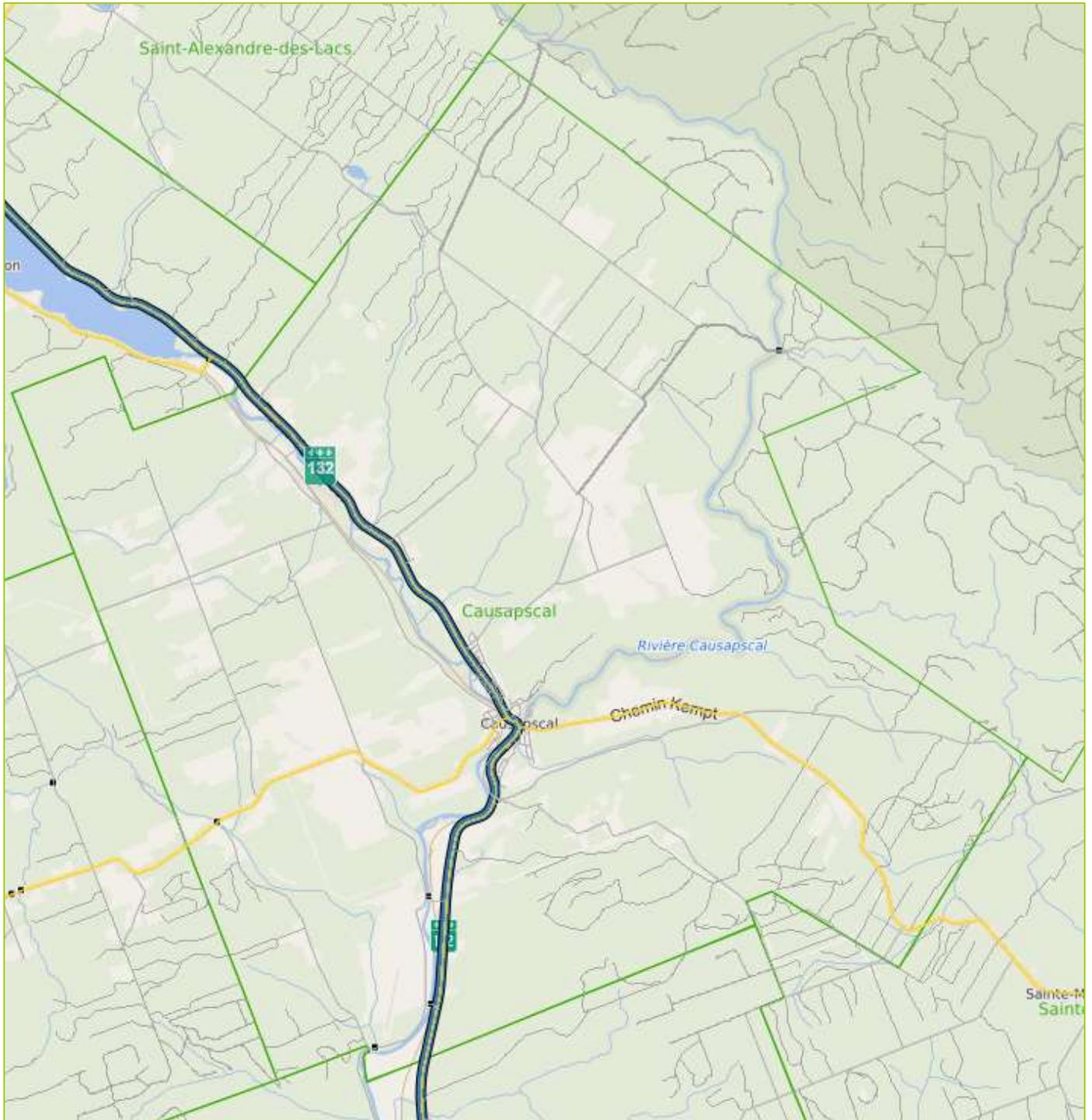




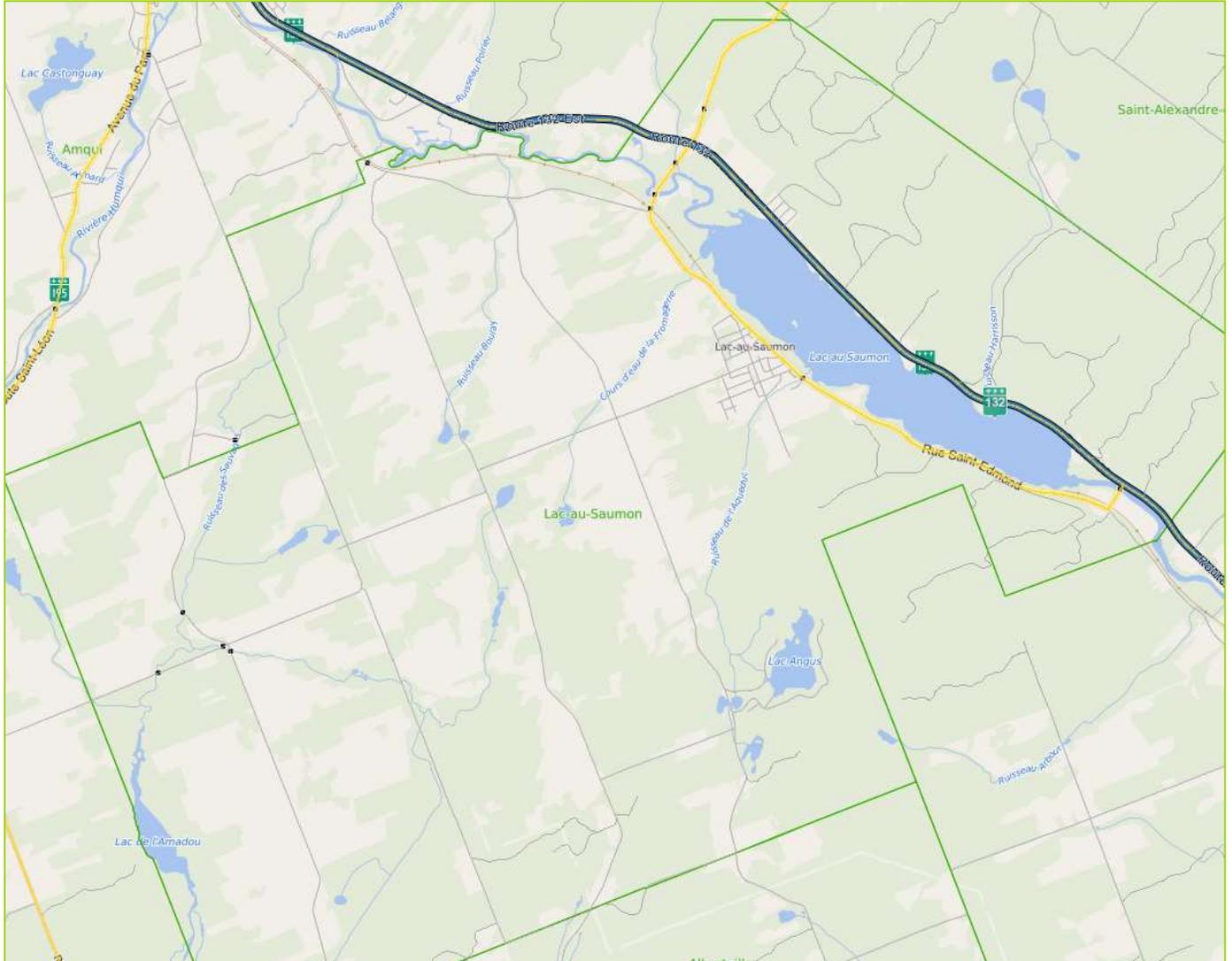
Amqui



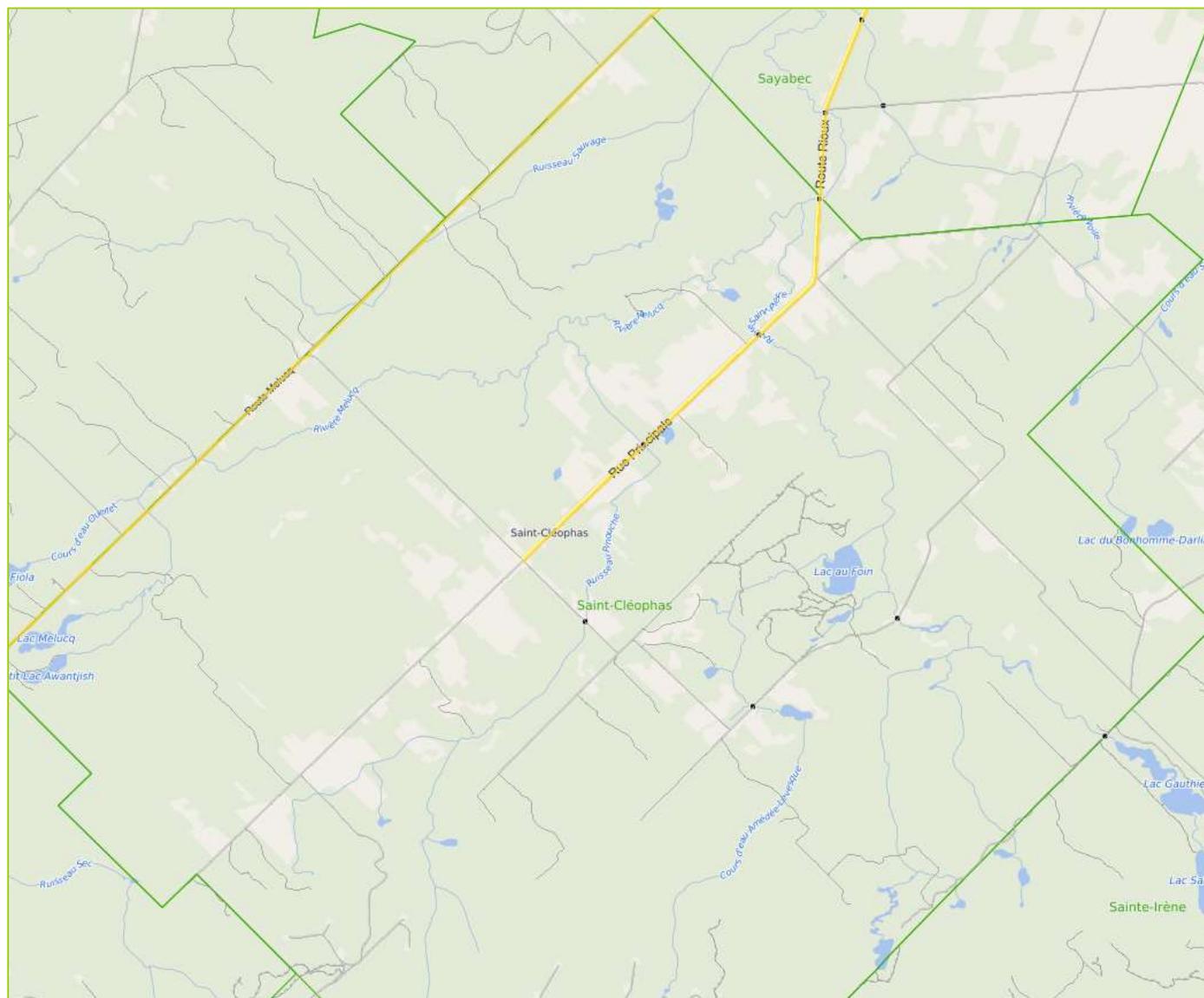
Causapscal



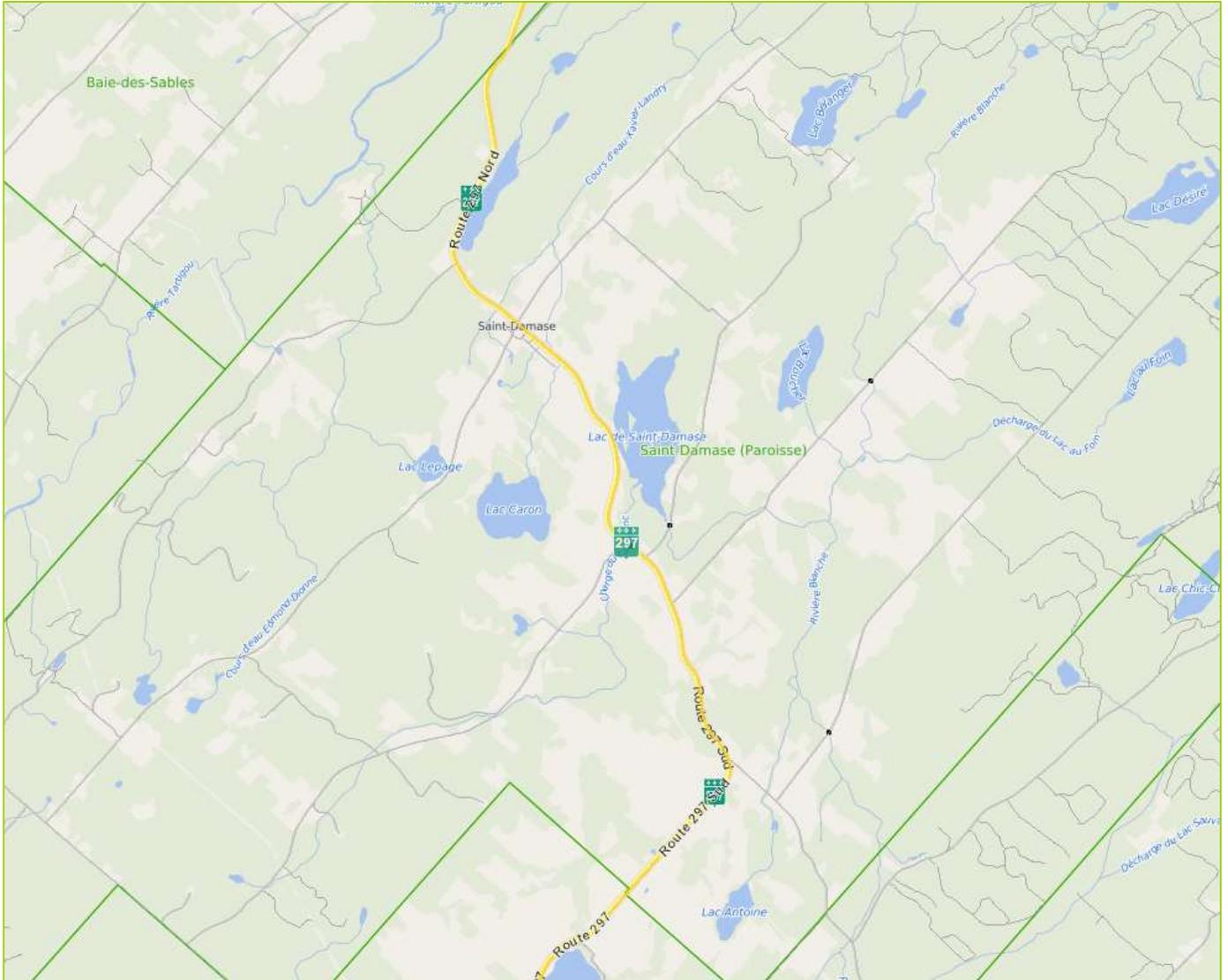
Lac-au-Saumon



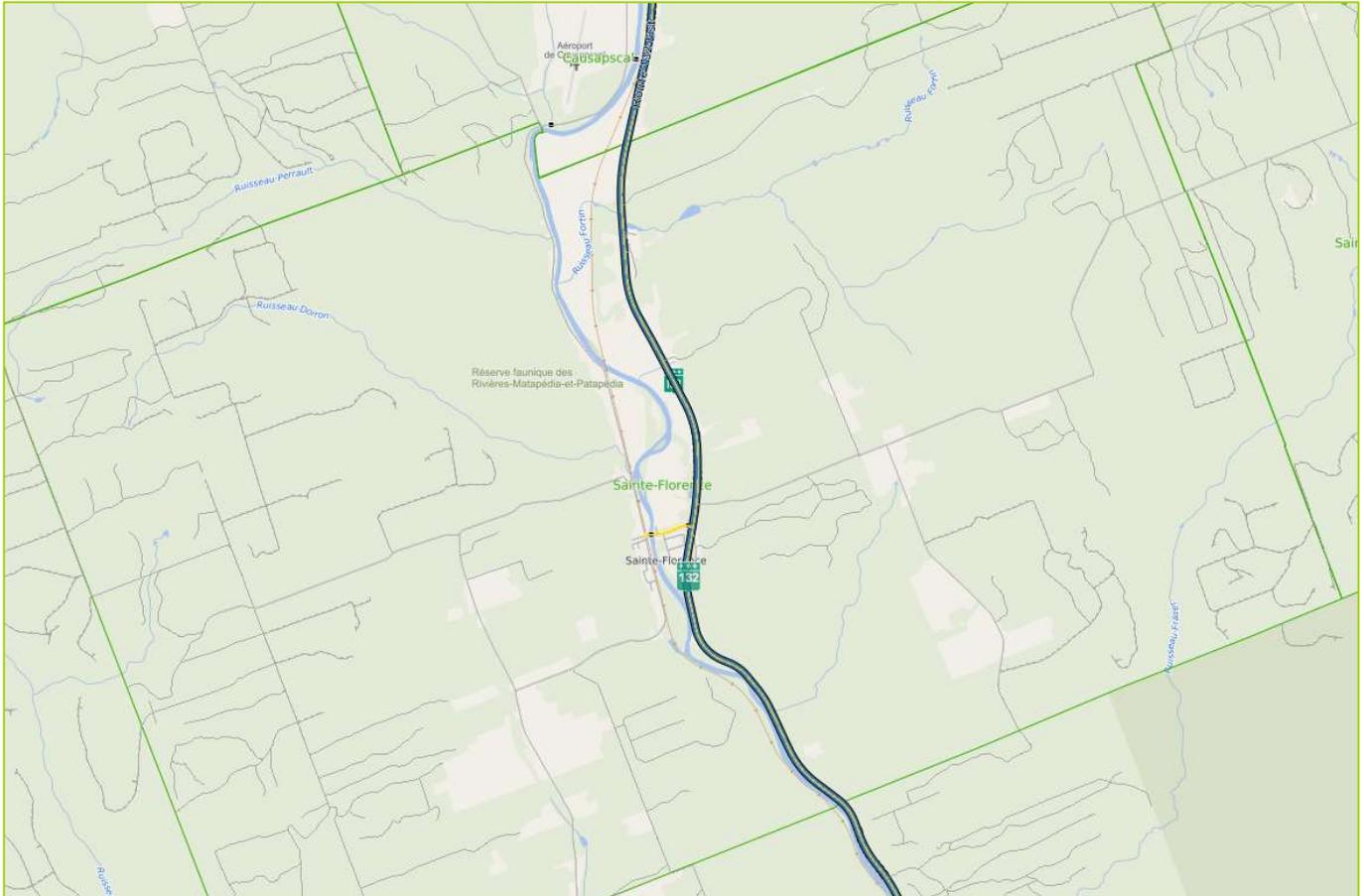
Saint-Cléophas



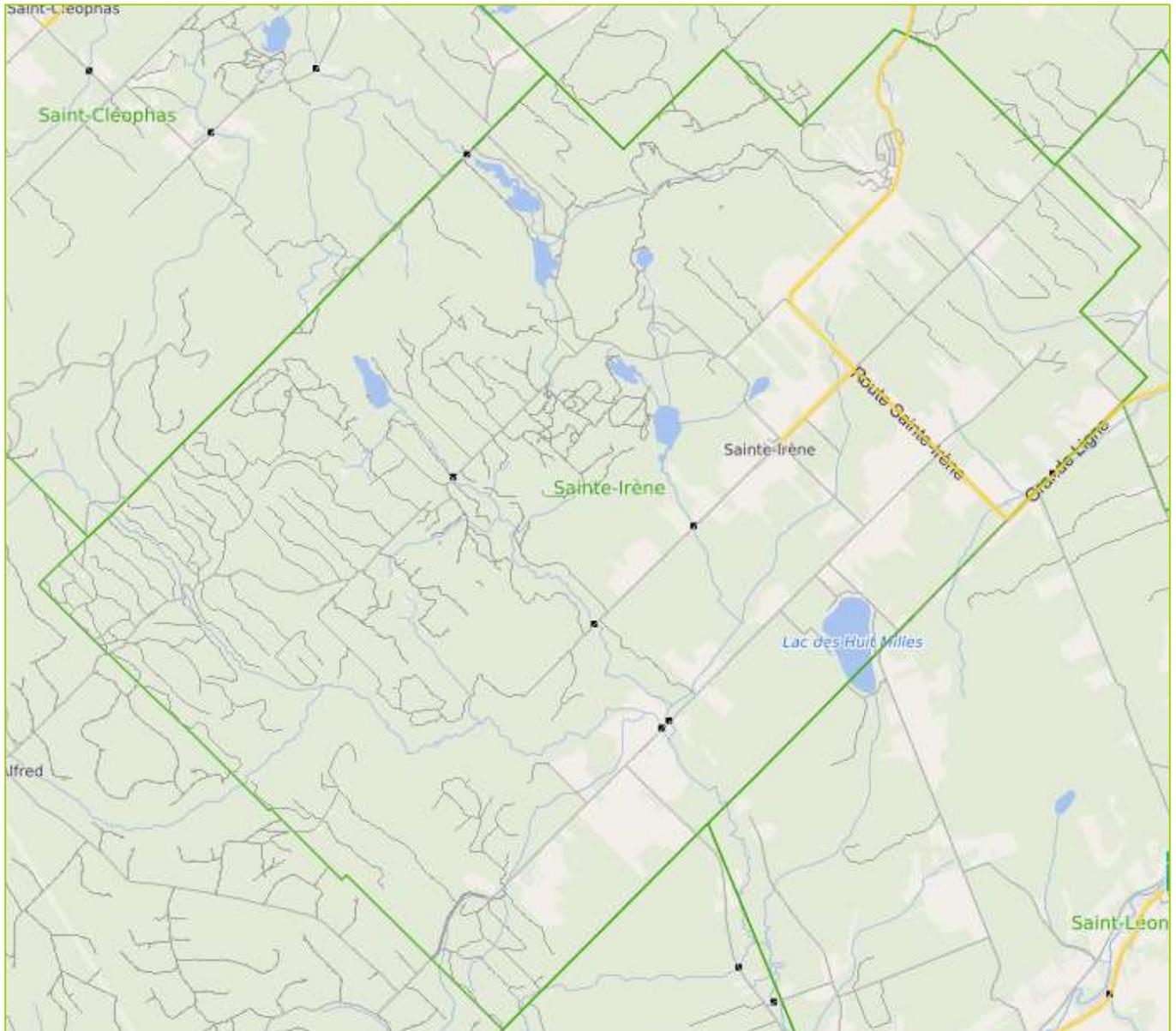
Saint-Damase

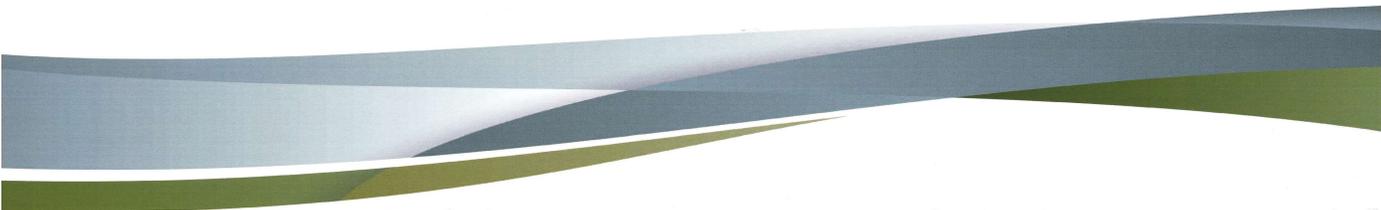


Sainte-Florence

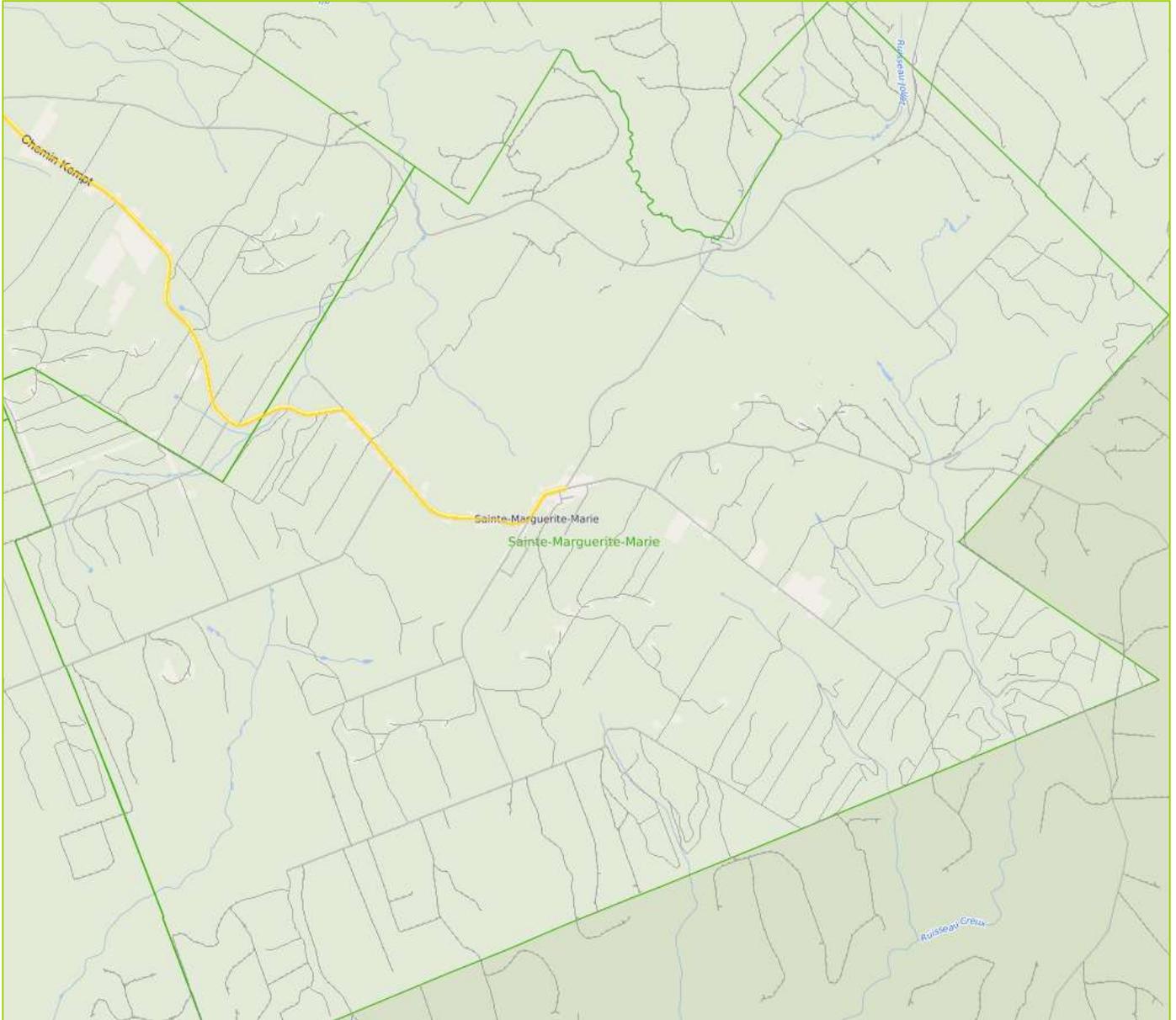


Sainte-Irène

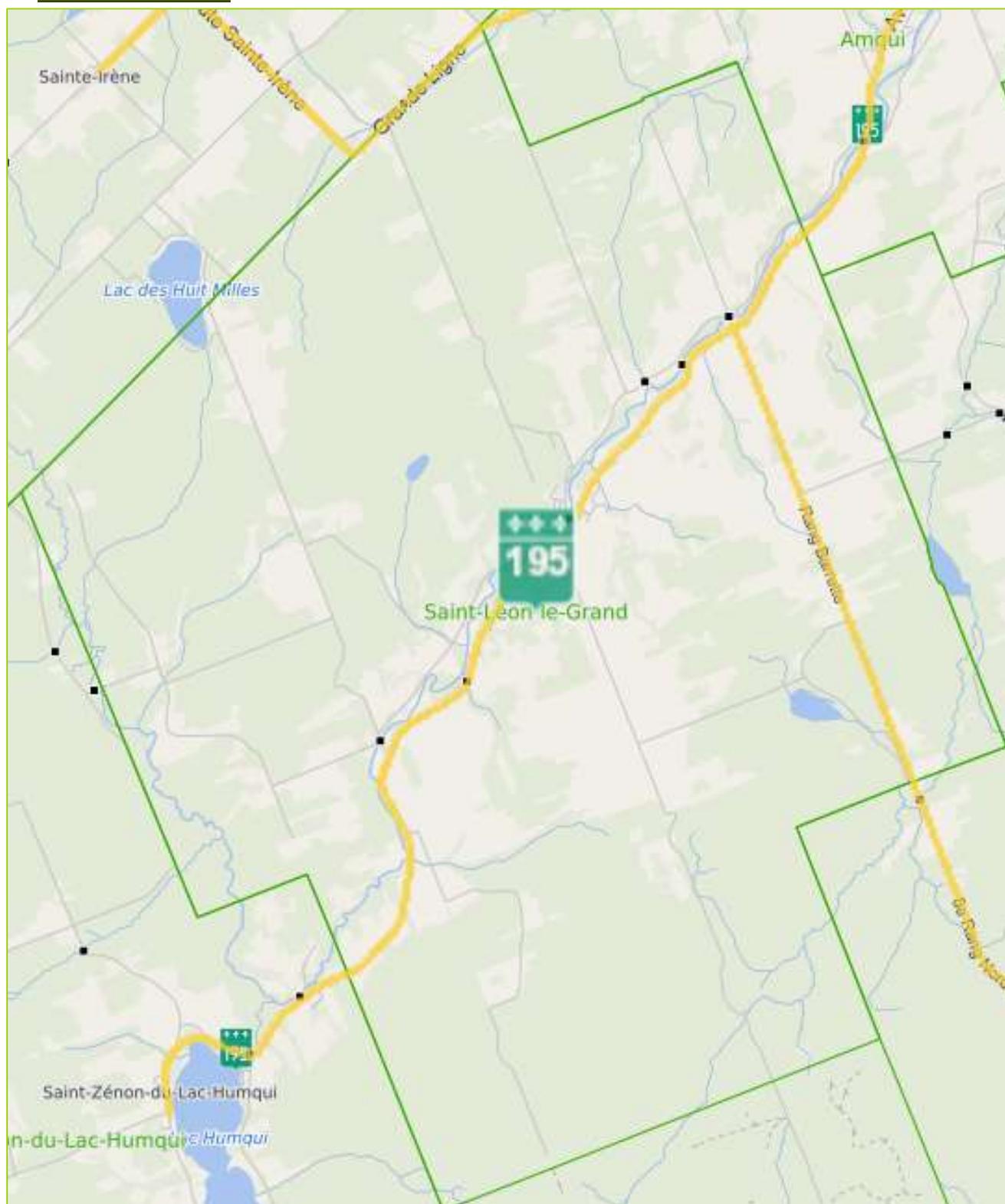




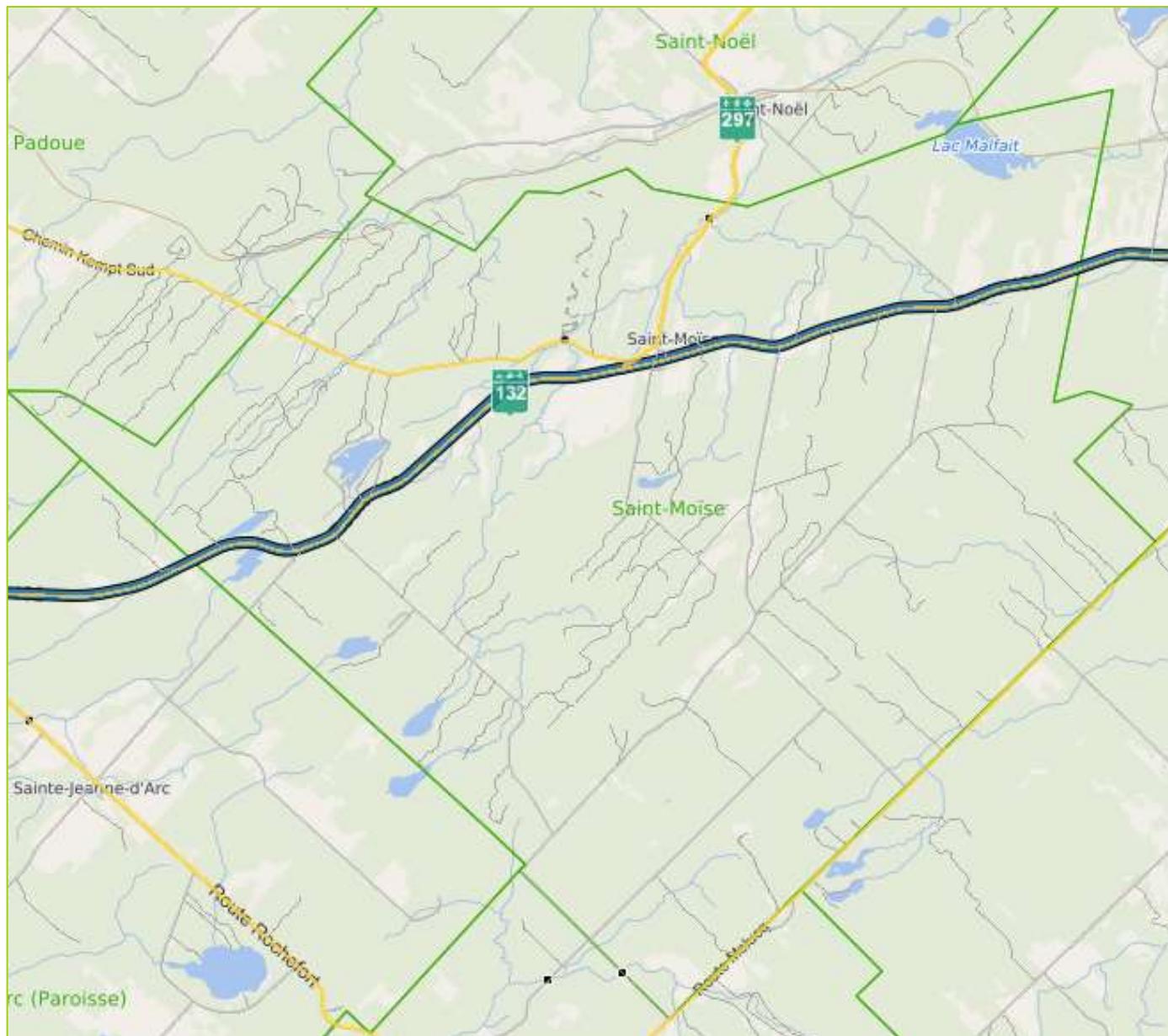
Sainte-Marguerite-Marie



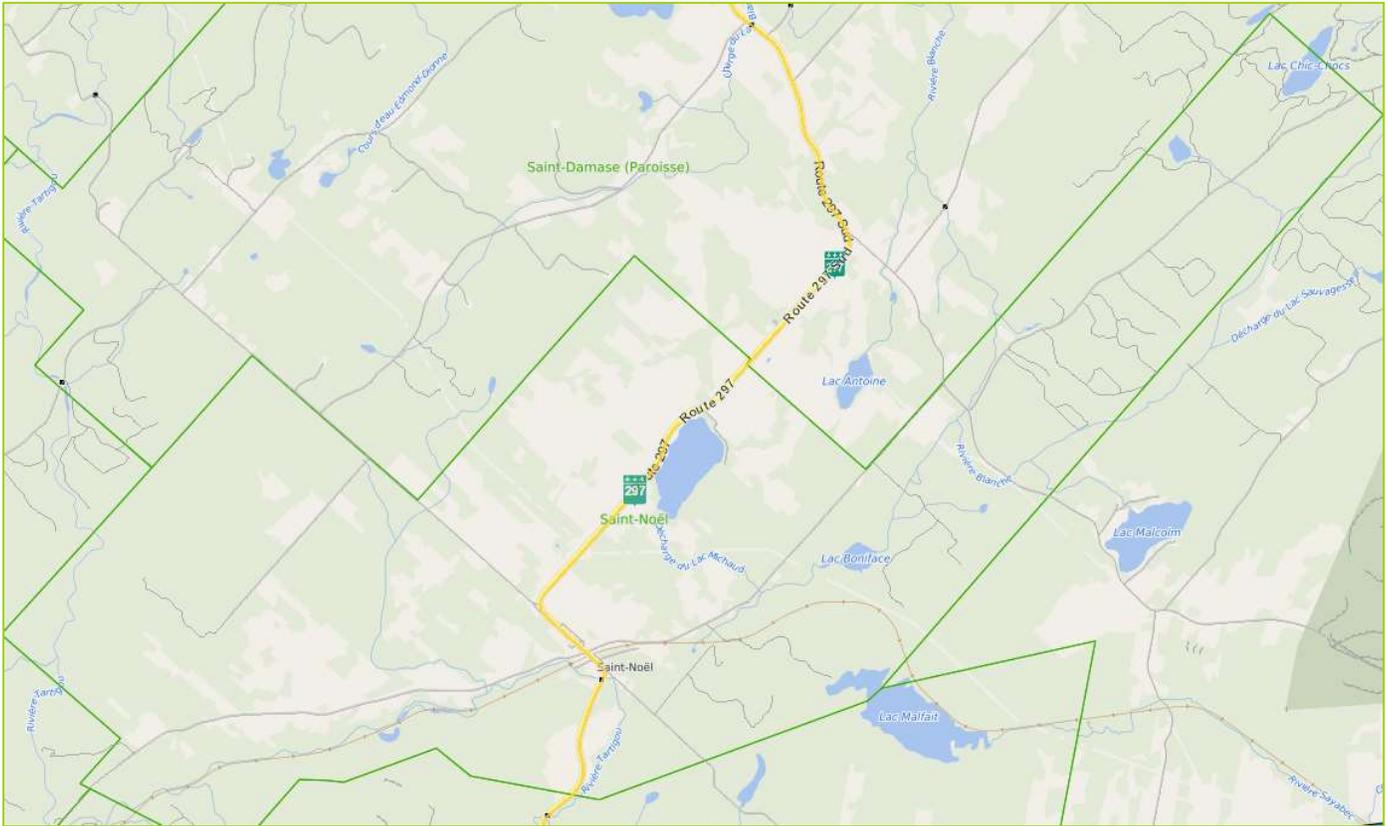
Saint-Léon-le-Grand



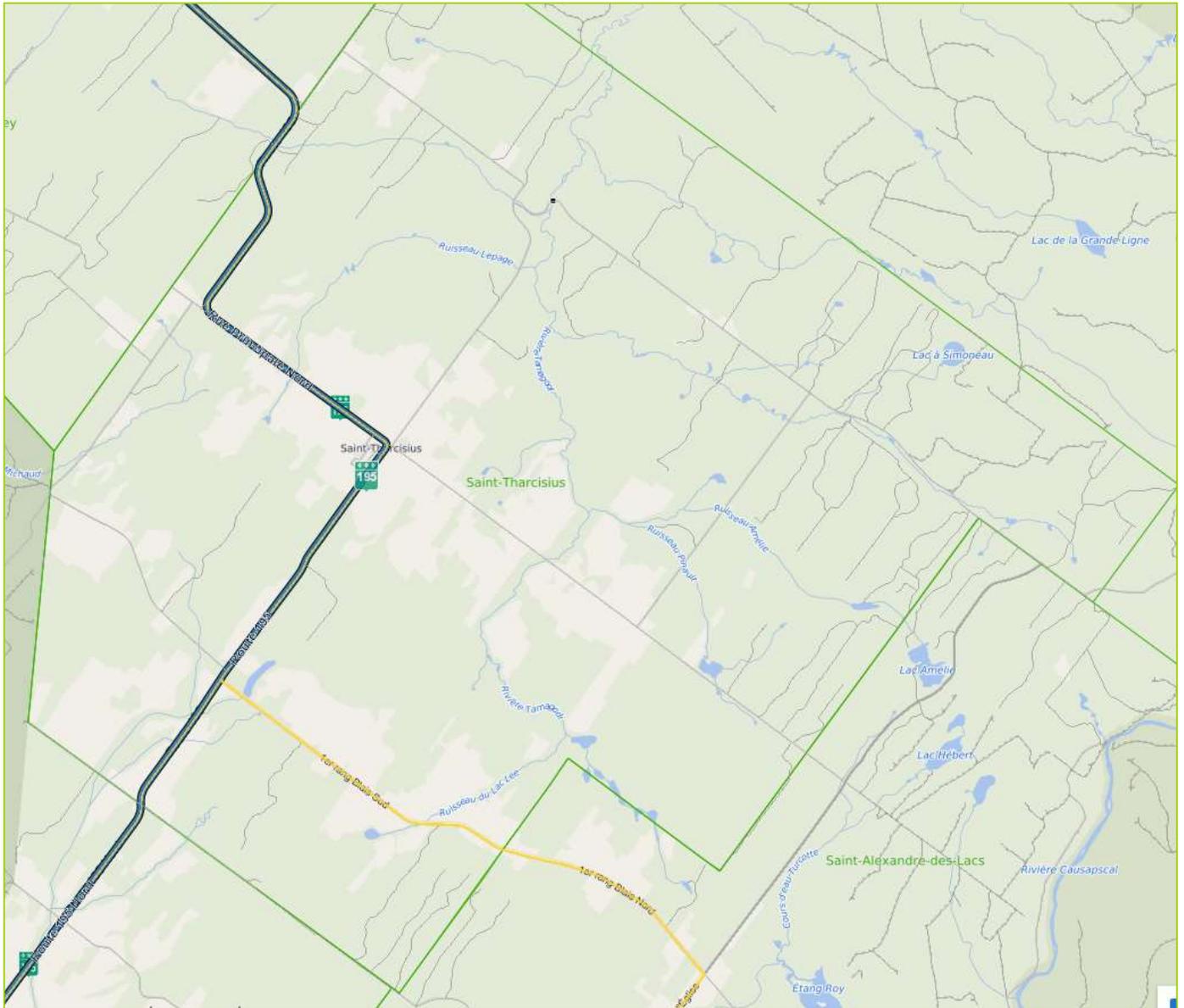
Saint-Moise



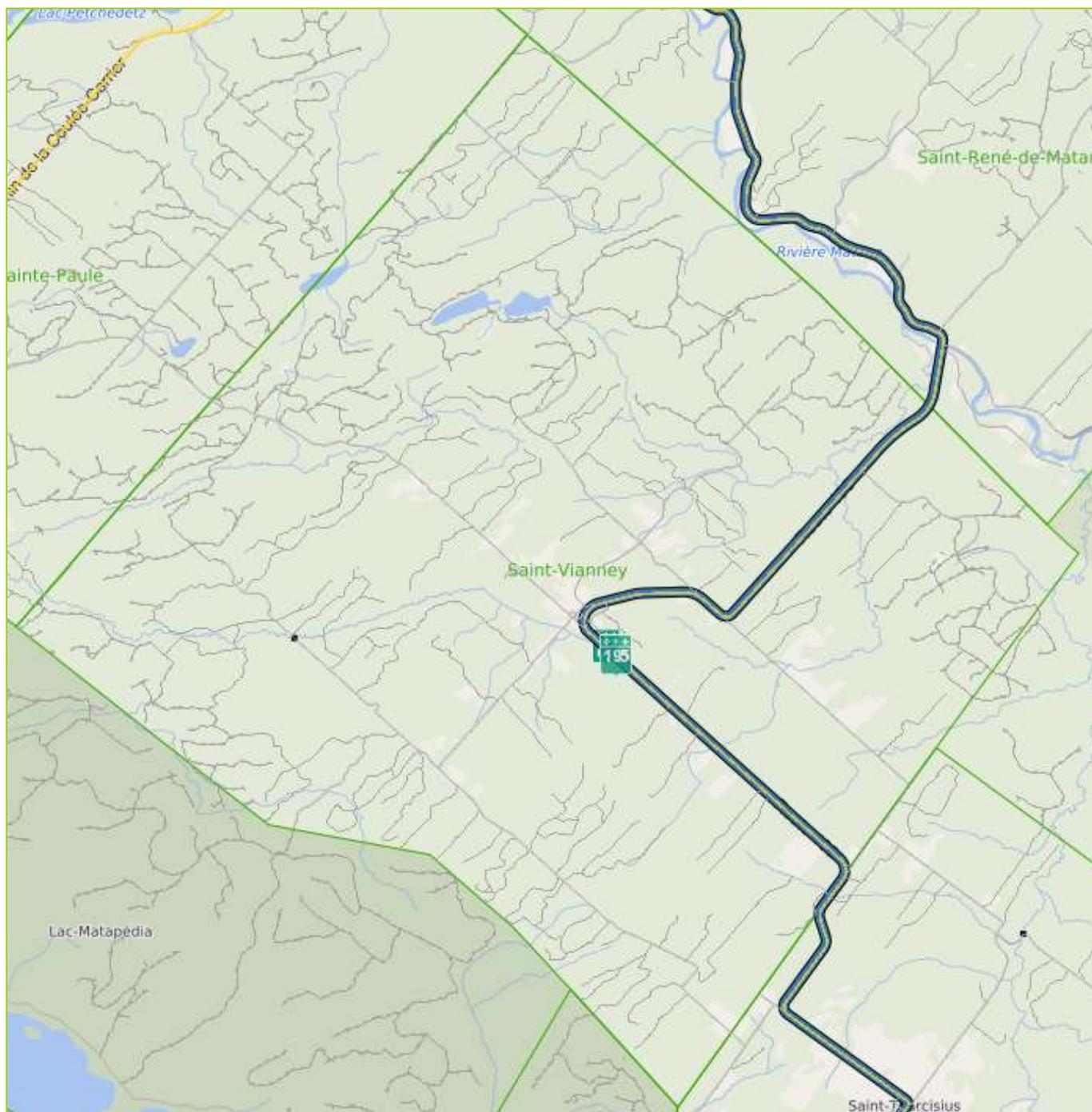
Saint-Noël



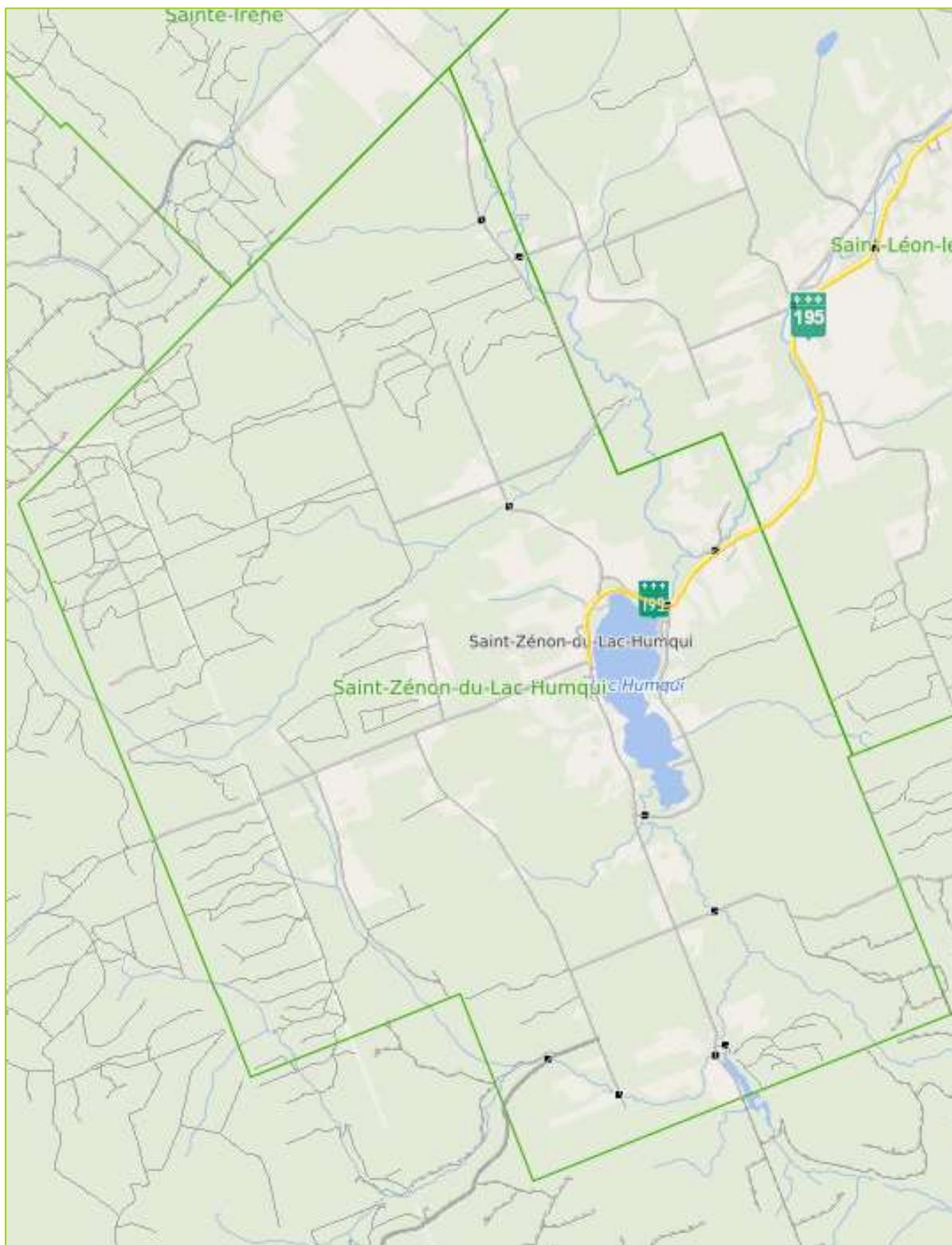
Saint-Tharcisius



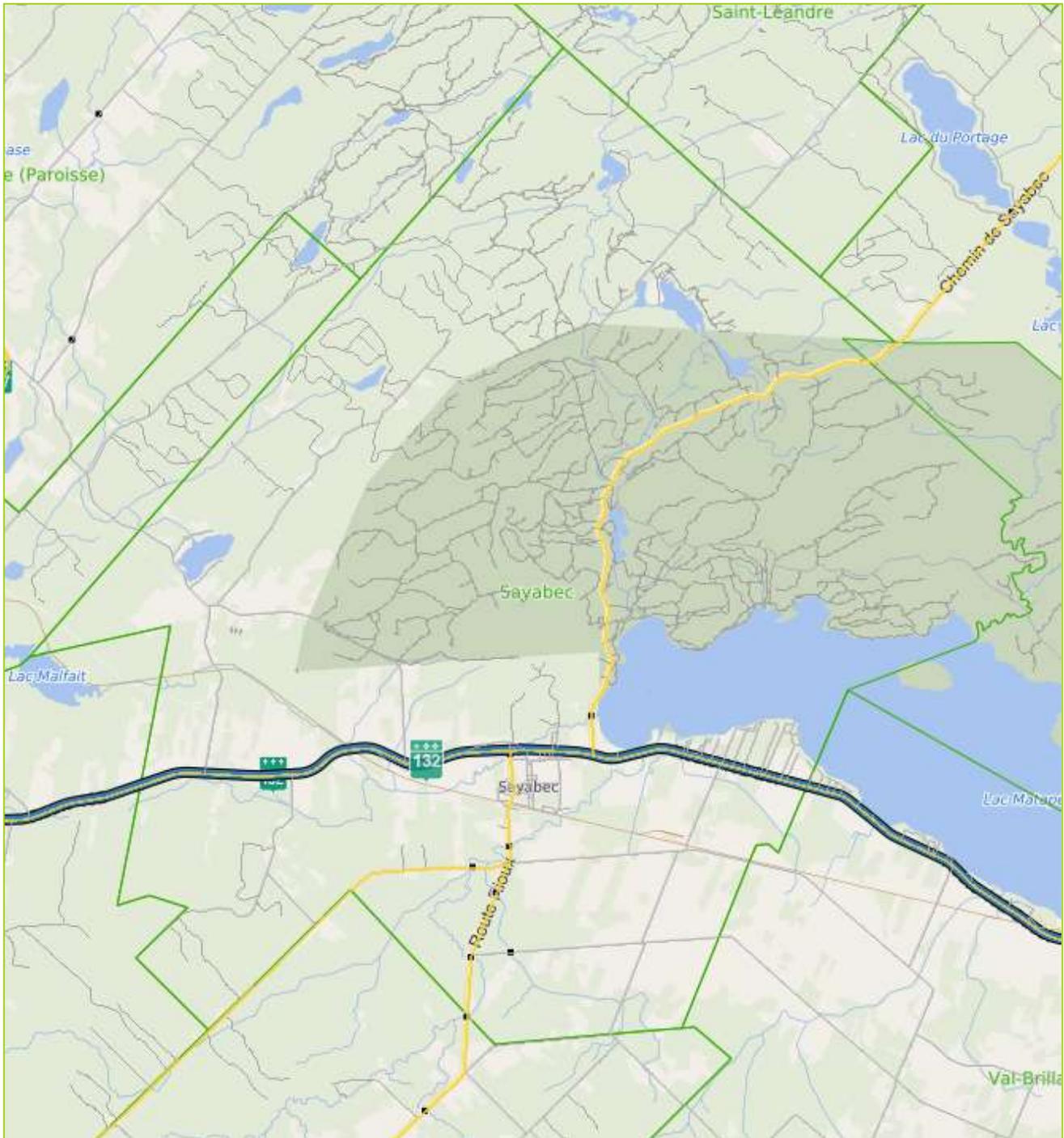
Saint-Vianney

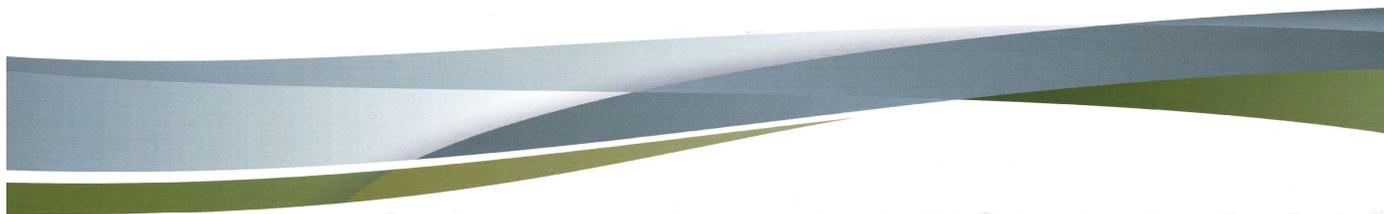


Saint-Zénon-du-Lac-Humqui



Sayabec





ANNEXE C

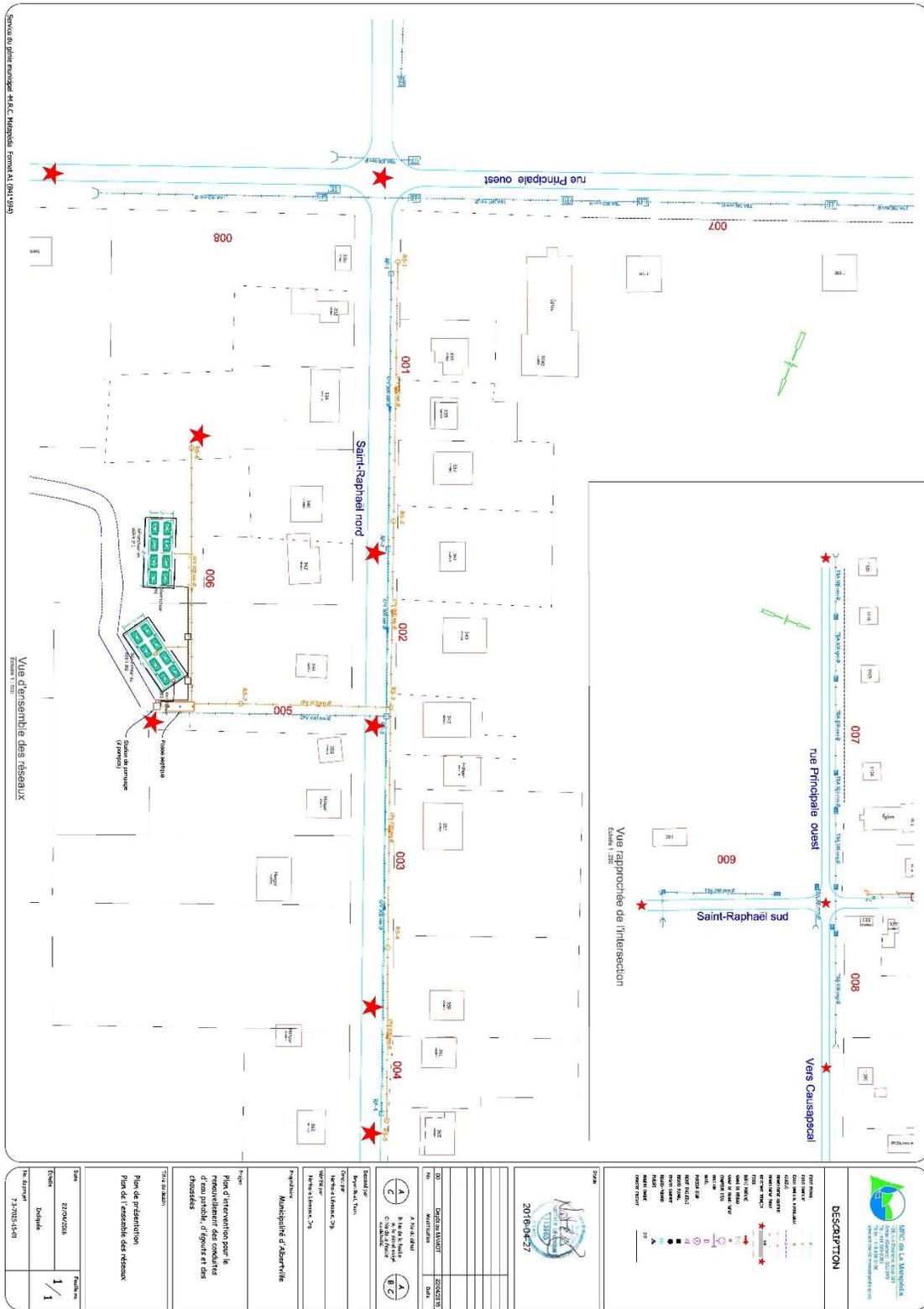
RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS, PRISES D'EAU ET OUVRAGES DE CAPTAGE, OUVRAGES DE RETENUE DES EAUX

Sainte-Marguerite-Marie (Sanitaire)



<p>DESCRIPTION</p> <p>001 : ...</p> <p>002 : ...</p> <p>003 : ...</p> <p>004 : ...</p> <p>005 : ...</p> <p>006 : ...</p> <p>007 : ...</p> <p>008 : ...</p> <p>009 : ...</p> <p>010 : ...</p> <p>011 : ...</p> <p>012 : ...</p> <p>013 : ...</p>	
<p>001 : ...</p> <p>002 : ...</p> <p>003 : ...</p> <p>004 : ...</p> <p>005 : ...</p> <p>006 : ...</p> <p>007 : ...</p> <p>008 : ...</p> <p>009 : ...</p> <p>010 : ...</p> <p>011 : ...</p> <p>012 : ...</p> <p>013 : ...</p>	<p>001 : ...</p> <p>002 : ...</p> <p>003 : ...</p> <p>004 : ...</p> <p>005 : ...</p> <p>006 : ...</p> <p>007 : ...</p> <p>008 : ...</p> <p>009 : ...</p> <p>010 : ...</p> <p>011 : ...</p> <p>012 : ...</p> <p>013 : ...</p>
<p>001 : ...</p> <p>002 : ...</p> <p>003 : ...</p> <p>004 : ...</p> <p>005 : ...</p> <p>006 : ...</p> <p>007 : ...</p> <p>008 : ...</p> <p>009 : ...</p> <p>010 : ...</p> <p>011 : ...</p> <p>012 : ...</p> <p>013 : ...</p>	<p>001 : ...</p> <p>002 : ...</p> <p>003 : ...</p> <p>004 : ...</p> <p>005 : ...</p> <p>006 : ...</p> <p>007 : ...</p> <p>008 : ...</p> <p>009 : ...</p> <p>010 : ...</p> <p>011 : ...</p> <p>012 : ...</p> <p>013 : ...</p>

Albertville (Plan du réseau)



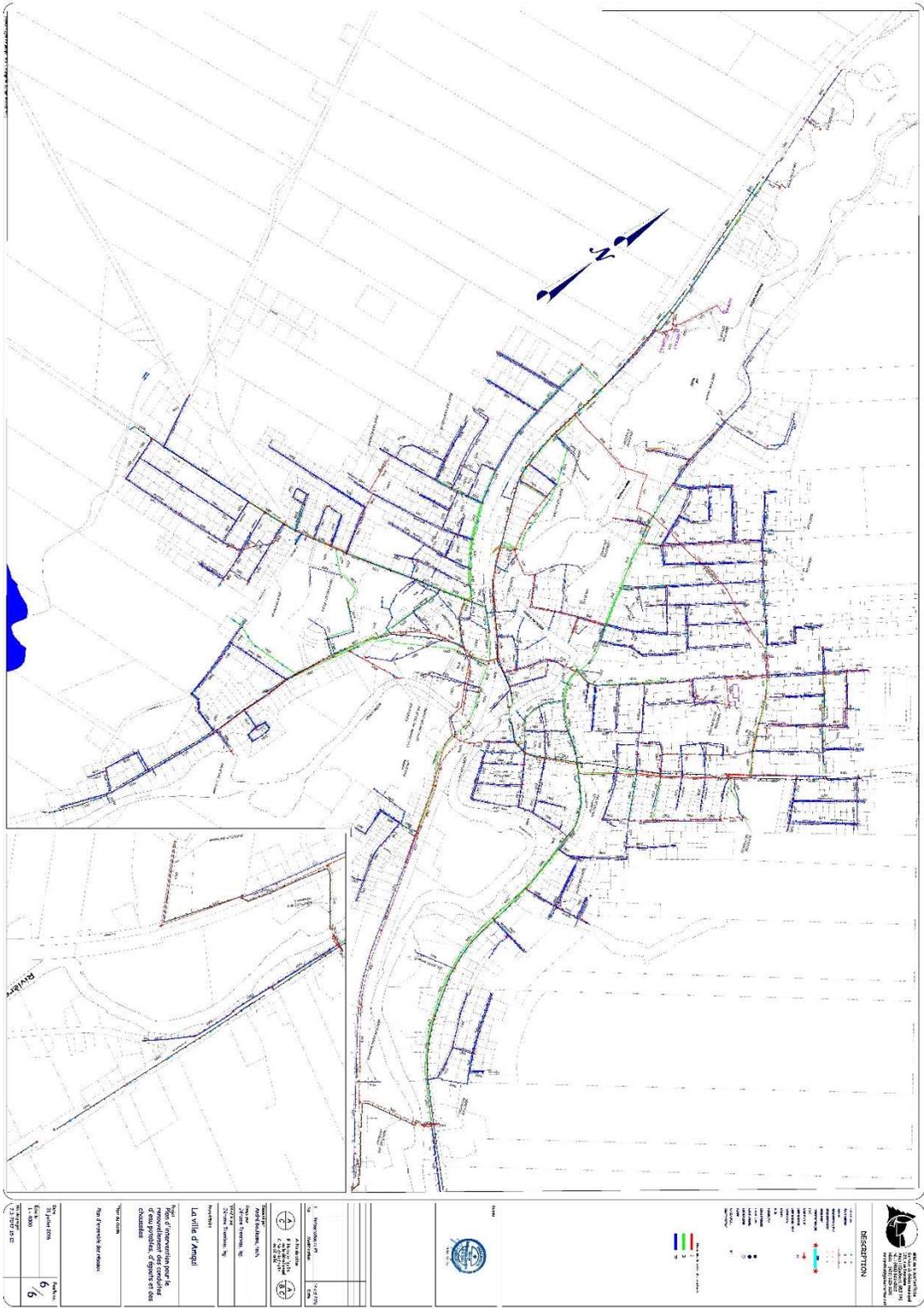
Saint-Léon-le-Grand (Plan du réseau)



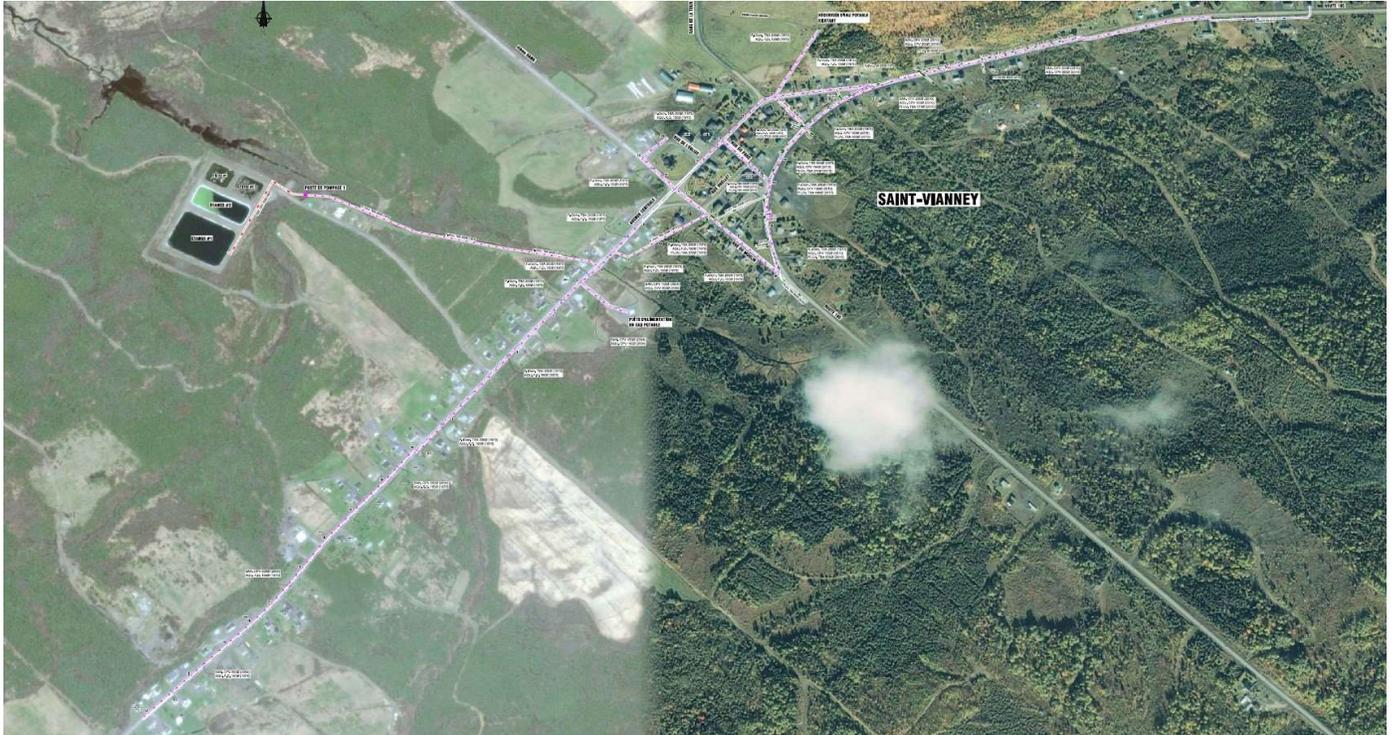
Vue d'ensemble
Echelle 1 : 2000

		DESCRIPTION Réseaux d'adduction d'eau et d'égouts, prises d'eau et ouvrages de captage, ouvrages de retenue des eaux.	
N° de plan : 2200000000 Date : 2010 Échelle : 1/1	N° de plan : 2200000000 Date : 2010 Échelle : 1/1	N° de plan : 2200000000 Date : 2010 Échelle : 1/1	N° de plan : 2200000000 Date : 2010 Échelle : 1/1

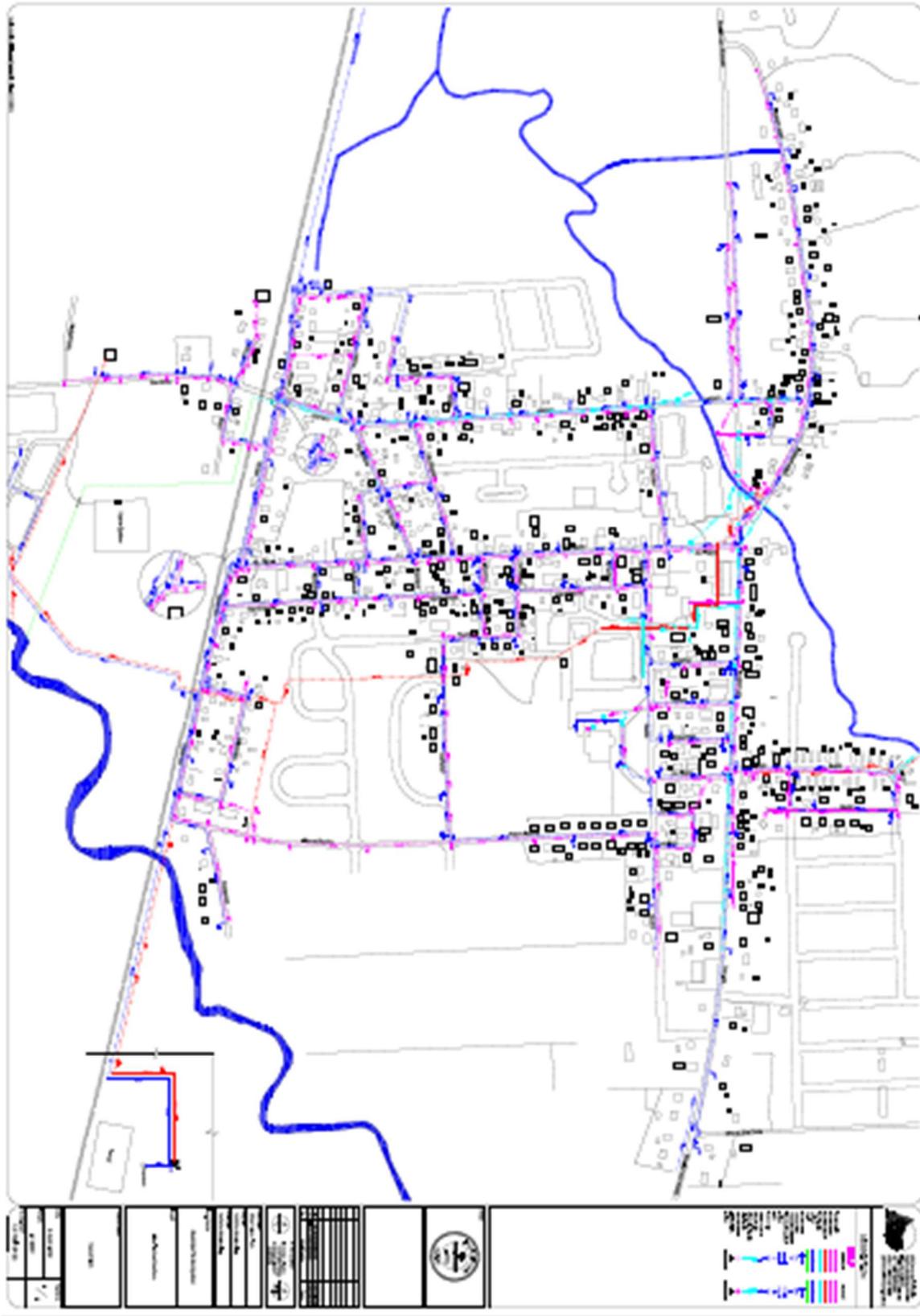
Amqui (Plan d'ensemble)



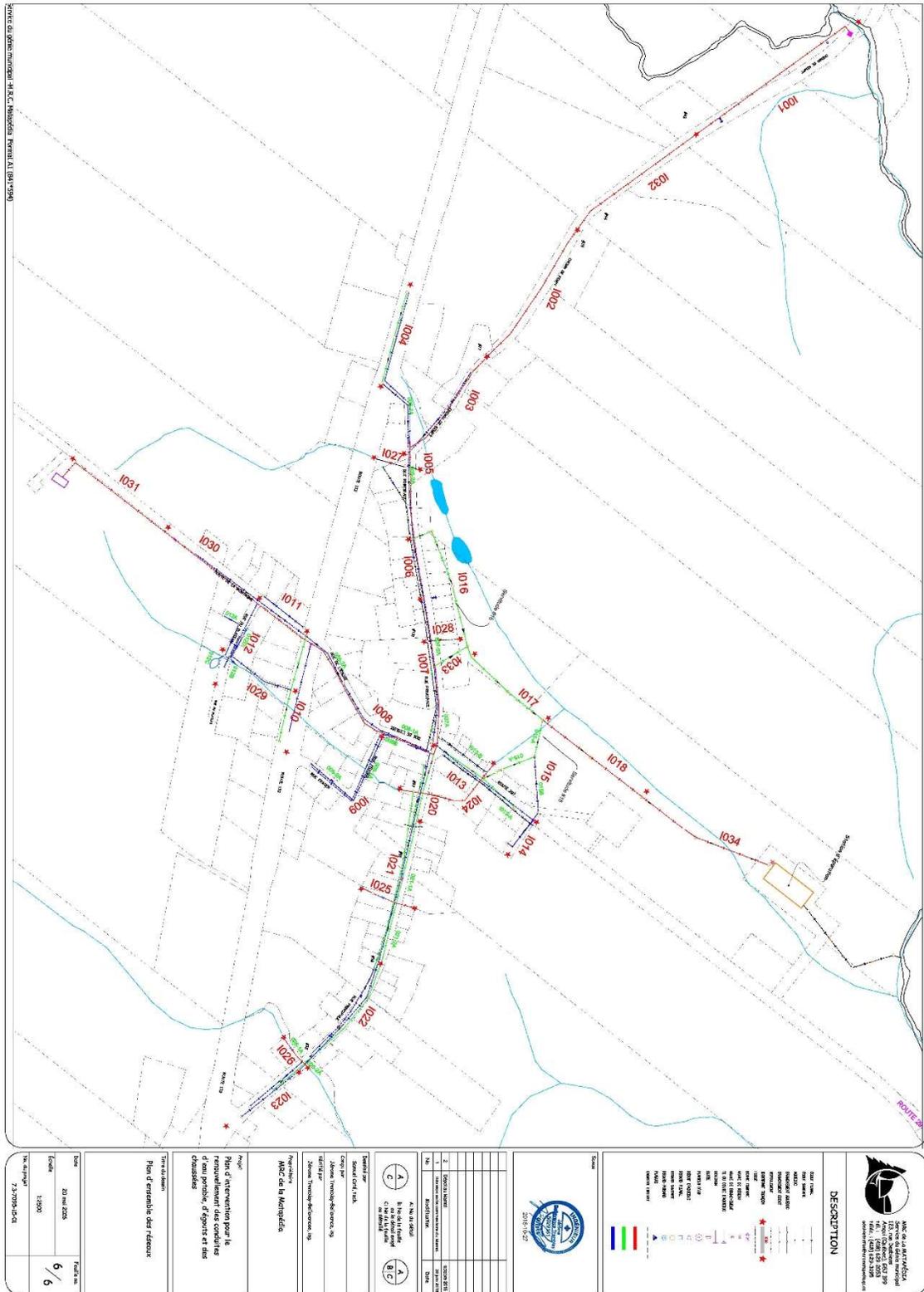
Saint-Vianney (Plan d'ensemble)



Sayabec (Plan des réseaux)



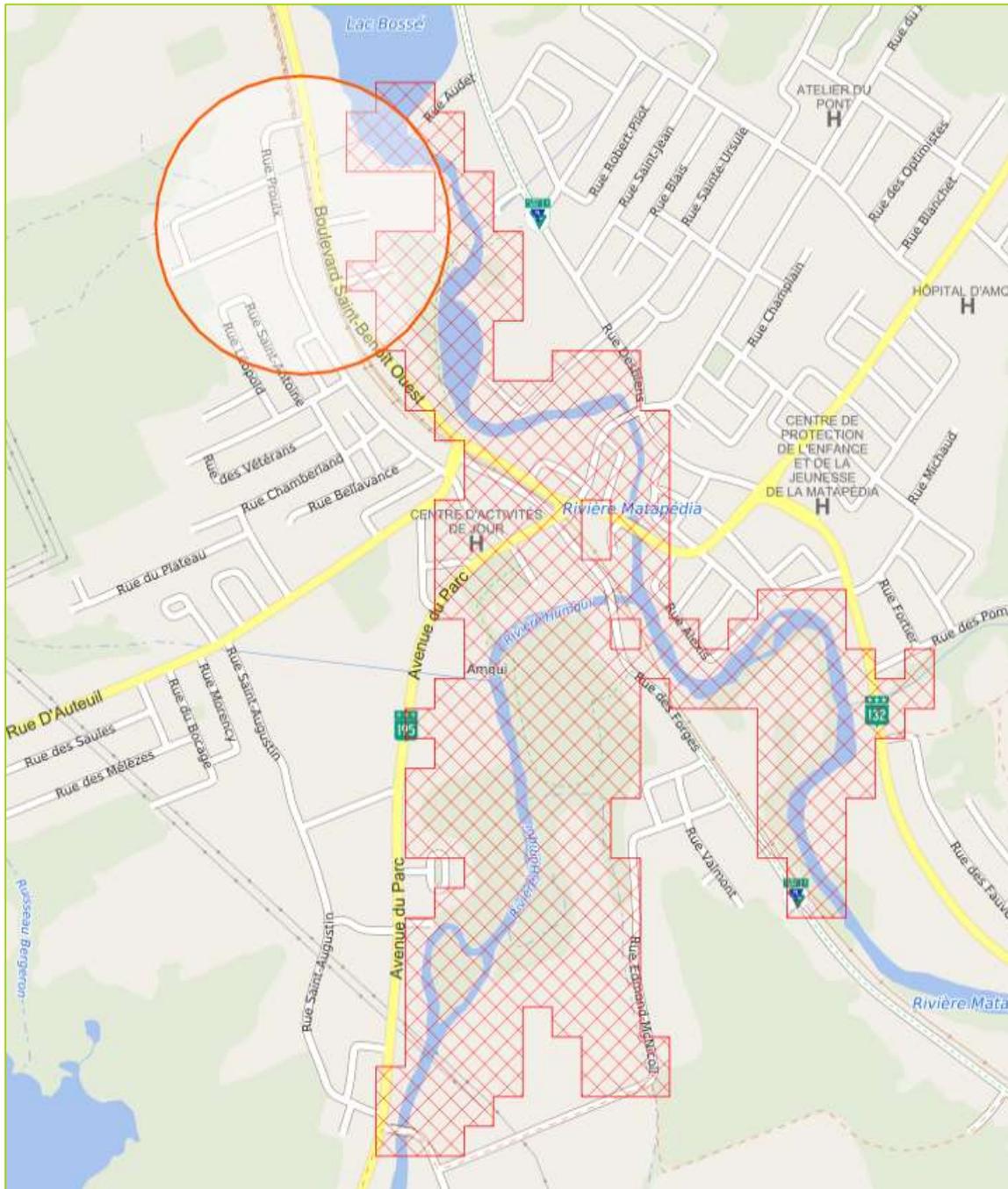
Saint-Moïse (Plan d'ensemble)

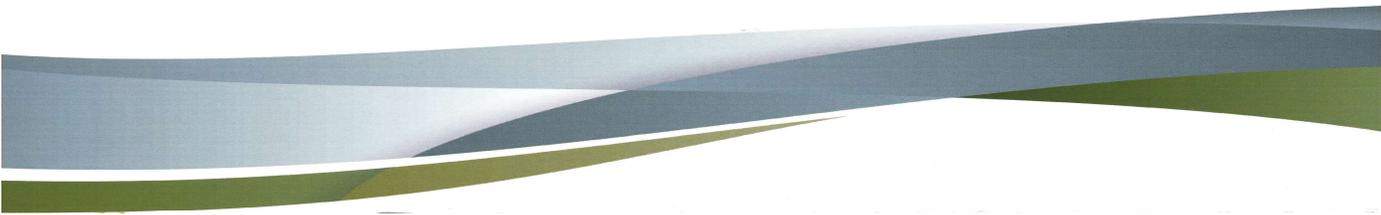


ANNEXE D

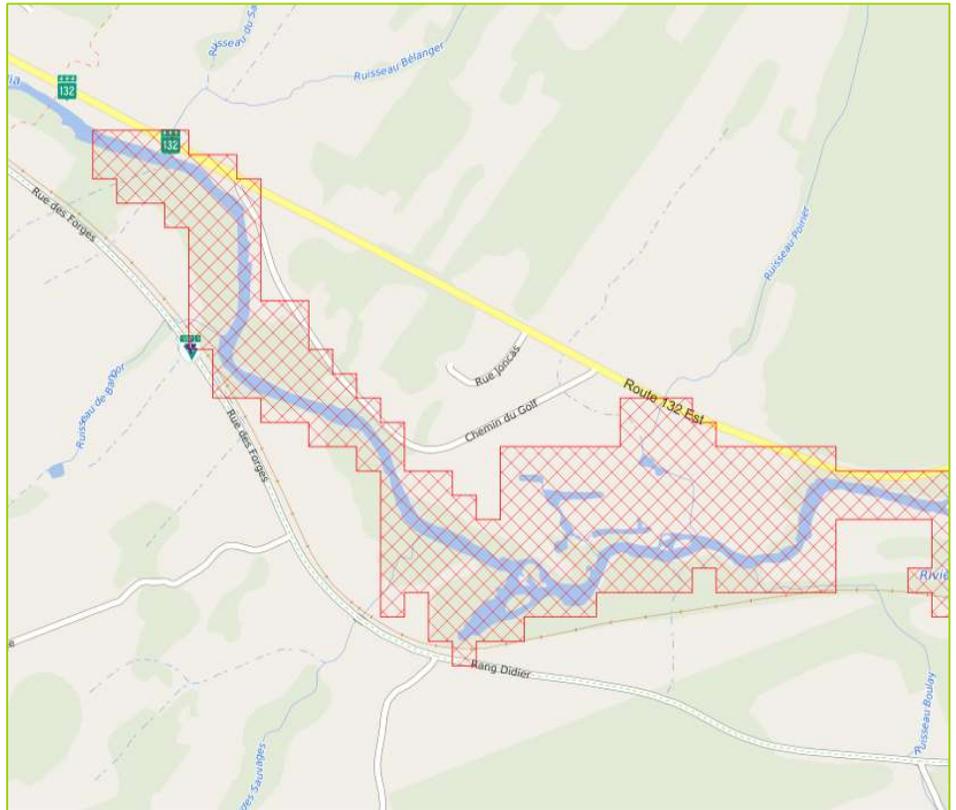
ZONES INONDABLES

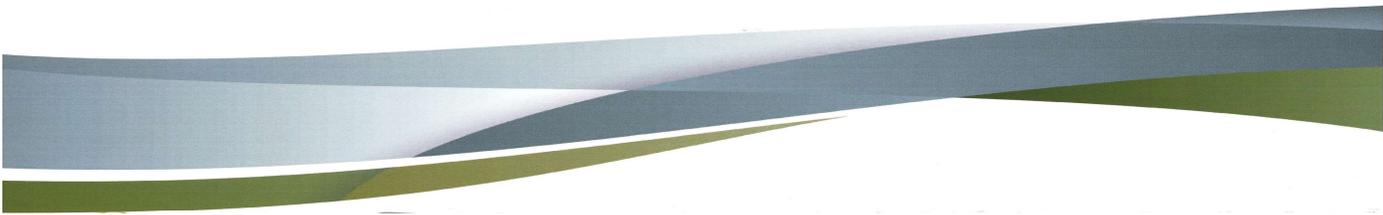
Amqui



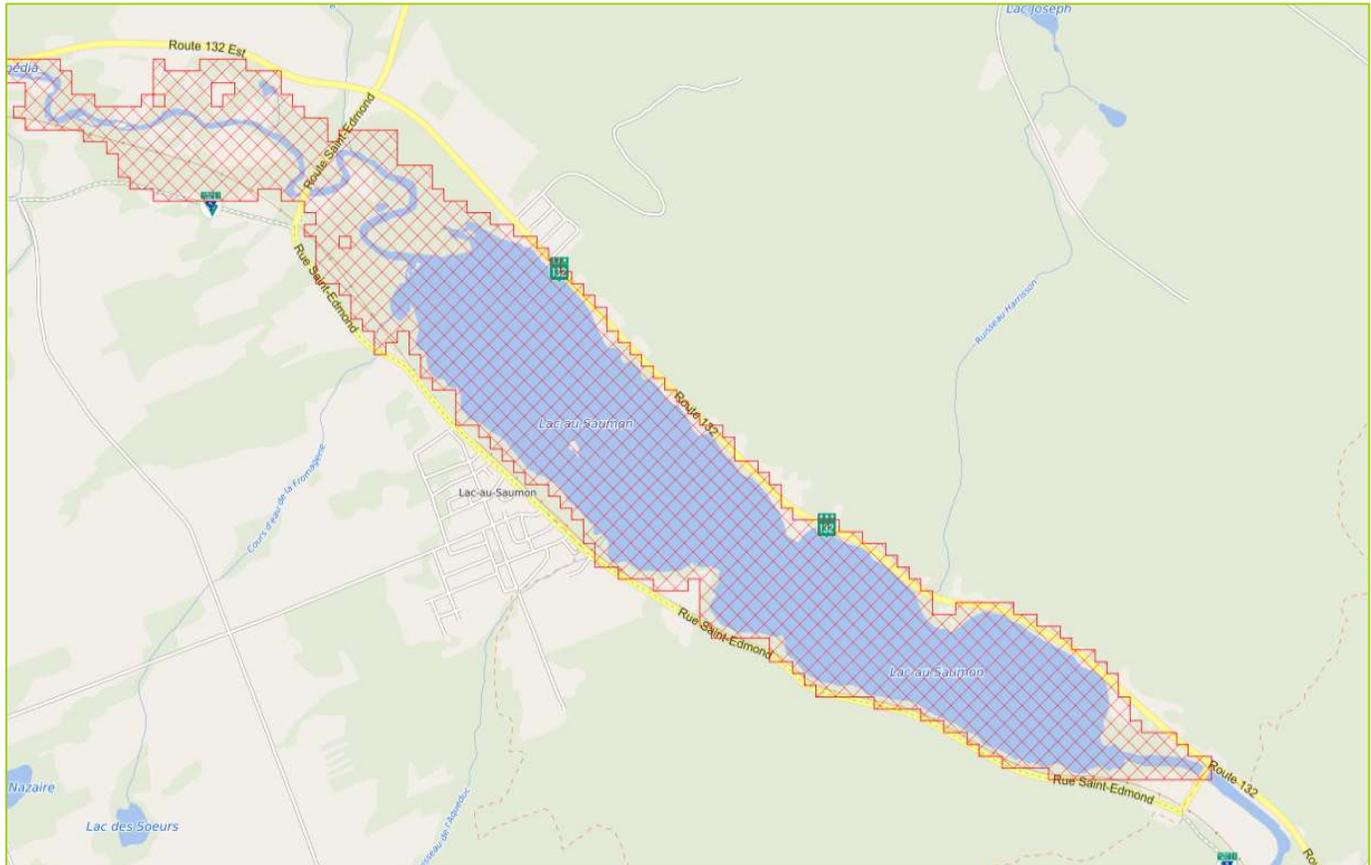


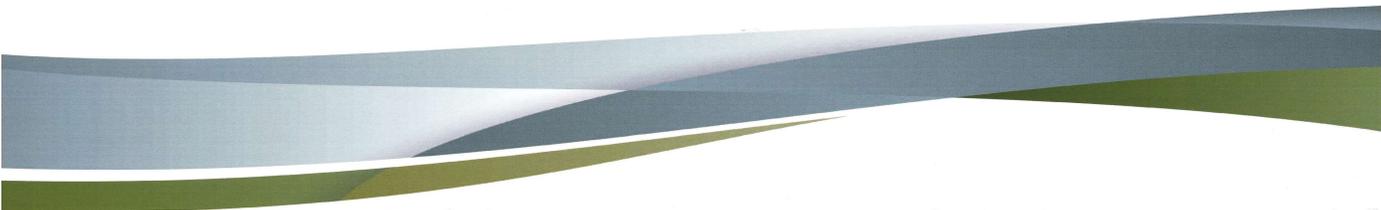
Amqui



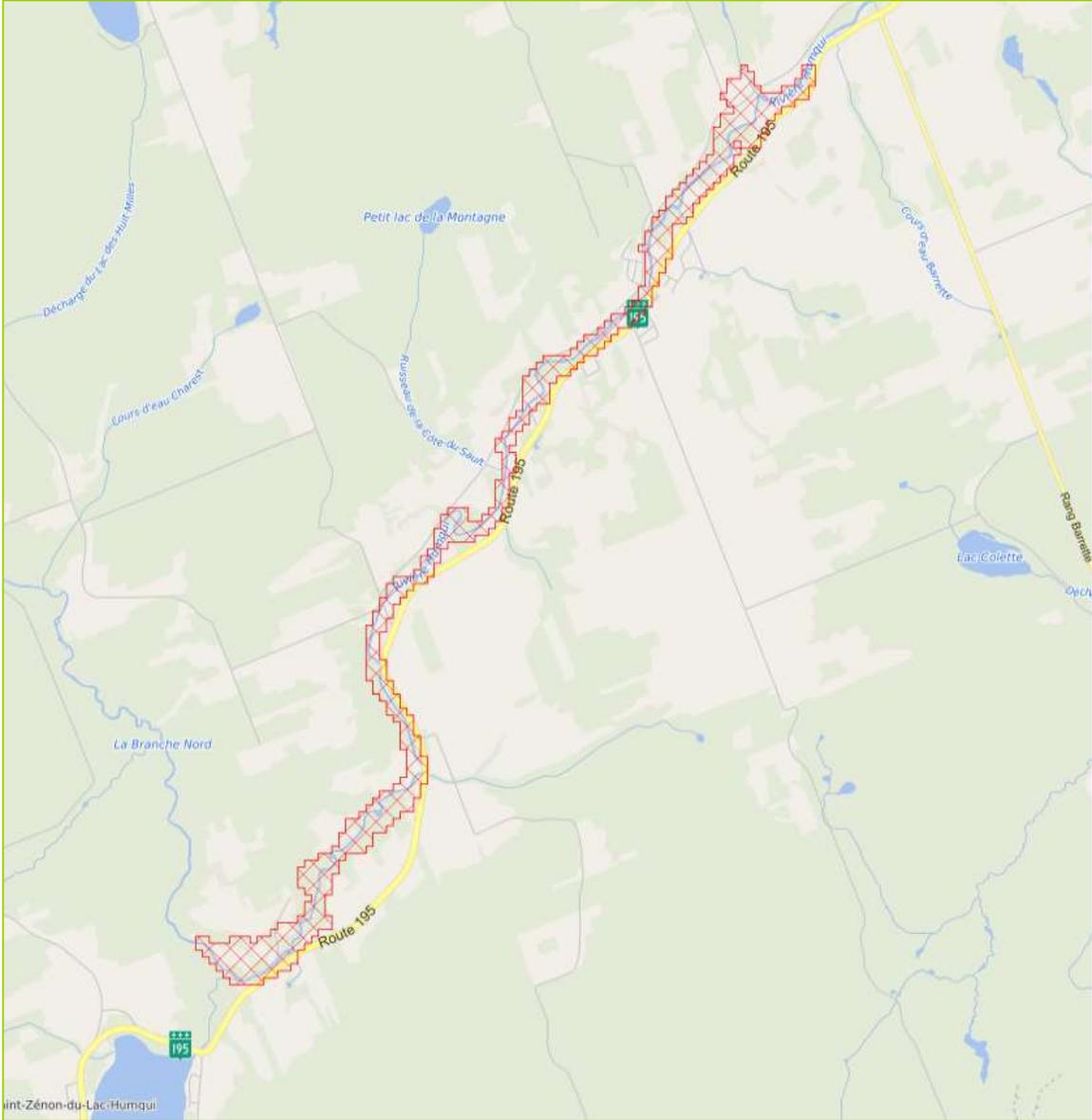


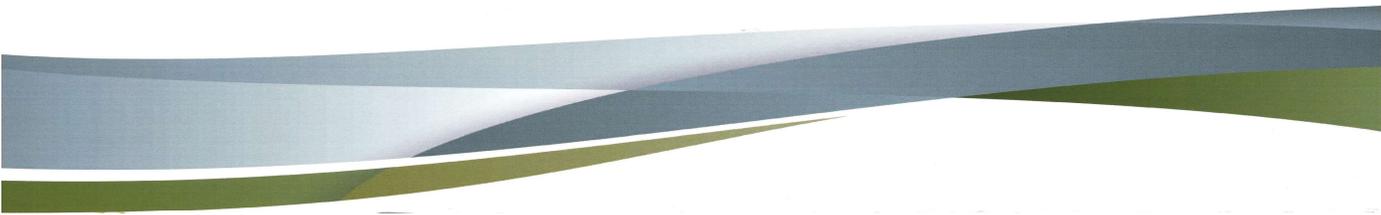
Lac-au-Saumon





St-Léon-le-Grand et st-Zénon-du-Lac-Humqui





St-Noël

